



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009
ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 6 AOUT 2010**

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2010 sous le numéro D.10-0102.

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mai 2010 sous le numéro D.10-0102-A01.

Société anonyme au capital de 2 396 307 068 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

1	RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	3
1.1	Le groupe BNP Paribas	3
1.2	Résultats du 1er semestre 2010	3
1.3	Notations long terme	62
1.4	Evénements récents	62
1.5	Parties liées	64
1.6	Facteurs de risques et d'incertitudes	64
2	INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2010	65
2.1	Etats financiers consolidés au 30 juin 2010	65
2.2	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010	130
3	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	132
4	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	133
4.1	Composition de l'actionnariat au 30 juin 2010	133
4.2	Evolution du capital	133
4.3	Statuts	134
4.4	Procédures judiciaires et d'arbitrage	143
4.5	Tendances	143
4.6	Changement significatif	143
4.7	Accessibilité du Document de référence au public	143
5	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	144
6	RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ACTUALISATION ET DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	145
7	TABLE DE CONCORDANCE	146

1 Rapport d'activité semestriel

1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Il est présent dans plus de 80 pays et compte plus de 200 000 collaborateurs, dont 160 000 en Europe, BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- la banque de détail, regroupant les ensembles opérationnels suivants :
 - Banque De Détail en France (BDDF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
 - BeLux Retail Banking
 - Europe Méditerranée
 - BancWest,
 - Personal Finance,
 - Equipment Solutions,
- le pôle Investment Solutions ;
- le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

L'acquisition de Fortis Banque et de BGL renforce les activités de banque de détail respectivement en Belgique et au Luxembourg ainsi que celles d'Investment Solutions et de Corporate and Investment Banking.

BNP Paribas SA est la maison mère du groupe BNP Paribas.

1.2 Résultats du 1er semestre 2010

UN BENEFICE NET SEMESTRIEL DE 4,4 MILLIARDS D'EUROS

Dans une conjoncture économique moins défavorable et malgré un contexte de marché très difficile au deuxième trimestre, le groupe BNP Paribas confirme l'efficacité de son business model diversifié et intégré appliqué à sa nouvelle dimension incluant les activités de BNP Paribas Fortis. Il réalise une très bonne performance, accentuée par la baisse du coût du risque. Le bénéfice net (part du groupe) s'établit à 4 388 millions d'euros, en hausse de 38,8% par rapport au premier semestre 2009.

Le Groupe a réalisé un produit net bancaire de 22 704 millions d'euros, en hausse de 16,6%, stable à périmètre et change constants (+0,2%) par rapport au premier semestre 2009. La vive croissance des revenus dans la banque de détail et les métiers d'Investment Solutions compense la baisse des revenus de CIB. La réévaluation de la dette propre du Groupe entraîne un produit de 206 millions d'euros contre une charge de 180 millions d'euros au premier semestre 2009. A 13 010 millions d'euros, les frais de gestion sont en hausse de 16,5% (-1,4%⁽¹⁾) et le résultat brut d'exploitation progresse de 16,7% (+2,3%⁽¹⁾) par rapport au premier semestre 2009.

Le coût du risque, à 2 418 millions d'euros, est réduit de 42,0% par rapport au premier semestre 2009, ce qui conduit à une hausse de 76,0% du résultat d'exploitation. A 7 516 millions d'euros, le résultat avant impôt progresse de 68,5% par rapport au premier semestre 2009.

L'impôt sur les bénéfices ressort à un taux effectif moyen élevé ce semestre (32,8 %) du fait notamment de charges d'impôt exceptionnelles de 160 millions d'euros liées à l'intégration juridique d'activités issues du groupe Fortis en Italie et aux Etats-Unis.

Ainsi, le bénéfice net semestriel par action ordinaire s'élève à 3,6 euros (+25% par rapport au premier semestre 2009). La rentabilité annualisée des capitaux propres s'établit à 13,7%, contre 11,8% au premier semestre 2009.

¹ A périmètre et change constants.

Le projet industriel d'envergure que représente le rapprochement des entités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas avec celles du Groupe est mis en œuvre avec célérité grâce à la mobilisation des équipes dans l'ensemble des métiers, fonctions et territoires. Au cours du premier semestre, 123 millions d'euros de synergies ont été comptabilisées et sont venus s'ajouter aux 120 millions d'euros déjà enregistrés dans les comptes de 2009. Au-delà des 243 millions déjà enregistrés, l'effet en année pleine des synergies déjà mises en œuvre dont la traduction comptable apparaîtra dans les prochains trimestres s'élève à 159 millions d'euros. Ainsi, le total des synergies libérées, à 402 millions d'euros, est en avance sur le plan annoncé.

Au premier semestre 2010, les activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas ont été ventilées dans les métiers et pôles du Groupe BNP Paribas et une nouvelle entité opérationnelle de banque de détail des particuliers et des entreprises en Belgique et au Luxembourg, nouveaux marchés domestiques du Groupe, a été créée : BeLux Retail Banking.

UNE CONTRIBUTION POSITIVE DE TOUS LES METIERS

Ce semestre tous les pôles opérationnels du groupe ont poursuivi leur développement commercial et dégagé une contribution positive au résultat du Groupe. BNP Paribas démontre ainsi la robustesse de son modèle de banque diversifié, intégré et centré sur la clientèle.

BANQUE DE DETAIL

Banque De Détail en France (BDDF)

Le réseau français a continué de se mobiliser avec détermination au service de ses clients. Les encours de crédits progressent de 3,3%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009, tirés notamment par la forte demande de crédit immobilier, dont les encours augmentent de 7,2%⁽¹⁾. La demande de crédits des entreprises reste à un niveau bas. La collecte nette de dépôts est élevée avec un effet de structure favorable : par rapport au premier semestre 2009, les encours de dépôts à vue sont en hausse de +7,5%⁽¹⁾, les comptes d'épargne de +4,3%⁽¹⁾ et les dépôts à taux de marché en baisse de -38,3 %⁽¹⁾.

Cette bonne dynamique commerciale permet à BDDF de dégager un produit net bancaire⁽²⁾ de 3 485 millions d'euros, en hausse de +7,7% par rapport au premier semestre 2009. A périmètre et change constants, il est en hausse de 4,5%. Les revenus d'intérêt, tirés par la croissance des volumes et l'évolution favorable de la structure des dépôts, progressent de +3,7%⁽¹⁾. Les commissions sont en hausse de 5,6%⁽¹⁾ malgré l'effet défavorable de la volatilité des marchés d'actions sur les commissions financières.

La bonne dynamique de revenus, alliée à la hausse de 2,4%⁽¹⁾ des frais de gestion du fait notamment d'une hausse de la participation et de l'intéressement, assure une progression du résultat brut d'exploitation de 8,3%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009.

Le coût du risque s'établit à 36 pb des encours de crédit à la clientèle. Il est en baisse par rapport au premier semestre 2009 (40 pb).

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée France au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt de BDDF, hors effets PEL/CEL, s'établit à 986 millions d'euros, soit une progression de 12,5%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009.

BNL banca commerciale (BNL bc)

Dans un environnement économique encore difficile, BNL bc poursuit son développement commercial avec l'ouverture de nouvelles agences et l'élargissement régulier de la base de clientèle. L'accroissement net du nombre de comptes à vue de particuliers s'établit à +30 000 comptes ce semestre, niveau comparable à celui du premier semestre 2009. L'encours de crédit est stable⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009. Les dépôts sont en

² Hors effets PEL/CEL, avec 100% de la Banque Privée France.

hausse de 5,0%⁽¹⁾ sur la même période, grâce à une bonne dynamique des dépôts à vue. La collecte nette est positive en assurance vie et en OPCVM.

Le produit net bancaire⁽³⁾, à 1 514 millions d'euros, progresse de 3,1% par rapport au premier semestre 2009. A périmètre et change constants, il est en hausse de 2,3%, grâce notamment à la bonne dynamique des encours et aux revenus croissants des commissions.

Avec les premiers effets des synergies additionnelles liées à l'intégration de Banca UCB et de Fortis Italia, les frais de gestion sont en baisse de 0,7%⁽¹⁾.

Le coût du risque s'établit à 107 pb, en hausse de 28 pb par rapport au premier semestre 2009 du fait du segment des PME, particulièrement important dans le tissu industriel italien.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée Italie au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt de BNL bc s'établit à 226 millions d'euros, en baisse de 27,7%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009.

BeLux Retail banking

BeLux Retail Banking, appellation de la nouvelle entité opérationnelle de banque de détail en Belgique et au Luxembourg, issue de BNP Paribas Fortis et de BGL BNP Paribas, poursuit sa dynamique commerciale et continue de capitaliser sur le retour de la confiance de la clientèle comme l'illustre la vigoureuse croissance des volumes.

Les dépôts progressent de 11,3%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009 avec une bonne collecte sur les comptes d'épargne (+33,7%⁽¹⁾) et sur les dépôts à vue (+4,4%⁽¹⁾). Les encours de crédit progressent de 0,9%⁽¹⁾ avec une forte progression des crédits immobiliers en Belgique et au Luxembourg (+8,4%⁽¹⁾) et une hausse des crédits aux entrepreneurs (+2,8%⁽¹⁾).

Soutenus par cette très bonne performance commerciale, les revenus⁽⁴⁾ progressent de 8,8%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009 pro forma pour atteindre 1 700 millions d'euros.

Grâce à l'optimisation de coûts liée à la mise en place du plan industriel, la progression des frais de gestion est limitée à 2,0%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009 pro forma et permet à BeLux Retail Banking de dégager un résultat brut d'exploitation en hausse de 29,3%⁽¹⁾ sur la période.

Le coût du risque s'établit à 20 pb, en baisse par rapport au premier semestre 2009 (52 pb pro forma).

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt de BeLux Retail Banking s'établit à 391 millions d'euros. Il est deux fois et demi⁽¹⁾ supérieur à celui du premier semestre 2009 pro forma.

Europe Méditerranée

Au sein du métier « Europe Méditerranée », l'intégration des entités de BNP Paribas Fortis se poursuit avec la signature du protocole d'accord de fusion entre TEB et Fortis Bank Turquie le 3 juin, donnant naissance à la neuvième banque en Turquie par les actifs avec 640 agences. Elle accompagnera une large base de clientèle dans ses projets, générant des opportunités de ventes croisées avec CIB et Investment Solutions. Le plan industriel est en cours d'élaboration.

Les revenus d'Europe Méditerranée, à 917 millions d'euros, augmentent de 2,2% par rapport au premier semestre 2009. A périmètre et change constants, ils sont en baisse de 8,7% malgré l'évolution positive des revenus au Maghreb (+9,0%⁽¹⁾ au Maroc, +6,0%⁽¹⁾ en Tunisie, +23,0%⁽¹⁾ en Algérie). Les encours de crédit sont en repli de 5,1 %⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009, du fait notamment de la forte réduction en Ukraine pendant la crise. Les dépôts sont en baisse de -1,7%⁽¹⁾.

³ Avec 100% de la Banque Privée en Italie.

⁴ Avec 100% de la Banque Privée en Belgique.

Les frais de gestion, à 680 millions d'euros, augmentent de 1,6%⁽¹⁾ sur la période.

Grâce à l'amélioration de l'environnement en Ukraine et à l'absence d'évolution significative dans les autres pays, le coût du risque du métier, à 140 pb est très inférieur au niveau élevé du premier semestre 2009 (336 pb).

Cette baisse du coût du risque permet à Europe Méditerranée de confirmer son retour à l'équilibre et de dégager un résultat avant impôt positif de 64 millions d'euros contre une perte avant impôt de 2 millions d'euros au premier semestre 2009.

BancWest

Dans un contexte de reprise fragile aux Etats-Unis, les revenus de BancWest, à 1 134 millions d'euros, augmentent de 1,3% à périmètre et change constants (+1,9% à change courant) par rapport au premier semestre 2009 : la poursuite de la progression vigoureuse des dépôts (+8,3%⁽¹⁾) alliée à la hausse de 12 pb de la marge d'intérêt permet de compenser la poursuite du mouvement de baisse des encours de crédit (-5,5%⁽¹⁾). Cette évolution divergente des encours ramène le ratio crédits sur dépôts de BancWest à 103% contre 119% au premier semestre 2009.

Grâce notamment au plein effet du plan d'économie de coûts mis en œuvre au premier semestre 2009, les frais de gestion sont en diminution de 2,9%⁽¹⁾ et le résultat brut d'exploitation progresse de 6,6%⁽¹⁾.

Le coût du risque, à 147 pb, est en forte baisse par rapport au niveau élevé, dû notamment aux dépréciations du portefeuille d'investissement, du premier semestre 2009 (285 pb). Dans l'environnement économique actuel, la qualité du portefeuille de crédits est en voie d'amélioration, avec une baisse des taux d'impayés observée pour les particuliers dans l'ensemble des segments au deuxième trimestre.

La progression du résultat brut d'exploitation combinée à la forte baisse du coût du risque permet à BancWest de redevenir bénéficiaire et de dégager un résultat avant impôt de +249 millions d'euros contre une perte avant impôt de 88 millions d'euros au premier semestre 2009.

Personal Finance

Personal Finance poursuit sa stratégie de croissance et d'industrialisation avec la mise en œuvre du plan d'intégration de Findomestic en Italie, la conclusion en France d'une alliance industrielle avec BPCE pour créer une plate-forme informatique commune de gestion de crédits à la consommation et la création d'un partenariat avec Commerzbank permettant d'accéder à un réseau de 1 200 agences et 11 millions de clients en Allemagne.

Les revenus de Personal Finance, à 2 511 millions d'euros, sont en hausse de 20,1% par rapport au premier semestre 2009. A périmètre et change constants, ils progressent de 6,0% grâce notamment à la croissance des encours consolidés tirés par les crédits immobiliers en France et aux Pays-Bas.

Du fait d'une reprise des dépenses de promotion commerciale, les frais de gestion sont en hausse de 3,0%⁽¹⁾ par rapport au niveau très bas du premier semestre 2009. Le résultat brut d'exploitation progresse de 8,9%⁽¹⁾.

Le coût du risque est en hausse modérée à 247 pb contre 245 pb au premier semestre 2009, mais en baisse de 35pb par rapport au deuxième semestre 2009, illustrant une amorce de décrue.

La bonne performance opérationnelle entraîne une vive hausse du résultat avant impôt à 377 millions d'euros (+36,5%⁽¹⁾) par rapport à la même période de l'année précédente.

Equipment Solutions

Les revenus du métier bénéficient de l'évolution favorable du marché des véhicules d'occasion et s'établissent à 753 millions d'euros, en hausse de 54,3% par rapport au premier semestre 2009. A périmètre et change constants, ils progressent de 32,8%. Les frais de gestion sont en légère progression de 1,0%⁽¹⁾ ce qui entraîne un doublement⁽¹⁾ du résultat brut d'exploitation. Le coût du risque, à 137 millions d'euros, est en baisse de -21,7%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009.

Ainsi, le résultat avant impôt ressort à 220 millions d'euros, contre 10 millions d'euros au premier semestre 2009.

INVESTMENT SOLUTIONS

Du fait de l'intégration des activités de BNP Paribas Fortis, notamment en banque privée et en gestion d'actifs, le pôle Investment Solutions change de dimension, comme l'illustre le niveau des actifs sous gestion porté à 874 milliards d'euros, en hausse notable de +11,0%⁽¹⁾ par rapport au 30 juin 2009. Dans un environnement de taux courts très bas et de marchés financiers défavorables au deuxième trimestre 2010, le métier Gestion d'actifs enregistre une décollecte de 13,2 milliards d'euros ce semestre essentiellement dans les fonds monétaires et d'actions. La bonne collecte dans l'assurance (4,4 milliards d'euros), dans la Banque privée (+3,0 milliard d'euros) et de Personal Investors (+0,9 milliard d'euros) permet cependant de limiter la décollecte nette du pôle à -4,6 milliards d'euros.

Malgré cet environnement difficile au deuxième trimestre, entraînant une plus grande aversion au risque de la clientèle, le pôle Investment Solutions réalise une bonne performance opérationnelle. A 2 983 millions d'euros, les revenus du pôle sont en hausse de 20,5% par rapport au premier semestre 2009. A périmètre et change constants, ils progressent de +5,0%, tirés par l'assurance (+19,4%⁽¹⁾) et grâce notamment à la bonne résistance de la Gestion institutionnelle et privée (+3,6%⁽¹⁾).

Grâce à la bonne maîtrise des frais de gestion (+1,5%⁽¹⁾), le résultat avant impôt du pôle s'établit à 940 millions d'euros, en forte hausse de 42,6% par rapport au premier semestre 2009 (+28,6%⁽¹⁾). Cette bonne performance illustre l'efficacité du modèle intégré du pôle assurant la collecte, la gestion, la protection et l'administration des actifs de ses clients au travers de l'ensemble de ses métiers, parfaitement complémentaires.

CORPORATE AND INVESTMENT BANKING (CIB)

Grâce à la diversité de son business model, qui offre à la clientèle une combinaison d'activités de marché mais aussi d'activités de financement procurant un socle de revenus stables et en croissance régulière, le pôle CIB démontre une bonne résistance.

Les revenus du pôle, à 6 437 millions d'euros, sont en baisse de 15,1% (-24,9%⁽¹⁾) par rapport au niveau exceptionnellement élevé du premier semestre 2009, qui avait bénéficié de circonstances de marché exceptionnellement favorables.

Dans un contexte de marché devenu très défavorable au deuxième trimestre 2010, caractérisé par une volatilité extrême et une baisse de la liquidité alimentées par les inquiétudes de certains investisseurs sur les actifs européens, les revenus de Marchés de capitaux sont en repli à 4 245 millions d'euros contre le niveau hors normes de 5 970 millions d'euros du premier semestre 2009.

Les revenus du métier Fixed Income, à 3 132 millions d'euros, sont en retrait de 47,9%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009 exceptionnel. Tirés par une activité de clientèle soutenue et des volumes très élevés au premier trimestre, ils ont été affectés par la très forte contraction des marchés primaires, l'élargissement des spreads de crédit et la forte hausse de la volatilité au deuxième trimestre. Cependant, le métier est classé numéro 1 des émissions obligataires en euro et numéro 1 des émissions obligataires corporate en euro⁽⁵⁾ pour l'ensemble du semestre ce qui illustre à nouveau la solidité de la franchise du métier et son engagement au service de ses clients. Sur le marché des changes, le métier réalise de bons résultats sur les principales devises.

⁵ Source : Thomson Reuters.

Les revenus du métier Actions et Conseil s'établissent à 1 113 millions d'euros (+28,2%⁽¹⁾) par rapport au premier semestre 2009). La demande de la clientèle de détail pour des structures simples à capital garanti est restée soutenue. Cependant, pour limiter les impacts potentiels de la fébrilité des marchés au deuxième trimestre, le métier a volontairement contenu ses risques en supportant le coût de couvertures renchériées.

Les revenus des métiers de financement, à 2 192 millions d'euros, sont en très forte progression par rapport à une base faible au premier semestre 2009 (+28,7%⁽¹⁾). Ils sont tirés par le fort niveau d'activité dans les financements d'énergie et de matières premières ainsi que dans les financements d'actifs et de projets, ainsi que par le redémarrage des financements d'acquisition et par la bonne tenue des activités de flux, notamment en Europe et aux Etats-Unis au deuxième trimestre 2010. Cette très bonne performance illustre le fort niveau d'activité du métier en matière de crédits à la clientèle.

Les frais de gestion du pôle, à 3 344 millions d'euros, diminuent de 12,6%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009.

Le coût du risque s'établit à 146 millions d'euros contre 1 541 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette forte baisse traduit l'amélioration de la qualité du portefeuille qui n'enregistre pas de nouveau dossier douteux significatif.

Le pôle dégage ainsi un résultat avant impôt de 2 975 millions d'euros, en légère hausse de 3,6%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2009.

Cette très bonne performance est accompagnée d'une baisse des fonds propres alloués de 7,3% par rapport au premier semestre 2009 du fait notamment de la réduction des risques de marché et de la gestion optimisée du capital.

AUTRES ACTIVITES

Les revenus des « Autres activités » s'élèvent à 1 487 millions d'euros par rapport à des revenus négatifs de 123 millions d'euros au premier semestre 2009, affecté par des éléments exceptionnels (dépréciation de titres pour -525 millions et effets comptables de l'appréciation de la dette émise par le groupe pour -180 millions). A l'inverse, ils sont accrus ce semestre par la réévaluation de la dette émise par le Groupe à hauteur de +206 millions d'euros. Au-delà de cet effet exceptionnel, ils intègrent des revenus de BNP Paribas Principal Investment pour 168 millions d'euros et l'amortissement de la mise à la juste valeur du banking book (purchase accounting) pour 324 millions d'euros.

Les frais de gestion s'élèvent à 538 millions d'euros (307 millions d'euros au premier semestre 2009) et comprennent des coûts de restructuration pour un montant de 323 millions d'euros (25 millions d'euros au premier semestre 2009).

Le résultat avant impôt du trimestre s'établit à 1 098 millions d'euros contre -163 millions d'euros au cours de la même période de l'année précédente.

UN MODELE ROBUSTE DANS LA CRISE

Ces résultats illustrent la robustesse du modèle de BNP Paribas au sortir de la crise au cours de laquelle le Groupe a dégagé des bénéfices substantiels chaque année grâce à un RBE constamment très supérieur au coût du risque. BNP Paribas a renforcé sa solvabilité de manière organique pendant cette crise et l'a encore accrue avec l'augmentation de capital d'octobre 2009.

La robustesse de son modèle alliée à la solidité de son bilan et à la qualité de ses actifs permet au Groupe de passer le test de résistance en maintenant plus de 20 milliards d'euros d'excédent de capital par rapport au minimum jugé nécessaire par les superviseurs pour assurer la sécurité dans le scénario le plus dégradé.

Après la tension perceptible en mai, la liquidité à court terme est redevenue très abondante pour le Groupe, dont la dépendance au marché interbancaire reste faible. Près des trois quarts du programme de financement à moyen et long terme au titre de l'année 2010 sont déjà réalisés.

S'appuyant sur ces fondements solides, le Groupe mène une stratégie de développement ambitieuse et différenciée caractérisée par :

- un objectif de sur-performance sur ses marchés domestiques ;
- des gains de parts de marché en Europe et en Méditerranée s'appuyant sur des positions de leader et des plateformes industrielles de premier plan ;
- une dynamique de développement aux Etats-Unis capitalisant sur la nouvelle dimension du Groupe auprès des grands clients et consolidant le retour aux profits de BancWest ;
- des positions établies et solides dans les métiers de CIB et d'Investment Solutions pour tirer parti de la forte croissance économique en Asie et en Amérique Latine.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE – GROUPE

<i>En millions d'euros</i>	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
Produit net bancaire	11 174	9 993	+11,8%	11 530	-3,1%	22 704	19 470	+16,6%
Frais de gestion	-6 414	-5 818	+10,2%	-6 596	-2,8%	-13 010	-11 166	+16,5%
Résultat brut d'exploitation	4 760	4 175	+14,0%	4 934	-3,5%	9 694	8 304	+16,7%
Coût du risque	-1 081	-2 345	-53,9%	-1 337	-19,1%	-2 418	-4 171	-42,0%
Résultat d'exploitation	3 679	1 830	n.s.	3 597	+2,3%	7 276	4 133	+76,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	26	59	-55,9%	68	-61,8%	94	43	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-29	281	n.s.	175	n.s.	146	284	-48,6%
Eléments hors exploitation	-3	340	n.s.	243	n.s.	240	327	-26,6%
Résultat avant impôt	3 676	2 170	+69,4%	3 840	-4,3%	7 516	4 460	+68,5%
Impôt sur les bénéfices	-1 248	-376	n.s.	-1 188	+5,1%	-2 436	-1 034	n.s.
Intérêts minoritaires	-323	-190	+70,0%	-369	-12,5%	-692	-264	n.s.
Résultat net part du groupe	2 105	1 604	+31,2%	2 283	-7,8%	4 388	3 162	+38,8%
Coefficient d'exploitation	57,4%	58,2%	-0,8 pt	57,2%	+0,2 pt	57,3%	57,3%	+0,0 pt

RESULTAT PAR POLE AU 2eme TRIMESTRE 2010

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	5 925	1 539	2 685	10 149	1 025	11 174
var/2T09	+17,1%	+15,7%	-30,3%	-0,9%	n.s.	+11,8%
var/1T10	+0,9%	+6,6%	-28,4%	-8,3%	n.s.	-3,1%
Frais de gestion	-3 558	-1 088	-1 485	-6 131	-283	-6 414
var/2T09	+16,4%	+15,6%	-9,2%	+8,8%	+53,8%	+10,2%
var/1T10	+2,9%	+6,4%	-20,1%	-3,3%	+11,0%	-2,8%
Résultat brut d'exploitation	2 367	451	1 200	4 018	742	4 760
var/2T09	+18,4%	+15,9%	-45,8%	-12,7%	n.s.	+14,0%
var/1T10	-1,9%	+7,1%	-36,6%	-15,0%	n.s.	-3,5%
Coût du risque	-1 164	3	61	-1 100	19	-1 081
var/2T09	-20,9%	n.s.	n.s.	-53,0%	n.s.	-53,9%
var/1T10	-0,2%	n.s.	n.s.	-20,0%	-50,0%	-19,1%
Résultat d'exploitation	1 203	454	1 261	2 918	761	3 679
var/2T09	n.s.	+24,4%	-8,1%	+28,8%	n.s.	n.s.
var/1T10	-3,5%	+8,4%	-25,2%	-12,9%	n.s.	+2,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	21	17	4	42	-16	26
Autres éléments hors exploitation	2	2	13	17	-46	-29
Résultat avant impôt	1 226	473	1 278	2 977	699	3 676
var/2T09	n.s.	+32,1%	-7,3%	+29,0%	n.s.	+69,4%
var/1T10	-4,0%	+1,3%	-24,7%	-13,5%	+75,2%	-4,3%

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	5 925	1 539	2 685	10 149	1 025	11 174
2T09	5 058	1 330	3 851	10 239	-246	9 993
1T10	5 872	1 444	3 752	11 068	462	11 530
Frais de gestion	-3 558	-1 088	-1 485	-6 131	-283	-6 414
2T09	-3 058	-941	-1 635	-5 634	-184	-5 818
1T10	-3 459	-1 023	-1 859	-6 341	-255	-6 596
Résultat brut d'exploitation	2 367	451	1 200	4 018	742	4 760
2T09	2 000	389	2 216	4 605	-430	4 175
1T10	2 413	421	1 893	4 727	207	4 934
Coût du risque	-1 164	3	61	-1 100	19	-1 081
2T09	-1 472	-24	-844	-2 340	-5	-2 345
1T10	-1 166	-2	-207	-1 375	38	-1 337
Résultat d'exploitation	1 203	454	1 261	2 918	761	3 679
2T09	528	365	1 372	2 265	-435	1 830
1T10	1 247	419	1 686	3 352	245	3 597
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	21	17	4	42	-16	26
2T09	13	21	4	38	21	59
1T10	21	26	5	52	16	68
Autres éléments hors exploitation	2	2	13	17	-46	-29
2T09	30	-28	3	5	276	281
1T10	9	22	6	37	138	175
Résultat avant impôt	1 226	473	1 278	2 977	699	3 676
2T09	571	358	1 379	2 308	-138	2 170
1T10	1 277	467	1 697	3 441	399	3 840
Impôt sur les bénéfices						-1 248
Intérêts minoritaires						-323
Résultat net part du groupe						2 105

RESULTATS PAR POLE AU 1er SEMESTRE 2010

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	11 797	2 983	6 437	21 217	1 487	22 704
var/1S09	+23,7%	+20,5%	-15,1%	+8,3%	n.s.	+16,6%
Frais de gestion	-7 017	-2 111	-3 344	-12 472	-538	-13 010
var/1S09	+23,3%	+19,9%	-1,8%	+14,9%	+75,2%	+16,5%
Résultat brut d'exploitation	4 780	872	3 093	8 745	949	9 694
var/1S09	+24,3%	+22,0%	-25,9%	+0,1%	n.s.	+16,7%
Coût du risque	-2 330	1	-146	-2 475	57	-2 418
var/1S09	-9,8%	n.s.	-90,5%	-40,5%	n.s.	-42,0%
Résultat d'exploitation	2 450	873	2 947	6 270	1 006	7 276
var/1S09	+93,8%	+28,6%	+12,0%	+37,1%	n.s.	+76,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	42	43	9	94	0	94
Autres éléments hors exploitation	11	24	19	54	92	146
Résultat avant impôt	2 503	940	2 975	6 418	1 098	7 516
var/1S09	+88,8%	+42,6%	+12,8%	+38,8%	n.s.	+68,5%
Impôt sur les bénéfices						-2 436
Intérêts minoritaires						-692
Résultat net part du groupe						4 388
ROE annualisé après impôt						13,7%



Résultats au 30 juin 2010

2 août 2010

1

Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 19 avril 2010 une recomposition de l'année 2009 pour tenir compte de la ventilation des activités de BNP Paribas Fortis entre les différents métiers et pôles du Groupe, de transferts d'activités entre métiers et d'une augmentation de l'allocation de capital de 6% à 7% des actifs pondérés. De même, dans cette présentation, les données de résultat et de volumes de 2009 ont été recomposées comme si ces mouvements étaient intervenus au 1er janvier 2009, la contribution de BNP Paribas Fortis n'étant effective qu'à partir du 12 mai 2009, date de première consolidation. Pour calculer les taux de variation « à périmètre constant » entre 2010 et 2009, les données pro forma de BNP Paribas Fortis pour 2009 ont été ajoutées aux données historiques de cette période et la somme a été comparée aux données 2010.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.





Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés

3

Messages clés 2T10

Activité soutenue, financement actif de l'économie

Revenus : 11,2 Md€

Poursuite de la baisse du coût du risque

1,1 Md€ (-53,9% / 2T09 et -19,1% / 1T10)

Résultats en ligne avec la nouvelle dimension du Groupe

Résultat net : 2,1 Md€

Tier 1 : 10,6% ; Equity Tier 1 : 8,4%

ROE : 13,7%* au 1er semestre



Groupe consolidé 2T10

	2T10	2T10 / 2T09	2T10 / 2T09 <i>A périmètre et change constants</i>
● Produit net bancaire	11 174 M€	+11,8%	+0,0%
● Frais de gestion	-6 414 M€	+10,2%	-1,2%
● Résultat brut d'exploitation	4 760 M€	+14,0%	+1,7%
● Coût du risque	-1 081 M€	-53,9%	-60,4%
● Résultat avant impôt	3 676 M€	+69,4%	n.s.
● Résultat net part du groupe	2 105 M€	+31,2%	n.s.

● Eléments exceptionnels du 2T10

- PNB : réévaluation de la dette propre (+235 M€)
- Impôts : impact de l'intégration de Fortis (-160M€)

Résultat net de 2,1 Md€ : efficacité du business modèle diversifié appliqué à la nouvelle dimension du Groupe

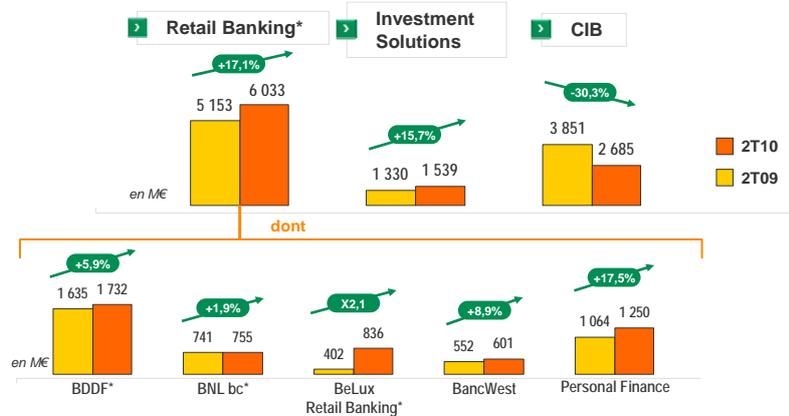


BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 5

Revenus des pôles opérationnels 2T10

- A périmètre courant, y compris l'apport de Fortis aux différents métiers



Vive hausse des revenus de banque de détail et d'Investment Solutions compensant la baisse des revenus de CIB



BNP PARIBAS

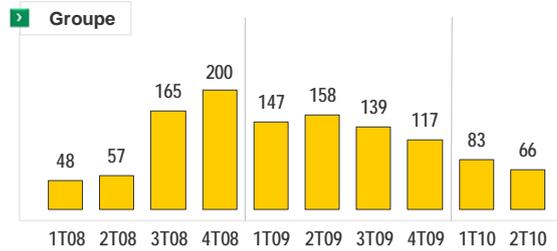
*Intégrant 100% de la Banque Privée France (hors effets PEL/CEL), Italie et Belgique

Résultats 30.06.2010 | 6

Evolution du coût du risque

Coût du risque

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)



- 2T10 : baisse de -1 264 M€ / 2T09 (-53,9%)
- -256 M€ / 1T10 (-19,1%)

Poursuite de la baisse du coût du risque au niveau du Groupe



BNP PARIBAS

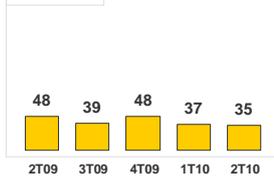
Résultats 30.06.2010 | 7

Evolution du coût du risque par métier (1/3)

Coût du risque

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

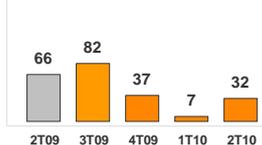
BDDF



- Coût du risque : 116 M€
 - -26 M€ / 2T09
 - -6 M€ / 1T10
- Stabilisation / 1T10

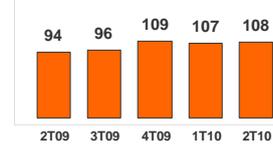
BeLux Retail Banking

Chiffres pro forma au 2T09



- Coût du risque : 66 M€
 - -66 M€ / 2T09 pro forma
 - +51 M€ / 1T10 exceptionnellement bas
- Qualité du portefeuille de crédits stable

BNL bc



- Coût du risque : 205 M€
 - +40 M€ / 2T09
 - +5 M€ / 1T10
- Augmentation / 2T09 due aux PME



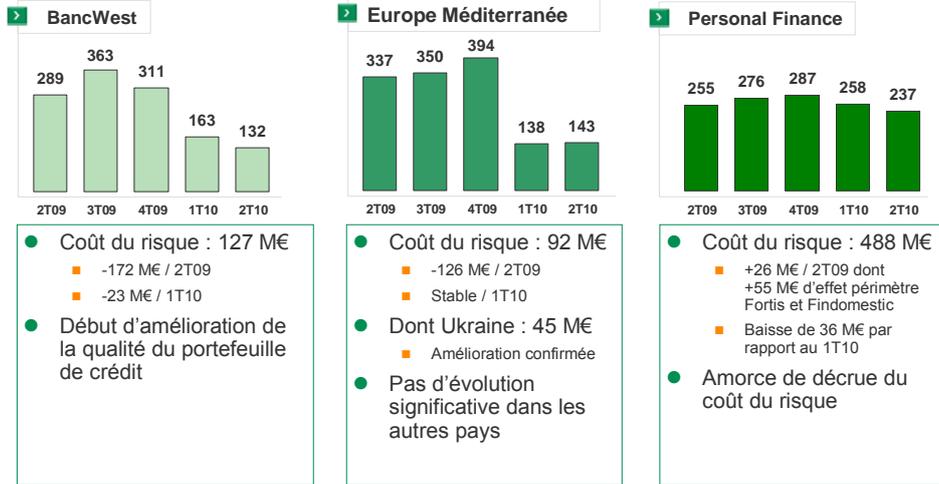
BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 8

Evolution du coût du risque par métier (2/3)

Coût du risque

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)



BNP PARIBAS

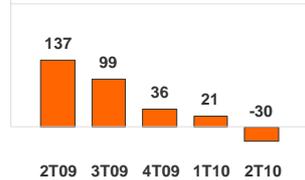
Résultats 30.06.2010 | 9

Evolution du coût du risque par métier (3/3)

Coût du risque

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

CIB-Métiers de financement



- Amélioration de la qualité du portefeuille
 - Pas de nouveau dossier douteux significatif
- Coût du risque : -118 M€
 - Reprise de provisions ce trimestre



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 10

Résultat avant impôt des pôles opérationnels 2T10



- 2T10 / 2T09 à périmètre et change constants
 - Retail Banking* : x2,1 / 2T09, forte progression de BDDF, BeLux RB, Personal Finance et Equipment Solutions ; retour aux bénéfices de BancWest ; retour à l'équilibre d'Europe Méditerranée
 - Investment Solutions : +24,8% / 2T09, dû principalement à l'Assurance
 - CIB : -16,4% / 2T09, résistance des revenus et baisse du coût du risque

Bonnes performances opérationnelles alliées à une forte baisse du coût du risque

**Intégrant 2/3 de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie et en Belgique*



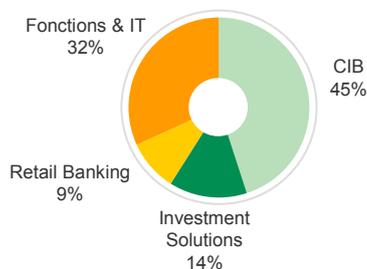
BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 11

BNP Paribas Fortis Synergies

- CIB
 - Belgique : organisation cible mise en place, y compris pour les activités européennes (Fixed Income, Financements structurés, Corporate & Transaction Banking Europe)
 - Etats-Unis et Asie : rachats par BNP Paribas finalisés, sauf en Chine et pour l'Energy Trading
- Investment Solutions
 - Asset Management : fusions juridiques achevées dans la plupart des pays, rationalisation de l'offre effectuée pour la Belgique
 - Wealth Management : fusion réalisée en Suisse
- Retail Banking
 - France : rachat puis absorption de Fortis réalisés
 - Belgique et Luxembourg : poursuite des investissements (notamment multi-canal et CRM) ; nouvelles segmentations des clients mises en oeuvre
- Fonctions & Informatique
 - Quick-wins : regroupement opérationnel des achats ; optimisation du sourcing informatique
 - Paiements : choix du système de BNP Paribas Fortis (système SEPA) pour l'ensemble du Groupe
- Synergies en avance sur le plan annoncé

Répartition par contributeur des synergies de coûts comptabilisées



Un projet industriel d'envergure mis en œuvre avec célérité



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 12

Groupe consolidé 1S10

	1S10	1S10 / 1S09	1S10 / 1S09 <i>A périmètre et change constants</i>
● Produit net bancaire	22 704 M€	+16,6%	+0,2%
● Frais de gestion	-13 010 M€	+16,5%	-1,4%
● Résultat brut d'exploitation	9 694 M€	+16,7%	+2,3%
● Coût du risque	-2 418 M€	-42,0%	-53,2%
● Résultat avant impôt	7 516 M€	+68,5%	n.s.
● Résultat net part du groupe	4 388 M€	+38,8%	n.s.

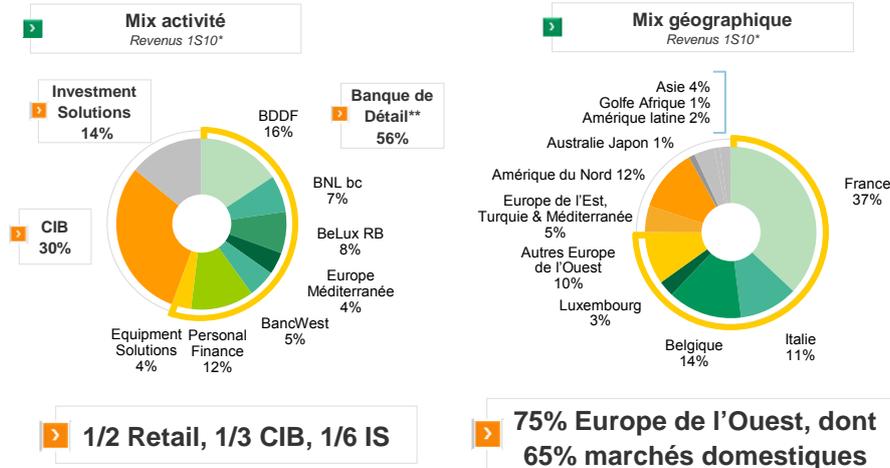
Forte capacité de génération de cash flow illustrant la solidité du Groupe



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 13

Revenus des pôles opérationnels 1S10



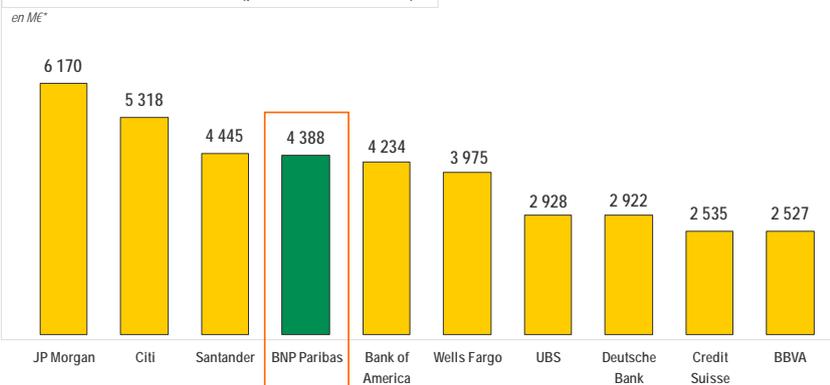
BNP PARIBAS

* Pôles opérationnels ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée pour BDDF (incluant effets PEL/CEL), BNL bc et BeLux RB

Résultats 30.06.2010 | 14

Benchmark des résultats nets 1S10

Résultats nets 1S10 (publiés au 31.07.10)



Une position mondiale confirmée

*Taux de change moyens du 1S10
Source : banques



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 15



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Synthèse groupe

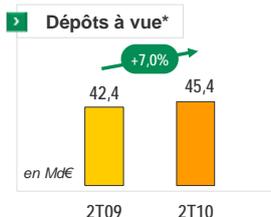
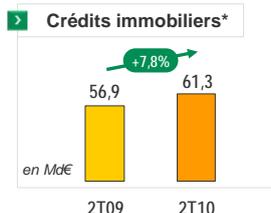
Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés

Banque de Détail en France

- **Activité commerciale soutenue**
 - Crédits : +3,3%* / 2T09, avec une accélération sur les crédits immobiliers (+7,8%*)
 - Dépôts : bonne progression des dépôts à vue (+7,0%*)
- **Innovation dans l'offre de services**
 - Première banque sur l'iPad
 - Plus de 100.000 utilisateurs mensuels pour l'Internet mobile
- **PNB** : 1 732 M€, +4,0%* / 2T09**
 - Revenus d'intérêt : +3,4%* / 2T09, tirés par la croissance des volumes et l'évolution favorable de la structure des dépôts
 - Commissions : +4,8%* / 2T09
- **Frais de gestion** : +3,0%* / 2T09**
 - Hausse de la participation et de l'intéressement
- **Résultat avant impôt*** : 479 M€, +16,5%* / 2T09**



Croissance forte et équilibrée du PNB et des résultats

* A périmètre constant ; ** Intégrant 100% de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL ; *** Intégrant 2/3 de la BPF, hors effets PEL/CEL

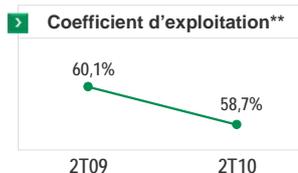
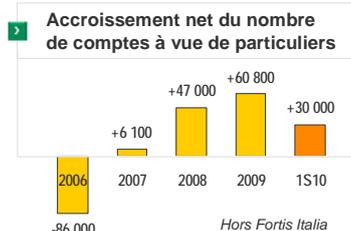


BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 17

BNL banca commerciale

- **PNB** : 755 M€, +1,6%* / 2T09**
 - Ouverture de comptes : maintien du haut niveau de 2009
 - Ventes croisées : hausse du nombre moyen de produits souscrits par nouveau compte (de 1,7 à 2,1 au 1S10)
 - Dépôts : +5,8%* / 2T09, bonne dynamique en dépôts à vue
 - Crédits : stable* / 2T09, reprise des crédits d'investissement aux entreprises
 - Collecte nette positive en assurance vie et en OPCVM
- **Frais de gestion** : -1,4%* / 2T09**
 - Premiers effets des synergies additionnelles liées à l'intégration de Banca UCB et Fortis Italia
 - Programme d'ouverture de nouvelles agences : 60 en 2010
- **Résultat avant impôt*** : 103 M€ (-18,3%* / 2T09)**



Bonne dynamique commerciale, bonne maîtrise des coûts

* A périmètre constant ; ** Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; *** Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie



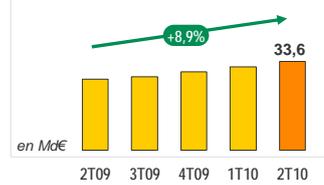
BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 18

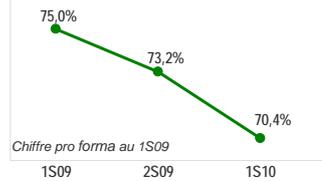
BeLux Retail Banking

- Bonne dynamique commerciale
 - Dépôts : +13,2%* / 2T09, bonne collecte sur les dépôts à vue (+6,8%* / 2T09) et sur les comptes d'épargne
 - Crédits : +1,4%* / 2T09 tirés par la forte croissance des crédits immobiliers (+8,9%* / 2T09) et aux entrepreneurs (+3,7%* / 2T09)
- PNB : 836M€**, +7,2%* / 2T09
- Frais de gestion : +2,0%* / 2T09
 - Optimisation des coûts liée au plan industriel
- Coefficient d'exploitation : 70,4%** au 1S10, en amélioration de 4,6 pts / 1S09 pro forma
- Résultat avant impôt : 156 M€***, x3,2* / 2T09

Crédits immobiliers*



Coefficient d'exploitation**



Retour de la confiance, bonne rentabilité

*A périmètre constant ; ** avec Banque Privée Belgique à 100% ; *** avec Banque Privée Belgique à 2/3



BNP PARIBAS

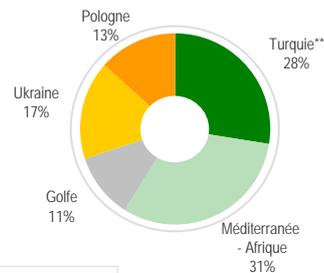
Résultats 30.06.2010 | 19

Europe Méditerranée

- Pologne et Turquie : marchés attractifs en termes de démographie et perspectives de croissance du PIB
- Turquie : accord de fusion signé entre TEB et Fortis Bank Turquie
 - Plan industriel en cours d'élaboration
 - Large base de clientèle, opportunités de ventes croisées avec CIB et Investment Solutions
- PNB : 463 M€, -7,7%* / 2T09
 - Contraction des revenus notamment en Ukraine du fait de la baisse des encours
 - Bonne performance des revenus au Maghreb / 2T09 : +10,0%* au Maroc, +11,0%* en Tunisie, +15,0%* en Algérie
- Frais de gestion : +4,4%* / 2T09
- Résultat avant impôt : 20 M€

Agences	Nombre
Pologne	240
Turquie	640

Encours de crédit 2T10 (24,9 Md€)



Retour à l'équilibre confirmé

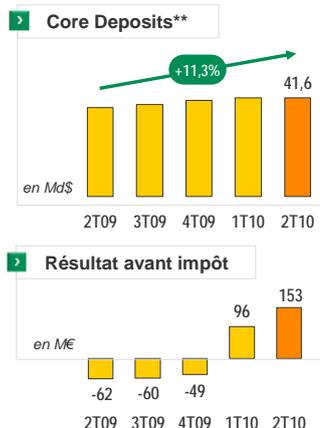
*A périmètre et change constants ; **dont TEB à 50%



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 20

- PNB : 601 M€, +2,3%* / 2T09
 - Dépôts : +7,3%* / 2T09, croissance forte et régulière des Core Deposits
 - Crédits : -5,4%* / 2T09
 - Marge d'intérêt*** : +6 pb / 2T09
- Frais de gestion : -4,6%* / 2T09
 - Plein effet du plan d'économies (130M\$ en année pleine)
- Résultat avant impôt : 153 M€ vs -62 M€ au 2T09



Retour aux bénéfices confirmé



BNP PARIBAS

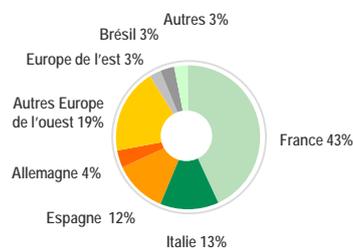
* A change constant ; ** Dépôts hors Jumbo CDs ; ***US Gaap

Résultats 30.06.2010 | 21

Personal Finance

- Poursuite de la stratégie de croissance et d'industrialisation
 - Italie : mise en œuvre du plan d'intégration de Findomestic
 - Allemagne : création de Commerz Finanz (50,1% BNP Paribas) crédit à la consommation avec Commerzbank (1200 agences, 11 millions de clients)
 - France : alliance industrielle avec BPCE, création d'une plate-forme informatique commune de gestion de crédits à la consommation
- Forte croissance de la production de crédit
 - Immobilier (France et Pays-Bas)
 - Consommation (Amérique latine, ...)
- PNB : 1 250 M€, +4,8%* / 2T09
 - Encours consolidés : +2,7%* / 2T09
- Frais de gestion : +4,9%* / 2T09
 - Reprise des dépenses de promotion commerciale / 2T09 très bas
- Résultat avant impôt : 196 M€ (+44,4%* / 2T09)

Encours consolidés 2T10 : 85,5 Md€



Production soutenue de crédits et forte hausse des résultats



BNP PARIBAS

*A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2010 | 22

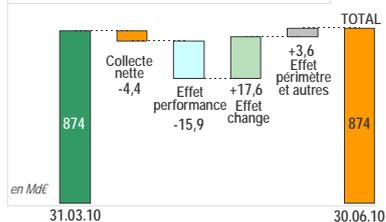
Investment Solutions

Collecte et actifs sous gestion

- Actifs sous gestion : 874 Md€ au 30.06.10

- Stable / 31.03.10 ; +11,0% / 30.06.09
- Effet marché négatif compensé par un effet change favorable

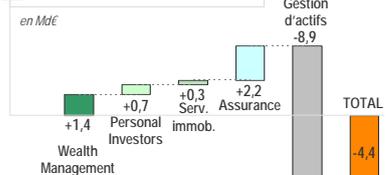
Actifs sous gestion au 30.06.10



- Collecte nette

- Banque Privée : bonne collecte dans les marchés domestiques
- Assurance : bonne collecte en France, en Belgique, au Luxembourg et à Taïwan
- Gestion d'actifs : décollecte accentuée par la décision d'un client de réinternaliser sa gestion (-5,2 Md€)

Collecte nette au 2T10



Stabilité des actifs sous gestion à 874 Md€



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 23

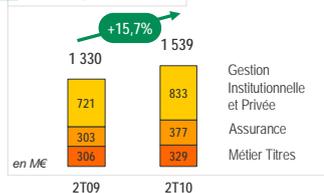
Investment Solutions

Résultats

- PNB : 1 539 M€, +15,7% / 2T09

- A périmètre et change constants : +5,7%
- GIP** : +1,1%* / 2T09, tiré par la bonne performance du métier Gestion d'Actifs
- Assurance : +21,2%* / 2T09
- Titres : +2,7%* / 2T09, rebond des revenus lié à la hausse des encours

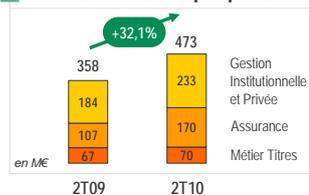
PNB par métier



- Frais de gestion : +3,9%* / 2T09

- GIP** : +2,9%* / 2T09
- Assurance : +11,4%* / 2T09, effets des recrutements pour accompagner la croissance de l'activité
- Titres : +1,0%* / 2T09

Résultat avant impôt par métier



- Résultat avant impôt : 473 M€, +24,8%* / 2T09

Résultats en progression dans un environnement difficile

* A périmètre et change constants ; **Gestion d'actifs, Banque Privée, Personal Investors, Services Immobiliers

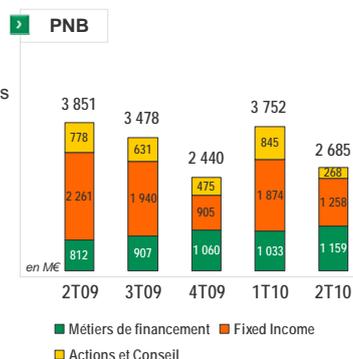


BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 24

Corporate and Investment Banking

- PNB : 2 685 M€, -37,5%* / 2T09 exceptionnel
 - Contexte de marché difficile, volatilité extrême et baisse de la liquidité : forts mouvements alimentés par les inquiétudes de certains investisseurs sur les actifs européens
 - Métiers de marché : revenus en repli du fait des faibles volumes d'émission et du coût des couvertures
 - Métiers de financement : très forte progression en particulier dans les financements structurés
- Frais de gestion : -17,0%* / 2T09
 - Rappel : taxes exceptionnelles sur les rémunérations en France et au Royaume-Uni comptabilisées dès 4T09
- Résultat avant impôt : 1 278 M€, -16,4%* / 2T09



Bonne résistance dans un environnement défavorable



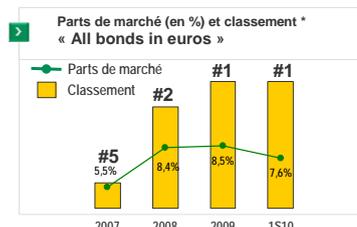
BNP PARIBAS

*A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2010 | 25

Corporate and Investment Banking Marchés de Capitaux

- Fixed Income (PNB : 1 258 M€)
 - Marchés de taux et de crédit : impact de la très forte contraction des marchés primaires, de l'élargissement des spreads et de la forte hausse de la volatilité
 - Marchés de change : bons résultats sur les principales devises dans un environnement volatil
- Actions et Conseil (PNB : 268 M€)
 - Demande soutenue de la clientèle de détail pour des structures simples à capital garanti
 - Renchérissment du coût des couvertures du fait de la dégradation brutale des paramètres implicites (volatilité, corrélation, dividendes)



Un trimestre en repli dans un contexte très défavorable



BNP PARIBAS

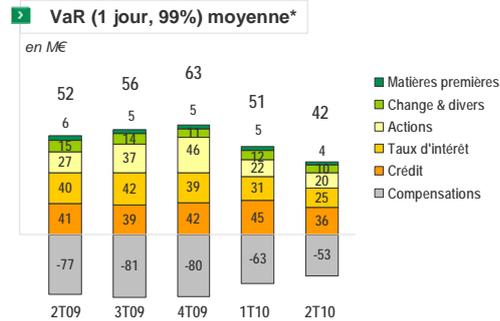
*Source : Thomson Reuters

Résultats 30.06.2010 | 26

Corporate and Investment Banking

Risques de marchés

- VaR en baisse
- 1 jour de perte au delà de la VaR dans un trimestre particulièrement agité
 - Fiabilité des modèles de risque de BNP Paribas confirmée : seulement 10 jours de perte au-delà de la VaR depuis début 2007



*Hors BNP Paribas Fortis
(BNP Paribas Fortis : VaR moyenne 9M€ au 2T10)

➤ **Une réduction volontaire de certains risques au 2T10 pour limiter les impacts de la fébrilité des marchés**



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 27

Corporate and Investment Banking

Conseil et Marchés de capitaux

➤ Mandats significatifs

	South Korea: The Export-Import Bank of Korea \$1.25bn 5.125% 10y bond issue - Largest and the only 10y Korea transaction of 2010 - Active Bookrunner - June 2010		Kingdom of Belgium: €4bn - 4.25% 30y OLO60 - Issuer's first 30y benchmark since 2004, the first 30y this year - Bookrunner and Duration Manager - April 2010
	Kuwait: co-advisor to Zain in the sale of its African operations to Bharti Airtel - \$10.7bn - June 2010		USA - Campbell Soup Company - \$400 million - 3.050% Senior unsecured notes due July 2017 - Active Bookrunner - June 2010
	Kenya: Pioneering role in reducing deforestation. BNP Paribas provides a primary option structure to the Kasigau Corridor REDD project, which aims at protecting a corridor of dry-land forests in South-East Kenya.		Norway: Norsk Hydro (aluminium) Right issue NOK 10 billion (USD 1.75 billion) Joint Global Coordinator and Joint Bookrunner - June 2010



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 28

Corporate and Investment Banking Métiers de financement

- Très forte progression des revenus :
1 159 M€, +37,7%* / 2T09 et
+12,2% / 1T10
 - Base faible au 2T09
 - Haut niveau d'activité dans les financements d'énergie et de matières premières, ainsi que les financements d'actifs et de projets
 - Redémarrage global des financements d'acquisition après un 1T10 en retrait
 - Bonne tenue des activités de flux, notamment en Europe et aux Etats-Unis

Mandats significatifs

	France: Accor / Edenred (prepaid services) Term loan €900 million related to the Demerger of Accor Services - MLA, Bookrunner - June 2010
	Qatar: Qatar Telecom (Telecom) Media Telecom Refinancing: \$2bn MLA, Bookrunner - May 2010
	India: Bharti Airtel (Media Telecom) MLA for the \$7.5 billion Foreign Currency Term Loan June 2010
	Bahrain: Zain & Bharti Airtel (Media Telecom) Facility and Cash Management Bank for the closing of Zain's sale of its African mobile telecommunications business to Bharti Airtel - June 2010
	Spain: RENFE Operadora (Rail transport services) Club Deal: USD 285 million MLA - May 2010



BNP Paribas au service de ses clients dans le monde entier



BNP PARIBAS

*A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2010 | 29



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Synthèse groupe

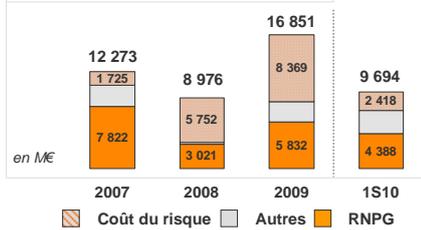
Synthèse par pôle

Conclusion

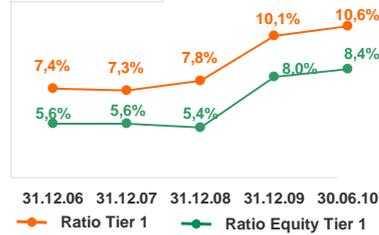
Résultats détaillés

Un modèle robuste dans la crise

Résultat Brut d'Exploitation



Solvabilité



- Une forte capacité bénéficiaire chaque année
 - un RBE élevé...
 - ...constamment très supérieur au coût du risque
- Un renforcement organique de la solvabilité ...
 - ... encore accru par l'augmentation de capital d'octobre 2009

Une solidité démontrée dans la crise,
une solvabilité élevée et encore accrue



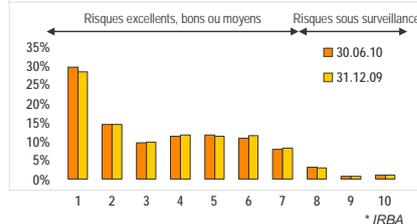
BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 31

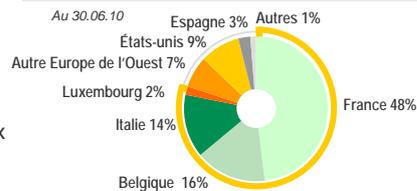
Portefeuille de crédit

- Crédits aux entreprises et institutionnels
 - De bonne qualité : plus de 95% des encours bénéficient d'une notation ≤ 7
- Crédits immobiliers aux particuliers : 163 Md€
 - 80% sur les 4 marchés domestiques (France, Belgique, Italie et Luxembourg)
 - Pas de crise immobilière sur ces marchés ; prix / fin 2006 : France (-1,0%), Italie (+0,9%), Belgique (+15,4%), Luxembourg (+3,6%)
 - Crédits principalement à taux fixe
 - Accordés sur la capacité de remboursement des clients et bien sécurisés par des garanties
- Niveau adéquat de provisionnement des douteux
 - Taux de couverture : 85% au 30.06.10

Notations internes des clients « corporates » *



Crédits immobiliers par zone géographique



Bonne qualité du portefeuille de crédit

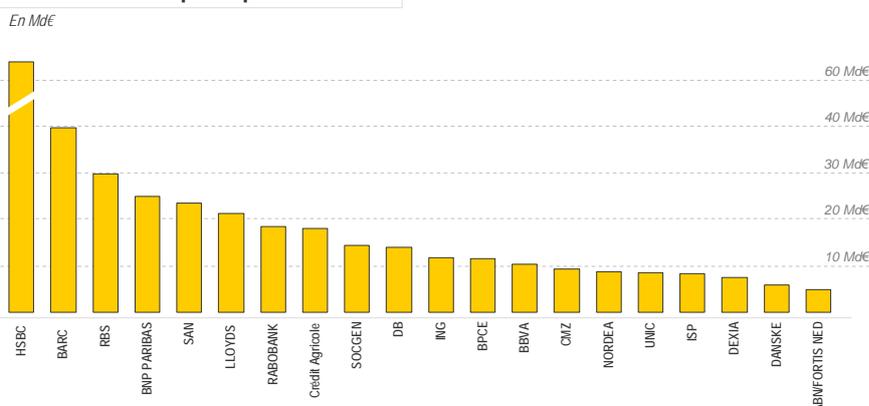


BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 32

Tests de résistance

Test de résistance CEBS Excédent de capital après stress



Tests de résistance : plus de 20 Md€ d'excédent de capital



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 33

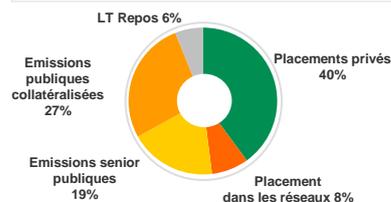
Liquidité

- Liquidité court terme très abondante pour le Groupe
- Faible dépendance au marché interbancaire
 - Loan/Deposit ratio : 115%
 - BNP Paribas : 1ère banque de la zone Euro par les dépôts
 - Ressources très diversifiées en USD
- Programme d'émissions MLT 2010 : 30 Md€
 - Près des trois quarts déjà réalisés
 - 6 juillet : émission de dette senior 1Md€ à 5 ans (mid-swap +87 pb)
 - 2 juin : émission de Covered Bond 1,5 Md€ à 5 ans (mid-swap + 42 pb)
 - Diversification des ressources par types de produits, canaux de distribution et types d'investisseurs

Structure du financement court terme



Structure du financement MLT 2010



Un avantage compétitif confirmé

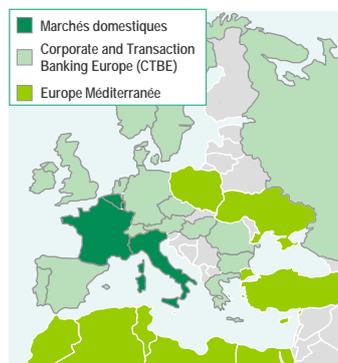


BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 34

Potentiel de développement (1/2)

- **Marchés domestiques : objectif de sur-performance dans des marchés riches et sains**
 - Accroître encore le niveau déjà élevé des ventes croisées grâce au modèle intégré et aux plates-formes partagées
 - Poursuivre la croissance sur des marchés solides : taux d'épargne des ménages supérieur à 15%* ; marchés immobiliers sains ; bonne croissance de la demande de crédits
- **Europe et Méditerranée : gains de parts de marché s'appuyant sur des positions de leader et des plates-formes industrielles de premier plan**
 - Déployer le modèle de banque intégrée et les synergies entre tous les métiers du Groupe
 - Tirer parti du dispositif de banque d'entreprises le plus dense et complet d'Europe



➤ **Une stratégie de développement ambitieuse et différenciée**

* en % du revenu disponible 2008

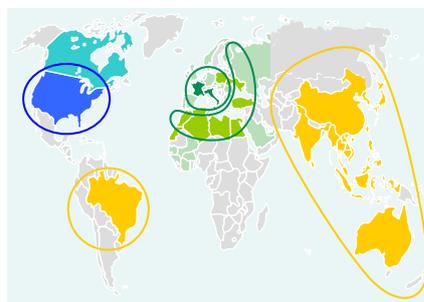


BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 35

Potentiel de développement (2/2)

- **États-Unis : dynamique de développement et synergies renforcées**
 - CIB : capitaliser sur la nouvelle dimension du Groupe auprès des grands clients ; développement sélectif dans les métiers où BNP Paribas bénéficie d'un avantage compétitif
 - BancWest : tirer parti de la nouvelle dynamique et du retour aux profits
- **Asie et Amérique latine : profiter de la forte croissance**
 - Renforcer les positions établies et solides en CIB et Investment Solutions (Asset Management et Banque Privée)
 - Poursuivre les investissements de développement organique



➤ **Une stratégie de développement ambitieuse et différenciée**



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 36

Conclusion



**Capacité bénéficiaire permettant
le maintien d'une solvabilité élevée
tout en finançant activement l'économie**



**Succès de l'intégration de Fortis ;
synergies en avance sur le plan annoncé**



**Une stratégie de développement
ambitieuse et différenciée**



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 37



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés

Groupe BNP Paribas

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
Produit net bancaire	11 174	9 993	+11,8%	11 530	-3,1%	22 704	19 470	+16,6%
Frais de gestion	-6 414	-5 818	+10,2%	-6 596	-2,8%	-13 010	-11 166	+16,5%
Résultat brut d'exploitation	4 760	4 175	+14,0%	4 934	-3,5%	9 694	8 304	+16,7%
Coût du risque	-1 081	-2 345	-53,9%	-1 337	-19,1%	-2 418	-4 171	-42,0%
Résultat d'exploitation	3 679	1 830	n.s.	3 597	+2,3%	7 276	4 133	+76,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	26	59	-55,9%	68	-61,8%	94	43	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-29	281	n.s.	175	n.s.	146	284	-48,6%
Eléments hors exploitation	-3	340	n.s.	243	n.s.	240	327	-26,6%
Résultat avant impôt	3 676	2 170	+69,4%	3 840	-4,3%	7 516	4 460	+68,5%
Impôt sur les bénéfices	-1 248	-376	n.s.	-1 188	+5,1%	-2 436	-1 034	n.s.
Intérêts minoritaires	-323	-190	+70,0%	-369	-12,5%	-692	-264	n.s.
Résultat net part du groupe	2 105	1 604	+31,2%	2 283	-7,8%	4 388	3 162	+38,8%
Coefficient d'exploitation	57,4%	58,2%	-0,8 pt	57,2%	+0,2 pt	57,3%	57,3%	+0,0 pt

- A périmètre et change constants
 - PNB : stable / 2T09
 - Frais de gestion : -1,2% / 2T09
 - Coût du risque : -60,4% / 2T09



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 39

Nombre d'actions, bénéfice et actif nets par action

Nombre d'actions

en millions	30-juin-10	31-déc-09	30-juin-09
Nombre d'actions (fin de période)	1194,5	1185,3	1067,2
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1191,4	1181,6	1062,7
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1182,6	1057,5	972,1

Bénéfice Net par Action

en euros	1S10	2009	1S09
Bénéfice Net par Action (BNA)	3,58	5,20	2,87

Actif Net par Action

en euros	30-juin-10	31-déc-09	30-juin-09
Actif Net par Action en circulation (a)	54,1	51,9	53,4
dont actif net non réévalué par action (a)	52,9	50,9	54,8

(a) Hors TSSDI



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 40

Une structure financière solide

Fonds propres

en milliards d'euros	30-juin-10	31-déc-09	30-juin-09
Capitaux propres part du groupe non réévalués (a)	61,7	58,3	57,0
Gains latents ou différés	1,4	1,2	-1,5
Ratio de solvabilité global	14,5%	14,2%	13,4%
Ratio Tier one (b)	10,6%	10,1%	9,3%

(a) Hors TSSDI et après hypothèse de distribution

(b) Sur la base des risques pondérés Bâle II à 633 Md€ au 30.06.10, à 621 Md€ au 31.12.09 et à 651 Md€ au 30.06.09

Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-10	31-déc-09	30-juin-09
Engagements provisionnables (a)	33,8	31,3	29,1
Provisions (b)	28,7	27,7	25,1
Taux de couverture	85%	88%	86%

(a) Engagements douteux bruts bilan et hors bilan, nets des garanties

(b) Spécifiques et collectives

Notations

S&P	AA	Notation confirmée le 09 février 2010
Fitch	AA-	Notation révisée le 21 juin 2010



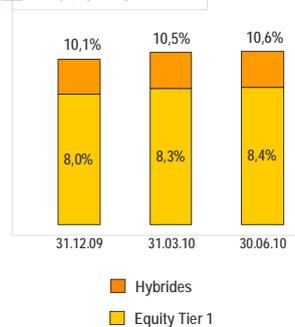
BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 41

Solvabilité

- Fonds propres en hausse au 2T10
 - Tier 1 capital : 67,0 Md€ (+2,1 Md€ / 31.03.2010)
 - Equity Tier 1 : 53,4 Md€ (+2,0 Md€ / 31.03.2010)
- Actifs pondérés en hausse : 633 Md€ (+17 Md€ / 31.03.2010)
 - Effet change : 17 Md€
- Ratio Tier 1 : 10,6% au 30.06.2010 ; +10 pb / 31.03.2010
 - +40 pb liés à la hausse des fonds propres
 - 30 pb liés à la hausse des actifs pondérés

Ratio Tier 1

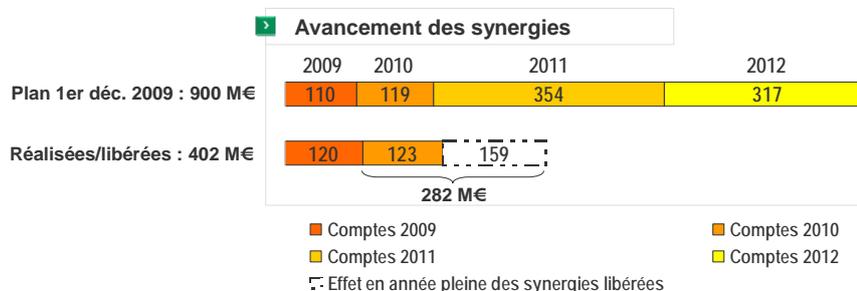


BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 42

BNP Paribas Fortis Synergies

- Synergies libérées
 - 402 M€ libérés en cumul au 30 juin 2010
 - Dont 282 M€ au 1S10 (148 M€ au 2T10)
- Synergies comptabilisées au 1S10 : 123 M€
 - Synergies de coûts : 135 M€
 - Synergies de revenus brutes : 10 M€
 - Coûts marginaux* : -22 M€



Synergies en avance sur le plan annoncé



BNP PARIBAS

* Coûts associés à la réalisation des synergies de revenus

Résultats 30.06.2010 | 43

Coût du risque sur encours (1/2)

Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

en euros	1T08	2T08	3T08	4T08	2008	1T09	2T09*	3T09	4T09	2009*	1T10	2T10
BDF**												
Encours début de trimestre (en Mdt)	109,8	115,6	116,2	117,3	114,8	119,9	132,6	129,8	129,8	128,0	132,6	133,5
Coût du risque (en M€)	29	37	40	97	203	93	142	128	155	518	122	116
Coût du risque (en pb, annualisé)	11	13	14	33	18	31	48	39	48	42	37	35
BNL bc**												
Encours début de trimestre (en Mdt)	65,0	65,2	69,4	68,4	67,0	72,1	75,3	77,1	75,5	75,0	74,8	76,0
Coût du risque (en M€)	84	66	114	147	411	115	165	185	206	671	200	205
Coût du risque (en pb, annualisé)	52	40	66	86	61	64	94	96	109	91	107	108
BeLux**												
Encours début de trimestre (en Mdt)						80,3	81,6	80,0	80,6	80,6	80,1	81,8
Coût du risque (en M€)						111	168	74	353	15	15	66
Coût du risque (en pb, annualisé)						66	82	37	56	7	7	32
BancWest												
Encours début de trimestre (en Mdt)	34,6	32,6	33,9	38,7	35,0	39,6	41,4	37,7	35,4	38,5	36,9	38,5
Coût du risque (en M€)	101	123	121	283	628	279	299	342	275	1195	150	127
Coût du risque (en pb, annualisé)	117	151	143	292	180	282	289	363	311	310	163	132
Europe Méditerranée												
Encours début de trimestre (en Mdt)	19,4	20,7	21,7	23,7	21,4	19,4	27,6	26,7	25,9	24,9	25,8	25,8
Coût du risque (en M€)	36	22	43	276	377	162	218	234	255	869	89	92
Coût du risque (en pb, annualisé)	74	42	79	465	176	334	337	350	394	355	138	143

NB. Le périmètre de chaque métier tient compte de la reconstitution liée à l'intégration de BNP Paribas Fortis en 2009, mais pas en 2008

* Contribution annualisée des activités de BNP Paribas Fortis, en tenant compte de l'entrée dans le Groupe en cours de 2T09 (pour BeLux Retail Banking coût du risque en pb pro forma)

** Avec la Banque Privée à 100%



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 44

Coût du risque sur encours (2/2)

Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

en euros	1T08	2T08	3T08	4T08	2008	1T09	2T09*	3T09	4T09	2009*	1T10	2T10
Personal Finance												
Encours début de trimestre (en Md€)	67,0	69,0	72,0	73,9	70,5	70,7	74,0	74,2	76,5	73,8	81,3	82,4
Coût du risque (en M€)	230	274	330	384	1218	415	462	513	548	1938	524	488
Coût du risque (en pb, annualisé)	137	159	183	208	173	235	255	276	287	264	258	237
Equipment Solutions												
Encours début de trimestre (en Md€)	22,7	22,7	23,2	23,6	23,0	22,8	32,4	32,4	31,6	29,8	30,7	30,2
Coût du risque (en M€)	16	52	39	48	155	47	77	88	95	307	65	72
Coût du risque (en pb, annualisé)	28	92	67	81	67	82	131	109	120	113	85	95
CIB - Métiers de financement												
Encours début de trimestre (en Md€)	130,8	134,5	137,7	155,1	139,5	141,7	181,1	171,5	163,7	164,5	154,8	158,3
Coût du risque (en M€)	-40	43	123	229	355	420	540	425	148	1533	80	-118
Coût du risque (en pb, annualisé)	-12	13	36	59	25	119	137	99	36	98	21	-30
Groupe**												
Encours début de trimestre (en Md€)	458,2	468,2	483,8	509,2	479,9	495,9	660,2	663,1	649,8	617,2	646,3	654,5
Coût du risque (en M€)	546	662	1992	2552	5752	1826	2345	2300	1898	8369	1337	1081
Coût du risque (en pb, annualisé)	48	57	165	200	120	147	158	139	117	140	83	66

NB. Le périmètre de chaque métier tient compte de la recombinaison liée à l'intégration de BNP Paribas Fortis en 2009, mais pas en 2008

* Contribution annualisée des activités de BNP Paribas Fortis, en tenant compte de l'entrée dans le Groupe au cours du 2T09

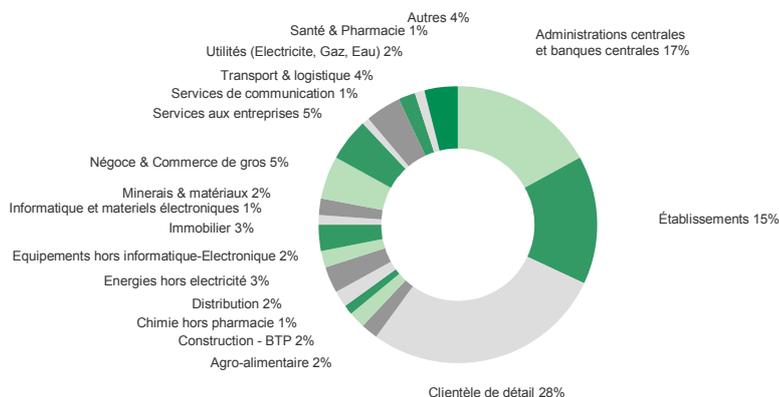
** y compris coût du risque des activités de marché, Investment Solutions et Autres activités



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 45

Ventilation des engagements commerciaux par secteur (y compris BNP Paribas Fortis)



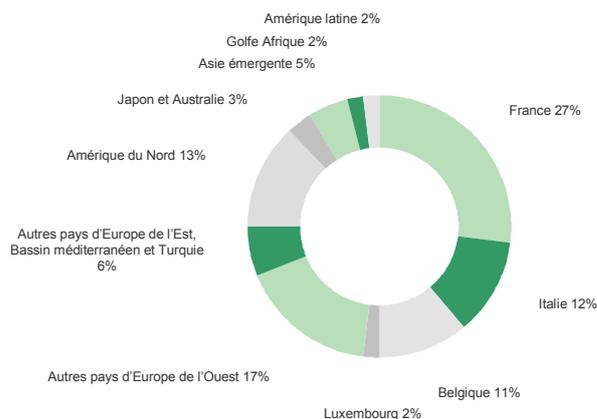
**Crédits bruts + engagements hors bilan, non pondérés
= 1 340 Md€ au 30.06.2010**



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 46

Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique (y compris BNP Paribas Fortis)



Crédits bruts + engagements hors bilan, non pondérés
= 1 340 Md€ au 30.06.2010



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 47

Banque de Détail en France Hors effets PEL/CEL

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	1 732	1 635	+5,9%	1 753	-1,2%	3 485	3 237	+7,7%
<i>dont revenus d'intérêt</i>	1 012	959	+5,5%	1 019	-0,7%	2 037	1 897	+7,1%
<i>dont commissions</i>	720	676	+6,5%	734	-1,9%	1 454	1 340	+8,5%
Frais de gestion	-1 109	-1 054	+5,2%	-1 091	+1,6%	-2 200	-2 075	+6,0%
RBE	623	581	+7,2%	662	-5,9%	1 285	1 162	+10,6%
Coût du risque	-116	-142	-18,3%	-122	-4,9%	-238	-235	+1,3%
Résultat d'exploitation	507	439	+15,5%	540	-6,1%	1 047	927	+12,9%
Éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	1	n.s.
Résultat avant impôt	507	439	+15,5%	540	-6,1%	1 047	928	+12,8%
Résultat attribuable à IS	-28	-25	+12,0%	-33	-15,2%	-61	-50	+22,0%
Résultat avant impôt de BDDF	479	414	+15,7%	507	-5,5%	986	878	+12,3%
Coefficient d'exploitation	64,0%	64,5%	-0,5 pt	62,2%	+1,8 pt	63,1%	64,1%	-1,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,8	5,6	+4,1%

A périmètre constant / 2T09 : PNB : +4,0% ; Frais de gestion : +3,0% ; Résultat avant impôt : +16,5%
Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Commissions : +4,8%* / 2T09
 - Commissions financières : +3,1%* / 2T09
 - Commissions bancaires : +5,5%* / 2T09



BNP PARIBAS

* A périmètre constant
Résultats 30.06.2010 | 48

Banque de Détail en France Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours			Variation / 2T09			Variation / 1T10		
	2T10	historique	à périmètre constant	historique	1S10	historique	à périmètre constant	historique	à périmètre constant
CREDITS	137,8	+5,2%	+3,3%	+0,3%	137,6	+6,4%	+3,3%		
Particuliers	70,6	+9,1%	+8,0%	+1,6%	70,0	+9,2%	+7,5%		
Dont Immobilier	61,3	+9,0%	+7,8%	+1,7%	60,8	+9,0%	+7,2%		
Dont Consommation	9,3	+9,8%	+9,4%	+1,2%	9,2	+10,5%	+9,8%		
Entreprises	62,4	+0,1%	-2,4%	-1,4%	62,9	+2,3%	-1,8%		
DEPOTS	104,3	+0,0%	-1,6%	+4,0%	102,3	-0,5%	-2,8%		
Dépôts à vue	45,4	+9,1%	+7,0%	+3,7%	44,6	+10,9%	+7,5%		
Comptes d'épargne	45,2	+2,5%	+2,1%	+0,5%	45,1	+5,0%	+4,3%		
Dépôts à taux de marché	13,7	-26,2%	-29,1%	+18,5%	12,7	-35,8%	-38,3%		

En milliards d'euros	Variation			Variation /		
	30-juin-10	30.06.10 / 30.06.09	à périmètre constant	historique	31.03.10	historique
EPARGNE HORS-BILAN						
Assurance-vie	67,4	+9,9%	+9,9%	+1,2%		
OPCVM _{IS}	77,7	-10,8%	-10,8%	-7,2%		

(1) Non compris OPCVM de droit luxembourgeois (PARVEST); Source : Europerformance.

- **Crédits**
 - Particuliers : accélération de la croissance des crédits immobiliers (+7,8%* / 2T09), avec une production record en Juin (1,7 Md€)
 - Entreprises : maintien de la demande de crédit à un niveau bas
- **Dépôts**
 - Bonne progression des dépôts à vue (+3 Md€* / 2T09) et des comptes d'épargne (+0,9 Md€* / 2T09)
 - Reprise de la croissance des dépôts à terme : +18,5% / 1T10

* A périmètre constant



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 49

BNL banca commerciale

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	755	741	+1,9%	759	-0,5%	1 514	1 468	+3,1%
Frais de gestion	-443	-445	-0,4%	-433	+2,3%	-876	-871	+0,6%
RBE	312	296	+5,4%	326	-4,3%	638	597	+6,9%
Coût du risque	-205	-165	+24,2%	-200	+2,5%	-405	-280	+44,6%
Résultat d'exploitation	107	131	-18,3%	126	-15,1%	233	317	-26,5%
Éléments hors exploitation	-2	1	n.s.	0	n.s.	-2	1	n.s.
Résultat avant impôt	105	132	-20,5%	126	-16,7%	231	318	-27,4%
Résultat attribuable à IS	-2	-2	+0,0%	-3	-33,3%	-5	-2	n.s.
Résultat avant impôt de BNL bc	103	130	-20,8%	123	-16,3%	226	316	-28,5%
Coefficient d'exploitation	58,7%	60,1%	-1,4 pt	57,0%	+1,7 pt	57,9%	59,3%	-1,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						4,8	4,5	+5,4%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +1,6% ; Frais de gestion : -1,4% ; Résultat avant impôt : -18,3%
Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- **PNB** : +1,6%* / 2T09**
 - Commissions (+6,4%* / 2T09) : gains de part de marché, hausse des commissions financières, part prépondérante des commissions récurrentes dans les revenus par rapport aux droits d'entrée
 - Revenus d'intérêt (-0,9%* / 2T09) : croissance des dépôts à vue, encours de crédits stables mais effet négatif de la baisse des taux sur les marges



BNP PARIBAS

* A périmètre constant ; ** Intégrant 100% de la Banque Privée Italie

Résultats 30.06.2010 | 50

BNL banca commerciale Volumen

Encours moyens (en milliards d'euros)	Encours	Variation / 2T09		Variation / 1T10	Encours	Variation / 1S09
	2T10	historique	à périmètre constant	historique	1S10	historique
CRÉDITS	69,4	+1,4%	-0,0%	+1,5%	68,9	+2,2%
Particuliers	31,6	-0,4%	-1,0%	+0,5%	31,5	+0,2%
Dont Immobilier	22,1	-3,1%	-3,1%	-0,4%	22,1	-2,5%
Entreprises	37,9	+3,0%	+0,7%	+2,3%	37,4	+4,0%
DEPÔTS et TITRES	38,7	-1,1%	-1,4%	-0,4%	38,8	-1,2%
Dépôts Particuliers	22,1	+2,0%	+1,9%	-0,6%	22,2	+3,4%
Dépôts Entreprises	11,5	+15,4%	+14,1%	+3,8%	11,3	+10,5%
Obligations vendues à la clientèle	5,1	-32,0%	-32,0%	-8,4%	5,3	-29,8%

En milliards d'euros	30-juin-10	Variation 30.06.10 / 30.06.09		Variation 30.06.10 / 31.03.10
		historique	à périmètre constant	
ÉPARGNE HORS-BILAN				
OPCVM	9,7	+24,7%	+24,7%	-1,5%
Assurance-vie	11,3	+7,4%	+7,4%	+0,3%

- Crédits : reprise des crédits d'investissement
- Dépôts : politique de rémunération maîtrisée
 - Bonne croissance des dépôts à vue, pour les particuliers comme les entreprises, grâce aux ouvertures d'agences et aux nouveaux clients
 - Poursuite du repli des repos et des dépôts des entreprises à taux de marché, transférés vers l'épargne financière
- Epargne financière
 - Assurance vie : bonne collecte brute
 - OPCVM : collecte nette positive pour le Groupe BNP Paribas en Italie (vs -4,6 Md€ pour le marché, source Assogestioni)



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 51

BeLux Retail Banking

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
	pro forma		à pcc			pro forma		à pcc
PNB	836	781	+7,2%	864	-3,2%	1700	1565	+8,8%
Frais de gestion	-599	-587	+2,0%	-598	+0,2%	-1197	-1174	+2,0%
RBE	237	194	+22,9%	266	-10,9%	503	391	+29,3%
Coût du risque	-66	-132	-49,3%	-15	n.s.	-81	-209	-60,9%
Résultat d'exploitation	171	62	x2,8	251	-31,9%	422	182	x2,3
Éléments hors exploitation	3	2	+65,5%	2	+50,0%	5	3	+36,2%
Résultat avant impôt	174	64	x2,7	253	-31,2%	427	185	x2,3
Résultat attribuable à Investment Solutions	-18	-14	+26,1%	-18	+0,0%	-36	-27	+34,8%
Résultat avant impôt de BeLux Retail Banking	156	50	x3,2	235	-33,6%	391	158	x2,5

Coefficient d'exploitation	71,7%	75,2%	-3,6 pt	69,2%	+2,5 pt	70,4%	75,0%	-4,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						2,8	3,2	-12,1%

Incluant 100% de la Banque Privée belge pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 52

BeLux Retail Banking Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours 2T10	Variation / 2T09 à périmètre constant	Variation / 1T10 à périmètre constant	Encours 1S10	Variation / 1S09 à périmètre constant
CREDITS	82,2	+1,4%	+1,0%	81,8	+0,9%
Particuliers	53,6	+7,2%	+2,3%	52,9	+6,0%
Dont immobilier	33,6	+8,9%	+2,5%	33,2	+8,4%
Dont Consommation	1,9	-6,0%	+1,5%	1,9	-10,6%
Dont entrepreneurs	17,4	+3,7%	+3,0%	17,1	+2,8%
Entreprises et collectivités publ.	28,6	-7,9%	-1,6%	28,8	-7,3%
DEPOTS	95,1	+13,2%	+4,5%	93,1	+11,3%
Dépôts à vue	29,1	+6,8%	+9,0%	27,9	+4,4%
Comptes d'épargne	56,3	+34,0%	+5,9%	54,7	+33,7%
Dépôts à terme	9,6	-34,1%	-12,9%	10,3	-34,5%

En milliards d'euros	30-juin-10	Variation / 30.06.09 à périmètre constant	Variation 30.06.10 / 31.03.10
FONDS SOUS GESTION			
Assurance-vie	23,1	+9,0%	+2,2%
OPCVM	40,3	+0,7%	-0,3%

- Crédits : +1,4%* / 2T09
 - Bonne progression des crédits immobiliers en Belgique et au Luxembourg
 - Bonne dynamique des crédits aux entrepreneurs
- Dépôts : +13,2%* / 2T09
 - Bonne croissance des comptes à vue, en particulier des entreprises et collectivités publiques
 - Forte hausse des comptes d'épargne dans les deux pays, au détriment des dépôts à terme
- Epargne financière
 - Assurance vie : bonne collecte



BNP PARIBAS

*A périmètre constant

Résultats 30.06.2010 | 53

Europe Méditerranée

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	463	468	-1,1%	454	+2,0%	917	897	+2,2%
Frais de gestion	-350	-286	+22,4%	-330	+6,1%	-680	-522	+30,3%
RBE	113	182	-37,9%	124	-8,9%	237	375	-36,8%
Coût du risque	-92	-218	-57,8%	-89	+3,4%	-181	-380	-52,4%
Résultat d'exploitation	21	-36	n.s.	35	-40,0%	56	-5	n.s.
SME	-1	-4	-75,0%	12	n.s.	11	2	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	1	n.s.	-3	n.s.	-3	1	n.s.
Résultat avant impôt	20	-39	n.s.	44	-54,5%	64	-2	n.s.

Coefficient d'exploitation	75,6%	61,1%	+14,5 pt	72,7%	+2,9 pt	74,2%	58,2%	+16,0 pt
Fonds propres alloués (Mdt)						2,7	2,8	-4,0%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : -7,7% ; Frais de gestion : +4,4%

- Effet change significatif à la suite de l'appréciation du dollar et des devises corrélées



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 54

Europe Méditerranée Volumen et risques

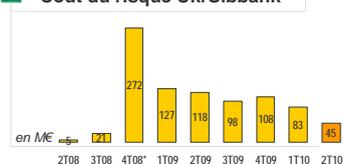
Encours moyens en milliards d'euros	2T10	Variation / 2T09 à périmètre et change constants		Variation / 1T10 à périmètre et change constants		1S10	Variation / 1S09 à périmètre et change constants	
		historique	-3,1%	historique	+1,6%		historique	-5,1%
CREDITS	24,9	+10,5%	-3,1%	+6,8%	+1,6%	24,1	+14,2%	-5,1%
DEPOTS	19,8	-13,1%	-0,9%	+5,5%	+0,8%	19,3	-10,3%	-1,7%

Coût du risque / encours*

Coût du risque annualisé / encours début de période	Taux				
	2T09	3T09	4T09	1T10	2T10
Turquie	2,01%	1,38%	3,19%	-0,37%	-0,26%
UkrSibbank	10,44%	9,24%	11,39%	8,64%	4,66%
Pologne	1,72%	1,93%	1,25%	0,16%	1,08%
Autres	2,06%	3,14%	2,81%	0,38%	1,56%
Europe Méditerranée	3,37%	3,50%	3,94%	1,38%	1,43%

* À périmètre historique

Coût du risque UkrSibbank



* Provision de portefeuille de 233 M€ au 4T08



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 55

BancWest

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	601	552	+8,9%	533	+12,8%	1 134	1 113	+1,9%
Frais de gestion	-322	-316	+1,9%	-288	+11,8%	-610	-625	-2,4%
RBE	279	236	+18,2%	245	+13,9%	524	488	+7,4%
Coût du risque	-127	-299	-57,5%	-150	-15,3%	-277	-578	-52,1%
Résultat d'exploitation	152	-63	n.s.	95	+60,0%	247	-90	n.s.
SME	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	1	1	+0,0%	1	+0,0%	2	2	+0,0%
Résultat avant impôt	153	-62	n.s.	96	+59,4%	249	-88	n.s.
Coefficient d'exploitation	53,6%	57,2%	-3,6 pt	54,0%	-0,4 pt	53,8%	56,2%	-2,4 pt
Fonds propres alloués (Mdt)						3,2	3,3	-3,5%

A change constant / 2T09 : PNB : +2,3% ; Frais de gestion : -4,6%

- USD/EUR : + 7,1% / 2T09



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 56

BancWest Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	2T10	Variation / 2T09		Variation / 1T10		1S10	Variation / 1S09	
		à périmètre historique	et change constants	à périmètre historique	et change constants		à périmètre historique	et change constants
CREDITS	40,6	+4,3%	-5,4%	+8,1%	-0,6%	39,1	-2,8%	-5,5%
Crédits à la consommation	9,0	+7,0%	-3,0%	+9,8%	+1,0%	8,6	-2,0%	-4,8%
Crédits immobiliers	11,5	+1,7%	-7,8%	+7,2%	-1,4%	11,1	-4,4%	-7,1%
Immobilier commercial	10,1	+4,3%	-5,4%	+7,4%	-1,2%	9,8	-1,7%	-4,5%
Crédits aux entreprises	10,0	+5,1%	-4,7%	+8,3%	-0,4%	9,6	-2,6%	-5,3%
DEPOTS	39,3	+18,3%	+7,3%	+8,5%	-0,2%	37,8	+11,5%	+8,3%

- Ratio crédits / dépôts : 103% vs 117% au 2T09
- Crédits : poursuite de la baisse des encours* / 2T09, décroissance ralentie* / 1T10
 - Crédits consommation : bonne tendance notamment en crédit automobile et véhicules de loisir, croissance / 1T10
 - Crédit aux entreprises : légère amélioration de la production dans un contexte de demande faible
 - Crédit immobilier : poursuite de la politique de cession à Fannie Mae de la production des crédits immobiliers à très long terme (« 30-year conforming ») initiée en juillet 2009
- Dépôts : +7,3%* / 2T09
 - Forte progression des core deposits** : 41,6 Md\$, +11,3%* / 2T09
 - Hausse des encours de « money market deposits » (15,0 Md\$ d'encours vs 11,8 Md\$ au 2T09)



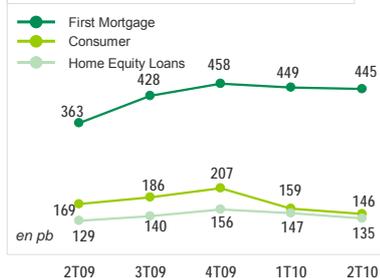
BNP PARIBAS

*A change constant ; **Dépôts hors Jumbo CDs

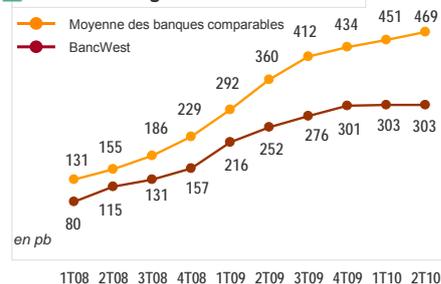
Résultats 30.06.2010 | 57

BancWest Risques

Taux d'impayés à 30 jours et plus



Non-accruing Loans / Total Loans



- Taux de crédit douteux : stable / 31.03.10 à 303 pb
 - Stabilisation du taux de douteux sur les crédits immobiliers résidentiels / 1T10
- Début d'amélioration de la qualité du portefeuille de crédit
 - Baisse des taux d'impayés pour les particuliers, dans l'ensemble des segments, pour le second trimestre consécutif



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 58

Personal Finance

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	1 250	1 064	+17,5%	1 261	-0,9%	2 511	2 090	+20,1%
Frais de gestion	-592	-509	+16,3%	-576	+2,8%	-1 168	-1 017	+14,8%
RBE	658	555	+18,6%	685	-3,9%	1 343	1 073	+25,2%
Coût du risque	-488	-462	+5,6%	-524	-6,9%	-1 012	-877	+15,4%
Résultat d'exploitation	170	93	+82,8%	161	+5,6%	331	196	+68,9%
SME	21	19	+10,5%	13	+61,5%	34	33	+3,0%
Autres éléments hors exploitation	5	26	-80,8%	7	-28,6%	12	27	-55,6%
Résultat avant impôt	196	138	+42,0%	181	+8,3%	377	256	+47,3%
Coefficient d'exploitation	47,4%	47,8%	-0,4 pt	45,7%	+1,7 pt	46,5%	48,7%	-2,2 pt
Fonds propres alloués (Mdc)						3,8	3,4	+11,5%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +4,8% ; Frais de gestion : +4,9% ; Résultat avant impôt : +44,4%

- Rappel : Findomestic en Intégration Globale depuis le 01.12.2009



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 59

Personal Finance Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T10	Variation / 2T09		Variation / 1T10	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
TOTAL ENCOURS CONSOLIDÉS	85,5	+14,7%	+2,7%	+1,8%	+1,3%
Crédits à la consommation	49,7	+18,8%	-1,2%	+0,4%	+0,1%
Crédits immobiliers	35,8	+9,4%	+7,9%	+3,8%	+3,1%
TOTAL ENCOURS GERES ⁽¹⁾	115,8	+5,7%	+2,9%	+2,9%	+2,7%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

Coût du risque / encours**

Coût du risque annualisé / encours début de période	Taux 2T09	Taux 3T09	Taux 4T09	Taux 1T10	Taux 2T10
France	1,58%	1,61%	1,74%	1,63%	1,53%
Italie	3,77%	4,25%	3,82%	3,97%	3,19%
Espagne	3,17%	4,34%*	3,80%	3,28%	5,19%*
Autres Europe de l'ouest	2,30%	2,00%	2,11%	1,47%	1,21%
Europe de l'est	11,95%	9,51%	14,92%	9,55%	5,52%
B Brésil	4,87%	4,68%	4,38%	4,15%	3,94%
Autres	2,64%	2,62%	2,62%	4,64%	2,13%
Personal Finance	2,55%	2,76%	2,87%	2,58%	2,37%

*One-off liée à l'actualisation des coefficients de provisionnement ** À périmètre historique



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 60

Equipment Solutions

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	396	291	+36,1%	357	+10,9%	753	488	+54,3%
Frais de gestion	-195	-181	+7,7%	-195	+0,0%	-390	-347	+12,4%
RBE	201	110	+82,7%	162	+24,1%	363	141	n.s.
Coût du risque	-72	-77	-6,5%	-65	+10,8%	-137	-124	+10,5%
Résultat d'exploitation	129	33	n.s.	97	+33,0%	226	17	n.s.
SME	-2	-3	-33,3%	-4	-50,0%	-6	-7	-14,3%
Autres éléments hors exploitation	-2	0	n.s.	2	n.s.	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	125	30	n.s.	95	+31,6%	220	10	n.s.
Coefficient d'exploitation	49,2%	62,2%	-13,0 pt	54,6%	-5,4 pt	51,8%	71,1%	-19,3 pt
Fonds propres alloués (Mdt)						2,1	1,9	+8,7%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +23,7% ; Frais de gestion : +1,5%

- PNB : +23,7%* / 2T09
 - Fort rebond du prix des véhicules d'occasion
- Coût du risque : -34,4%* / 2T09



BNP PARIBAS

*A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2010 | 61

Equipment Solutions Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	2T10	Variation / 2T09		Variation / 1T10		1S10	Variation / 1S09	
		à périmètre historique	et change constants	à périmètre historique	et change constants		à périmètre historique	et change constants
TOTAL ENCOURS CONSOLIDES	33,6	+12,5%	-6,2%	+4,1%	+3,4%	33,7	+23,7%	-6,6%
Leasing	26,3	+16,8%	-7,0%	+4,3%	+3,8%	26,4	+33,6%	-7,2%
Location Longue Durée avec services	7,3	-0,8%	-3,1%	+3,4%	+2,0%	7,3	-2,4%	-4,5%
TOTAL ENCOURS GERES	33,9	+12,3%	-5,9%	+4,2%	+3,5%	34,0	+23,4%	-6,3%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	622	+2,3%	-	+1,9%	-	616	+1,3%	-
Sur un parc géré total	690	+0,6%	-	+1,5%	-	685	-0,5%	-



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 62

Investment Solutions

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	1 539	1 330	+15,7%	1 444	+6,6%	2 983	2 476	+20,5%
Frais de gestion	-1 088	-941	+15,6%	-1 023	+6,4%	-2 111	-1 761	+19,9%
RBE	451	389	+15,9%	421	+7,1%	872	715	+22,0%
Coût du risque	3	-24	n.s.	-2	n.s.	1	-36	n.s.
Résultat d'exploitation	454	365	+24,4%	419	+8,4%	873	679	+28,6%
SME	17	21	-19,0%	26	-34,6%	43	12	n.s.
Autres éléments hors exploitation	2	-28	n.s.	22	-90,9%	24	-32	n.s.
Résultat avant impôt	473	358	+32,1%	467	+1,3%	940	659	+42,6%
Coefficient d'exploitation	70,7%	70,8%	-0,1 pt	70,8%	-0,1 pt	70,8%	71,1%	-0,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6,3	5,5	+14,0%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +5,7% ; Frais de gestion : +3,9% ; Résultat avant impôt : +24,8%

- Actifs sous gestion : +11,0%* / 30.06.09



BNP PARIBAS

* A périmètre constant

Résultats 30.06.2010 | 63

Investment Solutions Activité

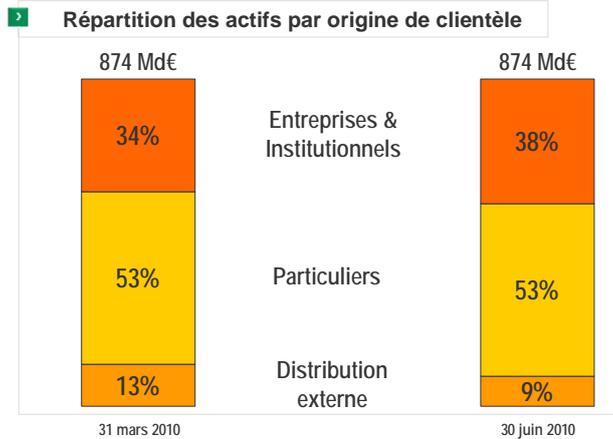
	30-juin-10	30-juin-09 historique	Variation / 30 juin 2009 historique à périmètre constant		31-mars-10	Variation / 31-mars-10
Actifs sous gestion (en Md€)	874	544	+60,7%	+11,0%	874	+0,1%
Gestion d'actifs	444	249	+78,5%	+9,0%	453	-2,1%
Wealth Management	251	154	+62,5%	+11,0%	247	+1,4%
Personal Investors	30	26	+13,9%	+13,9%	29	+2,0%
Services Immobiliers	8	8	+9,0%	+9,0%	8	+5,1%
Assurance	142	107	+32,0%	+17,2%	136	+4,3%
	2T10	2T09 historique	2T10 / 2T09 historique à périmètre constant		1T10	Variation / 1T10
Collecte nette (en Md€)	-4,4	6,5	n.s.	-15,7%	-0,2	n.s.
Gestion d'actifs	-8,9	2,0	n.s.	-35,8%	-4,3	n.s.
Wealth Management	1,4	2,5	-45,6%	n.s.	1,7	-18,2%
Personal Investors	0,7	-0,1	n.s.	n.s.	0,2	n.s.
Services Immobiliers	0,3	0,1	n.s.	n.s.	0,0	n.s.
Assurance	2,2	2,0	+13,3%	+0,4%	2,2	+3,4%
	30-juin-10	30-juin-09 historique	30.06.10 / 30.06.09 historique à périmètre constant		31-mars-10	Variation / 31-mars-10
Métier Titres						
Actifs en conservation (en Md€)	4 444	3 577	+24,2%	+21,2%	4 237	+4,9%
Actifs sous administration (en Md€)	750	612	+22,5%	+22,5%	752	-0,3%
	2T10	2T09	2T10 / 2T09		1T10	2T10 / 1T10
Nombre de transactions (en millions)	12,3	12,7	-2,9%	-2,9%	11,5	+6,9%



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 64

Investment Solutions Répartition des actifs par origine de clientèle



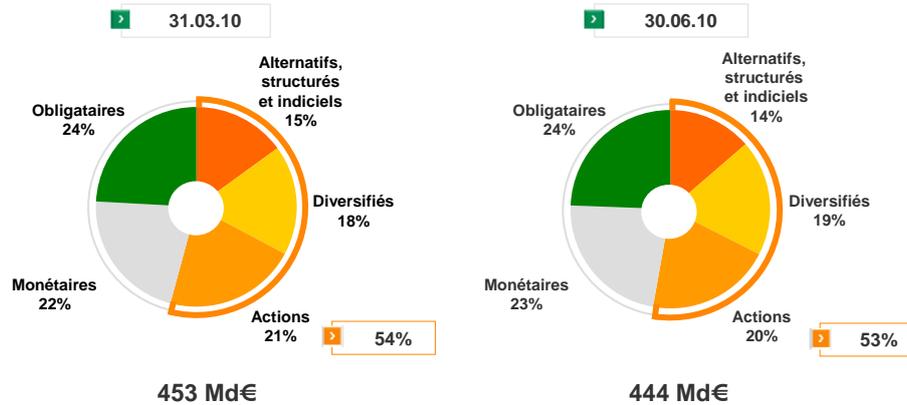
Majorité de clients particuliers



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 65

Gestion d'actifs Ventilation des actifs gérés



Prépondérance de produits à forte valeur ajoutée



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 66

Investment Solutions Gestion Institutionnelle et Privée

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	833	721	+15,5%	812	+2,6%	1 645	1 267	+29,8%
Frais de gestion	-616	-519	+18,7%	-587	+4,9%	-1 203	-937	+28,4%
RBE	217	202	+7,4%	225	-3,6%	442	330	+33,9%
Coût du risque	5	-23	n.s.	1	n.s.	6	-27	n.s.
Résultat d'exploitation	222	179	+24,0%	226	-1,8%	448	303	+47,9%
SME	4	7	-42,9%	5	-20,0%	9	5	+80,0%
Autres éléments hors exploitation	7	-2	n.s.	23	-69,6%	30	-6	n.s.
Résultat avant impôt	233	184	+26,6%	254	-8,3%	487	302	+61,3%
Coefficient d'exploitation	73,9%	72,0%	+1,9 pt	72,3%	+1,6 pt	73,1%	74,0%	-0,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,5	1,3	+14,9%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +1,1% ; Frais de gestion : +2,9% ; Résultat avant impôt : +11,5%

- Actifs gérés : +9,9%* / 30.06.09
- PNB : +1,1%* / 2T09
 - Wealth Management : bonne résistance des réseaux domestiques
 - Personal Investors : rebond des volumes de transaction, notamment en Allemagne
 - Services Immobiliers : reprise des transactions dans l'immobilier d'entreprise et des constructions dans l'immobilier résidentiel



BNP PARIBAS

* A périmètre constant

Résultats 30.06.2010 | 67

Investment Solutions Assurance

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	377	303	+24,4%	353	+6,8%	730	602	+21,3%
Frais de gestion	-214	-181	+18,2%	-189	+13,2%	-403	-351	+14,8%
RBE	163	122	+33,6%	164	-0,6%	327	251	+30,3%
Coût du risque	-2	-2	+0,0%	-3	-33,3%	-5	-9	-44,4%
Résultat d'exploitation	161	120	+34,2%	161	+0,0%	322	242	+33,1%
SME	14	13	+7,7%	20	-30,0%	34	6	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-5	-26	-80,8%	-1	n.s.	-6	-26	-76,9%
Résultat avant impôt	170	107	+58,9%	180	-5,6%	350	222	+57,7%
Coefficient d'exploitation	56,8%	59,7%	-2,9 pt	53,5%	+3,3 pt	55,2%	58,3%	-3,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						4,5	3,8	+16,7%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +21,2% ; Frais de gestion : +11,4% ; Résultat avant impôt : +61,0%

- Chiffre d'affaires : +6,0%* / 2T09
 - Bonne progression des activités de protection en France et à l'international
- Mises en équivalence : principalement AG Assurance et BNL Vita



BNP PARIBAS

* A périmètre constant

Résultats 30.06.2010 | 68

Investment Solutions Métier Titres

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	329	306	+7,5%	279	+17,9%	608	607	+0,2%
Frais de gestion	-258	-241	+7,1%	-247	+4,5%	-505	-473	+6,8%
RBE	71	65	+9,2%	32	n.s.	103	134	-23,1%
Coût du risque	0	1	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat d'exploitation	71	66	+7,6%	32	n.s.	103	134	-23,1%
Eléments hors exploitation	-1	1	n.s.	1	n.s.	0	1	n.s.
Résultat avant impôt	70	67	+4,5%	33	n.s.	103	135	-23,7%
Coefficient d'exploitation	78,4%	78,8%	-0,4 pt	88,5%	-10,1 pt	83,1%	77,9%	+5,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,3	0,4	-17,8%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +2,7% ; Frais de gestion : +1,0% ; Résultat avant impôt : +7,0%

- Rebond du PNB
 - Effets de la hausse des encours (+21%* / 2T09)
 - Rebond des volumes de transactions au 2T10 (-3% / 2T09 mais +7% / 1T10)
 - Bonne activité sur le change
 - Faible marge d'intérêt sur encaisses liée au faible niveau de taux en 2010
- Fusion juridique des activités de BGL Securities Services achevée
- Acquisition de l'activité de conservation et de dépositaire de Banca Popolare di Milano bouclée en juillet

* A périmètre constant



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 69

Corporate and Investment Banking

En millions d'euros	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	2 685	3 851	-30,3%	3 752	-28,4%	6 437	7 579	-15,1%
Frais de gestion	-1 485	-1 635	-9,2%	-1 859	-20,1%	-3 344	-3 407	-1,8%
RBE	1 200	2 216	-45,8%	1 893	-36,6%	3 093	4 172	-25,9%
Coût du risque	61	-844	n.s.	-207	n.s.	-146	-1 541	-90,5%
Résultat d'exploitation	1 261	1 372	-8,1%	1 686	-25,2%	2 947	2 631	+12,0%
SME	4	4	+0,0%	5	-20,0%	9	2	n.s.
Autres éléments hors exploitation	13	3	n.s.	6	n.s.	19	5	n.s.
Résultat avant impôt	1 278	1 379	-7,3%	1 697	-24,7%	2 975	2 638	+12,8%
Coefficient d'exploitation	55,3%	42,5%	+12,8 pt	49,5%	+5,8 pt	51,9%	45,0%	+6,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						14,1	15,2	-7,3%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : -37,5% ; Frais de gestion : -17,0% ; Résultat avant impôt : -16,4%

- PNB : bonne résistance malgré un contexte de marché défavorable
 - base 2T09 très élevée
- Coefficient d'exploitation : 55,3%
- Diminution de la consommation de capital



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 70

Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux

<i>En millions d'euros</i>	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	1 526	3 039	-49,8%	2 719	-43,9%	4 245	5 970	-28,9%
<i>dont Actions et Conseil</i>	268	778	-65,6%	845	-68,3%	1 113	814	+36,7%
<i>dont Fixed Income</i>	1 258	2 261	-44,4%	1 874	-32,9%	3 132	5 156	-39,3%
Frais de gestion	-1 053	-1 261	-17,8%	-1 460	-27,9%	-2 513	-2 765	-9,1%
RBE	473	1 758	-73,1%	1 259	-62,4%	1 732	3 205	-46,0%
Coût du risque	-57	-304	-81,3%	-127	-55,1%	-184	-581	-68,3%
Résultat d'exploitation	416	1 454	-71,4%	1 132	-63,3%	1 548	2 624	-41,0%
SME	0	0	n.s.	1	n.s.	1	-2	n.s.
Autres éléments hors exploitation	12	5	n.s.	7	+71,4%	19	7	n.s.
Résultat avant impôt	428	1 459	-70,7%	1 140	-62,5%	1 568	2 629	-40,4%
Coefficient d'exploitation	69,0%	42,2%	+26,8 pt	53,7%	+15,3 pt	59,2%	46,3%	+12,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,9	7,0	-15,4%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : -55,9% ; Frais de gestion : -22,7% ; Résultat avant impôt : -75,5%

- PNB : 1 526 M€
 - Rappel : 2T09 extrêmement élevé
- Coût du risque : -81,3% / 2T09



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 71

Corporate and Investment Banking Métiers de Financement

<i>En millions d'euros</i>	2T10	2T09	2T10 / 2T09	1T10	2T10 / 1T10	1S10	1S09	1S10 / 1S09
PNB	1 159	812	+42,7%	1 033	+12,2%	2 192	1 609	+36,2%
Frais de gestion	-432	-354	+22,0%	-399	+8,3%	-831	-642	+29,4%
RBE	727	458	+58,7%	634	+14,7%	1 361	967	+40,7%
Coût du risque	118	-540	n.s.	-80	n.s.	38	-960	n.s.
Résultat d'exploitation	845	-82	n.s.	554	+52,5%	1 399	7	n.s.
Eléments hors exploitation	5	2	n.s.	3	+66,7%	8	2	n.s.
Résultat avant impôt	850	-80	n.s.	557	+52,6%	1 407	9	n.s.
Coefficient d'exploitation	37,3%	43,6%	-6,3 pt	38,6%	-1,3 pt	37,9%	39,9%	-2,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,2	8,2	-0,4%

A périmètre et change constants / 2T09 : PNB : +37,7% ; Frais de gestion : +1,1%

- En reprise de provision
- Résultat trimestriel record



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 72

Corporate and Investment Banking

- Conseil et Marchés de capitaux : une position confortée de leader en Europe auprès des entreprises et des institutions financières; des franchises reconnues sur les dérivés
 - Best Equity Derivatives House 2010 (*Euromoney*)
 - Best Equity Structured Product 2010 (*Finance Asia*)
 - #1 All bonds in Euros (*Thomson Reuters – 1H 2010*)
 - #2 All Covered Bonds (*Thomson Reuters – 1H 2010*)
 - #2 Equity-linked - bookrunner - Europe (*Dealogic – 1H 2010*)
- Métiers de Financement : des franchises mondiales reconnues et un leadership en Europe
 - #1 MLA for all Export Credit Agency backed loans (*Dealogic – 1H 2010*)
 - #1 MLA for Global Project Finance Loans (*IJ Online – 1H 2010*)
 - #1 MLA for Global Trade Finance Loans (*Dealogic – 1H 2010*)



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 73

Autres Activités Y compris Klépierre

	2T10	2T09	1T10	1S10	1S09
<i>En millions d'euros</i>					
PNB	1 025	-246	462	1 487	-123
Frais de gestion	-283	-184	-255	-538	-307
<i>dont coûts de restructuration</i>	-180	-20	-143	-323	-25
RBE	742	-430	207	949	-430
Coût du risque	19	-5	38	57	-11
Résultat d'exploitation	761	-435	245	1 006	-441
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-16	21	16	0	-1
Autres éléments hors exploitation	-46	276	138	92	279
Résultat avant impôt	699	-138	399	1 098	-163

- Rappel 2T09
 - Revenus : Dépréciation de titres (-440 M€) et réévaluation de dette propre (-237 M€)
 - Autres éléments hors exploitation : Badwill lié à la consolidation de Fortis (+815 M€) partiellement compensé par des dépréciations exceptionnelles des écarts d'acquisition (-524 M€)
- Revenus 2T10 : 1 025 M€
 - Amortissement de la mise à la juste valeur du banking book (Purchase Accounting) : 177 M€
 - Réévaluation de la dette propre : 235 M€ vs -29 M€ au 1T10 et -237 M€ au 2T09
 - BNP Paribas Principal Investments : 158 M€ vs 10 M€ au 1T10 et -16 M€ au 2T09



BNP PARIBAS

Résultats 30.06.2010 | 74



Expositions sensibles selon recommandations du Financial Stability Board

Au 30 Juin 2010

1

Expositions sur conduits et SIVs

As at 30 June 2010

in €bn

	Entity data		BNP Paribas exposure				
	Assets funded	Securities issued	Liquidity lines		Credit enhancement (1)	ABCP held and others	Maximum commitment (2)
			Line outstanding	o/w cash drawn			
BNP Paribas sponsored entities							
ABCP conduits	8.0	7.9	7.9	-	0.4	0.7	11.3
Structured Investment Vehicles	-	-	-	-	-	-	-
Third party sponsored entities (BNP Paribas share)							
ABCP conduits	0.5	0.5	0.5	-	-	-	0.5
Structured Investment Vehicles	-	-	-	-	-	-	-

(1) Provided by BNP Paribas. In addition, each programme benefits from other types of credit enhancement

(2) Represent the cumulative exposure across all types of commitments in a worst case scenario



Conduits d'ABCP Sponsorisés Détail par maturité et zone géographique

Sponsored ABCP conduits as at 30 June 2010 (in €bn)	Starbird United States	Matchpoint Europe	Eliopee Europe	Thesee Europe	J Bird 1 & 2 Japan	Total
Ratings	A1 / P1	A1+ / P1	P1	A1 / P1 / F1	A1 / P1	
BNP Paribas commitments	4.8	4.5	1.0	0.7	0.4	11.3
Assets funded	2.4	3.9	0.8	0.6	0.4	8.0
Breakdown by maturity						
0 - 1 year	19%	3%	12%	-	38%	12%
1 year - 3 years	50%	55%	62%	57%	45%	53%
3 years - 5 years	22%	24%	-	43%	13%	22%
> 5 years	9%	18%	26%	-	4%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Breakdown by geography*						
USA	91%	2%	-	-	-	28%
France	-	7%	95%	100%	-	20%
Spain	-	14%	-	-	-	7%
Italy	-	5%	-	-	-	3%
UK	-	3%	-	-	-	1%
Asia	-	18%	-	-	100%	13%
Diversified and Others	9%	51%	5%	-	-	28%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* Convention used is: when a pool contains more than 50% country exposure, this country is considered to be the one of the entire pool. Any pool where one country does not reach this level is considered as diversified



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 3

Conduits d'ABCP Sponsorisés Détail par classe d'actifs

Sponsored ABCP conduits as at 30 June 2010	Starbird United States	Matchpoint Europe	Eliopee Europe	Thesee Europe	J Bird 1 & 2 Japan	Total	
						by asset type	o/w AA and above
Breakdown by asset type							
Auto Loans, Leases & Dealer Floorplans	39%	22%	-	-	-	25%	
Trade Receivables	25%	32%	100%	100%	-	38%	
Consumer Loans & Credit Cards	3%	11%	-	-	100%	9%	
Equipment Finance	8%	-	-	-	-	3%	
Student Loans							
RMBS	-	3%	-	-	-	2%	100%
o/w US (0% subprime)	-	1%	-	-	-	0%	100%
o/w UK							
o/w Spain	-	2%	-	-	-	1%	100%
CMBS	-	13%	-	-	-	5%	35%
o/w US, UK, Spain							
CDOs of RMBS (non US)	-	6%	-	-	-	3%	-
CLOs	17%	7%	-	-	-	10%	67%
CDOs of corporate bonds							
Insurance							
Others	8%	6%	-	-	-	5%	51%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 4

Financement par titrisation pour compte propre

Cash securitisation
as at 30 June 2010
in €bn

	Amount of securitised assets		Amount of notes		Securitised positions held	
					First losses	Others
Personal Finance	3.8	4.1	0.1	1.2		
o/w Residential loans	3.2	3.6	0.1	1.1		
o/w Consumer loans	0.0	0.0	0.0	-		
o/w Lease receivables	0.5	0.5	0.0	0.1		
BNL	3.5	3.4	0.1	0.2		
o/w Residential loans	3.5	3.4	0.1	0.2		
o/w Consumer loans	-	-	-	-		
o/w Lease receivables	-	-	-	-		
o/w Public sector	-	-	-	-		
Total	7.2	7.5	0.2	1.4		



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 5

Portefeuilles de crédits sensibles Crédits aux particuliers

Personal loans as at 30 June 2010, in €bn	Gross outstanding				Allowances		Net exposure	
	Consumer	First Mortgage Full Doc	Alt A	Home Equity Loans	Total	Portfolio		Specific
US	9.5	8.4	0.3	3.3	21.5	-0.4	-0.1	21.0
Super Prime <i>FICO* > 730</i>	5.9	5.5	0.2	2.2	13.7			
Prime <i>600<FICO*<730</i>	2.9	2.4	0.1	1.0	6.5			
Subprime <i>FICO* < 600</i>	0.6	0.5	0.0	0.2	1.3			
UK	0.5	0.4	-	-	0.9	-0.0	-0.1	0.9
Spain	3.8	6.1	-	-	9.9	-0.2	-0.8	8.9



BNP PARIBAS

* At origination
Results as at 30.06.2010 | 6

Portefeuilles de crédits sensibles Immobilier commercial

Commercial Real Estate as at 30 June 2010, in €bn	Gross exposure					Allowances		Net exposure
	Home Builders	Non residential developers	Property companies	Others (1)	Total	Portfolio	Specific	
US	0.9	1.1	0.6	5.0	7.6	-0.1	-0.1	7.3
BancWest	0.8	1.0	-	5.0	6.8	-0.1	-0.1	6.6
ClB	0.1	0.0	0.2	-	0.3	-	-	0.3
UK	0.2	0.1	1.9	0.7	3.0	-0.0	-0.1	2.8
Spain	-	0.0	0.4	0.7	1.2	-0.0	-0.0	1.1

(1) Excluding owner-occupied and real estate backed loans to corporates



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 7

Exposition aux ABS et CDOs immobilier

Net exposure in €bn	31.03.2010	30.06.2010		Net exposure
	Net exposure	Gross exposure*	Allowances	
TOTAL RMBS	11.5	11.5	-0.3	11.2
US	1.2	1.1	-0.2	0.9
Subprime	0.1	0.1	-0.0	0.1
Mid-prime	0.1	0.1	-0.0	0.1
Alt-A	0.1	0.1	-0.0	0.0
Prime**	0.9	0.8	-0.1	0.7
UK	0.9	1.0	-0.1	0.9
Conforming	0.2	0.2	-	0.2
Non conforming	0.7	0.8	-0.1	0.7
Spain	0.8	0.8	-0.0	0.8
The Netherlands	8.2	8.2	-0.0	8.2
Other countries	0.5	0.4	-0.0	0.4
TOTAL CMBS	2.3	2.5	-0.0	2.4
US	1.9	1.4	-0.0	1.4
Non US	1.0	1.0	-0.0	1.0
TOTAL CDOs (cash and synthetic)	0.8	0.9	-0.0	0.9
RMBS	0.7	0.8	-0.0	0.8
US	0.2	0.3	-0.0	0.3
Non US	0.5	0.5	-0.0	0.5
CMBS	0.0	0.0	-0.0	0.0
CDO of TRUPs	0.1	0.1	-0.0	0.1
Total	14.6	14.9	-0.4	14.5
o/w Trading Book	0.0	-	-	0.0
TOTAL Subprime, Alt-A, US CMBS and related CDOs	1.6	1.9	-0.1	1.8

* Entry price + accrued interests – amortisation; ** Excluding Government Sponsored Entity backed securities



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 8

Exposition aux assureurs monoline

	31.03.2010		30.06.2010	
	Notional	Gross counterparty exposure	Notional	Gross counterparty exposure
<i>In €bn</i>				
CDOs of US RMBS subprime	1.65	1.42	0.75	0.63
CDOs of european RMBS	0.26	0.05	0.26	0.05
CDOs of CMBS	1.10	0.27	1.22	0.29
CDOs of corporate bonds	7.73	0.20	8.49	0.32
CLOs	5.20	0.15	5.45	0.16
Non credit related	n.s	0.00	n.s	0.00
Total gross counterparty exposure	n.s	2.09	n.s	1.46

	31.03.2010	30.06.2010
<i>In €bn</i>		
Total gross counterparty exposure	2.09	1.46
Credit derivatives bought from banks or other collateralized third parties	-0.34	-0.30
Total unhedged gross counterparty exposure	1.75	1.16
Credit adjustments and allowances (1)	-1.44	-1.02
Net counterparty exposure	0.31	0.14

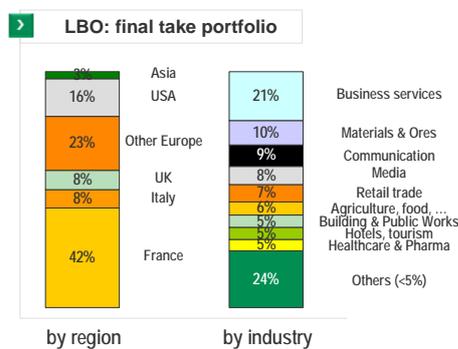
(1) Including specific allowances as at 30 June 2010 of €0.6bn related to monolines classified as doubtful



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 9

LBO



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 10

BNP Paribas Fortis

Portefeuille "IN"⁽¹⁾

Net exposure in Ebn	31.03.2010	30.06.2010		
	Net exposure	Gross exposure*	Allowances	Net exposure
TOTAL RMBS	4.5	4.7	- 0.1	4.6
US	1.3	1.4	- 0.1	1.3
Subprime	0.0	-	-	-
Mid-prime	-	-	-	-
Alt-A	0.3	0.3	- 0.0	0.3
Prime**	0.8	0.9	- 0.1	0.8
Agency	0.2	0.2	-	0.2
UK	1.1	1.1	-	1.1
Conforming	0.2	0.3	-	0.3
Non conforming	0.8	0.9	-	0.9
Spain	0.3	0.3	-	0.3
Netherlands	0.8	0.8	-	0.8
Other countries	1.0	1.0	-	1.0
CDO of RMBS	-	-	-	-
TOTAL CMBS	0.8	0.9	- 0.0	0.8
US	0.0	0.0	- 0.0	0.0
Non US	0.8	0.8	- 0.0	0.8
TOTAL Consumer Related ABS	5.9	5.0	- 0.0	5.0
Auto Loans/Leases	1.5	0.4	- 0.0	0.4
US	0.2	-	-	-
Non US	1.3	0.4	- 0.0	0.4
Student Loans	3.1	3.2	- 0.0	3.2
Credit cards	0.9	1.0	-	1.0
Consumer Loans / Leases	0.1	0.1	- 0.0	0.1
Other ABS (equipment lease, ...)	0.3	0.3	-	0.3
CLOs and Corporate CDOs	3.7	3.8	- 0.0	3.8
US	2.5	2.7	- 0.0	2.7
Non US	1.2	1.1	- 0.0	1.1
Sectorial Provision	-	-	- 0.2	-
TOTAL	14.7	14.4	- 0.4	14.0

(1) Including Scaldis, ABCP refinancing conduit consolidated by BNP Paribas Fortis

* Entry price + accrued interests - amortisation
** Excluding Government Sponsored Entity backed securities



BNP PARIBAS

Results as at 30.06.2010 | 11

HISTORIQUE DES RESULTATS TRIMESTRIELS

<i>en millions d'euros</i>	1T09	2T09	3T09	4T09	1T10	2T10
GROUPE						
PNB	9 477	9 993	10 663	10 058	11 530	11 174
Frais de gestion	-5 348	-5 818	-6 037	-6 137	-6 596	-6 414
RBE	4 129	4 175	4 626	3 921	4 934	4 760
Coût du risque	-1 826	-2 345	-2 300	-1 898	-1 337	-1 081
Résultat d'exploitation	2 303	1 830	2 326	2 023	3 597	3 679
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-16	59	61	74	68	26
Autres éléments hors exploitation	3	281	58	-2	175	-29
Résultat avant impôt	2 290	2 170	2 445	2 095	3 840	3 676
Impôt sur les bénéfices	-658	-376	-918	-574	-1 188	-1 248
Intérêts minoritaires	-74	-190	-222	-156	-369	-323
Résultat net part du groupe	1 558	1 604	1 305	1 365	2 283	2 105
Coefficient d'exploitation	56,4%	58,2%	56,6%	61,0%	57,2%	57,4%

BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France*)

PNB	1 598	1 621	1 638	1 613	1 749	1 726
<i>dont revenus d'intérêt</i>	934	945	945	921	1 015	1 006
<i>dont commissions</i>	664	676	693	692	734	720
Frais de gestion	-1 021	-1 054	-1 140	-1 152	-1 091	-1 109
RBE	577	567	498	461	658	617
Coût du risque	-93	-142	-128	-155	-122	-116
Résultat d'exploitation	484	425	370	306	536	501
Eléments hors exploitation	1	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	485	425	370	306	536	501
Résultat attribuable à IS	-25	-25	-25	-27	-33	-28
Résultat avant impôt de BDDF	460	400	345	279	503	473

BANQUE DE DETAIL EN FRANCE - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France*)

PNB	1 602	1 635	1 659	1 645	1 753	1 732
<i>dont revenus d'intérêt</i>	938	959	966	953	1 019	1 012
<i>dont commissions</i>	664	676	693	692	734	720
Frais de gestion	-1 021	-1 054	-1 140	-1 152	-1 091	-1 109
RBE	581	581	519	493	662	623
Coût du risque	-93	-142	-128	-155	-122	-116
Résultat d'exploitation	488	439	391	338	540	507
Eléments hors exploitation	1	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	489	439	391	338	540	507
Résultat attribuable à IS	-25	-25	-25	-27	-33	-28
Résultat avant impôt de BDDF	464	414	366	311	507	479

BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)

PNB	1 545	1 566	1 580	1 556	1 685	1 665
Frais de gestion	-993	-1 025	-1 108	-1 123	-1 060	-1 078
RBE	552	541	472	433	625	587
Coût du risque	-93	-141	-127	-154	-122	-114
Résultat d'exploitation	459	400	345	279	503	473
Eléments hors exploitation	1	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	460	400	345	279	503	473

*Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	1T09	2T09	3T09	4T09	1T10	2T10
BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie*)						
PNB	727	741	760	775	759	755
Frais de gestion	-426	-445	-442	-488	-433	-443
RBE	301	296	318	287	326	312
Coût du risque	-115	-165	-185	-206	-200	-205
Résultat d'exploitation	186	131	133	81	126	107
Eléments hors exploitation	0	1	0	-1	0	-2
Résultat avant impôt	186	132	133	80	126	105
Résultat attribuable à Investment Solutions	0	-2	-3	-2	-3	-2
Résultat avant impôt de BNL bc	186	130	130	78	123	103
BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)						
PNB	722	734	753	766	751	746
Frais de gestion	-421	-441	-437	-481	-428	-436
RBE	301	293	316	285	323	310
Coût du risque	-115	-164	-186	-206	-200	-205
Résultat d'exploitation	186	129	130	79	123	105
Eléments hors exploitation	0	1	0	-1	0	-2
Résultat avant impôt	186	130	130	78	123	103
BELUX RETAIL BANKING (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique*)						
PNB	0	402	810	799	864	836
Frais de gestion	0	-309	-568	-610	-598	-599
RBE	0	93	242	189	266	237
Coût du risque	0	-111	-168	-74	-15	-66
Résultat d'exploitation	0	-18	74	115	251	171
SME	0	1	1	-1	0	3
Autres éléments hors exploitation	0	1	1	-7	2	0
Résultat avant impôt	0	-16	76	107	253	174
Résultat attribuable à Investment Solutions	0	-10	-11	-15	-18	-18
Résultat avant impôt de BeLux	0	-26	65	92	235	156
BELUX RETAIL BANKING (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)						
PNB	0	383	782	766	831	804
Frais de gestion	0	-300	-551	-593	-582	-585
RBE	0	83	231	173	249	219
Coût du risque	0	-111	-168	-73	-16	-66
Résultat d'exploitation	0	-28	63	100	233	153
SME	0	1	1	-1	0	3
Autres éléments hors exploitation	0	1	1	-7	2	0
Résultat avant impôt	0	-26	65	92	235	156

**Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

<i>en millions d'euros</i>	1T09	2T09	3T09	4T09	1T10	2T10
EUROPE MEDITERRANEE						
PNB	429	468	452	498	454	463
Frais de gestion	-236	-286	-333	-339	-330	-350
RBE	193	182	119	159	124	113
Coût du risque	-162	-218	-234	-255	-89	-92
Résultat d'exploitation	31	-36	-115	-96	35	21
SME	6	-4	4	6	12	-1
Autres éléments hors exploitation	0	1	0	-1	-3	0
Résultat avant impôt	37	-39	-111	-91	44	20
BANCWEST						
PNB	561	552	549	500	533	601
Frais de gestion	-309	-316	-267	-275	-288	-322
RBE	252	236	282	225	245	279
Coût du risque	-279	-299	-342	-275	-150	-127
Résultat d'exploitation	-27	-63	-60	-50	95	152
Eléments hors exploitation	1	1	0	1	1	1
Résultat avant impôt	-26	-62	-60	-49	96	153
PERSONAL FINANCE						
PNB	1 026	1 064	1 103	1 147	1 261	1 250
Frais de gestion	-508	-509	-493	-558	-576	-592
RBE	518	555	610	589	685	658
Coût du risque	-415	-462	-513	-548	-524	-488
Résultat d'exploitation	103	93	97	41	161	170
SME	14	19	15	13	13	21
Autres éléments hors exploitation	1	26	-1	5	7	5
Résultat avant impôt	118	138	111	59	181	196
EQUIPMENT SOLUTIONS						
PNB	197	291	336	376	357	396
Frais de gestion	-166	-181	-196	-197	-195	-195
RBE	31	110	140	179	162	201
Coût du risque	-47	-77	-88	-95	-65	-72
Résultat d'exploitation	-16	33	52	84	97	129
SME	-4	-3	4	0	-4	-2
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	-2	2	-2
Résultat avant impôt	-20	30	56	82	95	125

<i>en millions d'euros</i>	1T09	2T09	3T09	4T09	1T10	2T10
INVESTMENT SOLUTIONS						
PNB	1 146	1 330	1 436	1 451	1 444	1 539
Frais de gestion	-820	-941	-1 029	-1 045	-1 023	-1 088
RBE	326	389	407	406	421	451
Coût du risque	-12	-24	13	-18	-2	3
Résultat d'exploitation	314	365	420	388	419	454
SME	-9	21	-7	6	26	17
Autres éléments hors exploitation	-4	-28	2	-5	22	2
Résultat avant impôt	301	358	415	389	467	473
GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE						
PNB	546	721	833	835	812	833
Frais de gestion	-418	-519	-607	-611	-587	-616
RBE	128	202	226	224	225	217
Coût du risque	-4	-23	-7	-18	1	5
Résultat d'exploitation	124	179	219	206	226	222
SME	-2	7	-2	-7	5	4
Autres éléments hors exploitation	-4	-2	2	-6	23	7
Résultat avant impôt	118	184	219	193	254	233
ASSURANCE						
PNB	299	303	335	345	353	377
Frais de gestion	-170	-181	-182	-192	-189	-214
RBE	129	122	153	153	164	163
Coût du risque	-7	-2	17	0	-3	-2
Résultat d'exploitation	122	120	170	153	161	161
SME	-7	13	-6	13	20	14
Autres éléments hors exploitation	0	-26	0	1	-1	-5
Résultat avant impôt	115	107	164	167	180	170
METIER TITRES						
PNB	301	306	268	271	279	329
Frais de gestion	-232	-241	-240	-242	-247	-258
RBE	69	65	28	29	32	71
Coût du risque	-1	1	3	0	0	0
Résultat d'exploitation	68	66	31	29	32	71
Eléments hors exploitation	0	1	1	0	1	-1
Résultat avant impôt	68	67	32	29	33	70

<i>en millions d'euros</i>	1T09	2T09	3T09	4T09	1T10	2T10
CORPORATE AND INVESTMENT BANKING						
PNB	3 728	3 851	3 478	2 440	3 752	2 685
Frais de gestion	-1 772	-1 635	-1 418	-1 349	-1 859	-1 485
RBE	1 956	2 216	2 060	1 091	1 893	1 200
Coût du risque	-697	-844	-698	-234	-207	61
Résultat d'exploitation	1 259	1 372	1 362	857	1 686	1 261
SME	-2	4	1	18	5	4
Autres éléments hors exploitation	2	3	-5	-5	6	13
Résultat avant impôt	1 259	1 379	1 358	870	1 697	1 278
CONSEIL ET MARCHES DE CAPITALIS						
PNB	2 931	3 039	2 571	1 380	2 719	1 526
Frais de gestion	-1 484	-1 281	-997	-985	-1 460	-1 053
RBE	1 447	1 758	1 574	395	1 259	473
Coût du risque	-277	-304	-273	-86	-127	-57
Résultat d'exploitation	1 170	1 454	1 301	309	1 132	416
SME	-2	0	2	1	1	0
Autres éléments hors exploitation	2	5	-7	-3	7	12
Résultat avant impôt	1 170	1 459	1 296	307	1 140	428
METIERS DE FINANCEMENT						
PNB	797	812	907	1 060	1 033	1 159
Frais de gestion	-288	-354	-421	-364	-399	-432
RBE	509	458	486	696	634	727
Coût du risque	-420	-540	-425	-148	-80	118
Résultat d'exploitation	89	-82	61	548	554	845
Eléments hors exploitation	0	2	1	15	3	5
Résultat avant impôt	89	-80	62	563	557	850
AUTRES ACTIVITES (DONT BNP PARIBAS CAPITAL ET KLEPIERRE)						
PNB	123	-246	194	558	462	1 025
Frais de gestion	-123	-184	-205	-177	-255	-283
<i>Dont coûts de restructuration</i>	<i>-5</i>	<i>-20</i>	<i>-33</i>	<i>-115</i>	<i>-143</i>	<i>-180</i>
RBE	0	-430	-11	381	207	742
Coût du risque	-6	-5	43	-40	38	19
Résultat d'exploitation	-6	-435	32	341	245	761
SME	-22	21	43	32	16	-16
Autres éléments hors exploitation	3	276	61	13	138	-46
Résultat avant impôt	-25	-138	136	386	399	699

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 19 avril 2010 une recomposition de l'année 2009 pour tenir compte de la ventilation des activités de BNP Paribas Fortis entre les différents métiers et pôles du Groupe, de transferts d'activités entre métiers et d'une augmentation de l'allocation de capital de 6% à 7% des actifs pondérés. De même, dans cette présentation, les données de résultat et de volumes de 2009 ont été recomposées comme si ces mouvements étaient intervenus au 1er janvier 2009, la contribution de BNP Paribas Fortis n'étant effective qu'à partir du 12 mai 2009, date de première consolidation. Pour calculer les taux de variation « à périmètre constant » entre 2010 et 2009, les données pro forma de BNP Paribas Fortis pour 2009 ont été ajoutées aux données historiques de cette période et la somme a été comparée aux données 2010.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

1.3 Notations long terme

Standard and Poors : AA, perspective négative – notation confirmée le 9 février 2010

Moody's : Aa2, perspective stable – notation révisée le 21 janvier 2010

Fitch : AA-, perspective stable – notation révisée le 21 juin 2010

1.4 Evénements récents

Paris, le 6 août 2010

Dans la continuité des relations qui les unissent depuis de nombreuses années au travers de diverses coopérations industrielles, BNP Paribas et AXA ont réaffirmé le souhait des deux Groupes de poursuivre leur partenariat en reconduisant leur protocole du 15 décembre 2005.

A cet effet, BNP Paribas et AXA indiquent avoir conclu le 5 août 2010 un nouveau protocole, pour une durée de 3 ans, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an chacune.

Ce nouveau protocole reprend les principaux termes de l'accord de 2005. Toutefois, afin de tenir compte des évolutions réglementaires prochaines relatives aux institutions financières, BNP Paribas et AXA n'ont pas renouvelé leur engagement de maintien de participations réciproques minimales, bien qu'ils n'envisagent pas à ce jour de les dénouer.

Paris, le 1^{er} juillet 2010

En France, le marché du crédit à la consommation est entré dans une phase de changement profond, tant en termes de production que de distribution. Les comportements des clients sont en forte évolution, de même que les attentes de la société en matière d'éthique et de responsabilité des organismes prêteurs. Dans le même temps, la concurrence s'intensifie. De ce fait, l'innovation produits et services s'avère plus que jamais un enjeu central.

Afin d'apporter une réponse adaptée à ces évolutions, la performance industrielle des acteurs est devenue un enjeu stratégique de premier plan. C'est elle qui permet d'offrir aux consommateurs la meilleure prestation possible, dans des conditions optimisées de prix, de services, de sécurité et d'éthique.

BNP Paribas et le Groupe BPCE, par l'intermédiaire de Natixis, partagent la volonté de développer le crédit au service de la qualité de vie de leurs clients, en conciliant un haut niveau d'efficacité et de responsabilité. Les deux groupes ont donc décidé de signer aujourd'hui un partenariat d'alliance industrielle de long terme via leurs filiales de crédit spécialisées, BNP Paribas Personal Finance et Natixis Financement, chacune restant autonome dans la conduite de sa politique commerciale.

Cette nouvelle étape importante s'inscrit dans le cadre de la relation historique entre BNP Paribas et Natixis qui lie, dans le domaine du crédit à la consommation, BNP Paribas Personal Finance et Natixis Financement, partenaire des deux réseaux Caisse d'Epargne et Banque Populaire et, en matière de monétique, BNP Paribas et Natixis Paiements, opérateur de paiements du Groupe BPCE via l'accord industriel « Partecis ».

Cette alliance vise, pour les deux établissements, à mutualiser leurs investissements industriels qu'ils devront réaliser dans les années à venir sur le marché du crédit à la consommation. L'ambition est de construire une plateforme informatique commune de gestion de crédits à la consommation de premier plan, à la hauteur des objectifs de développement et des performances attendues pour faire face aux exigences du marché.

Au plan opérationnel, cette plateforme, développée à partir de la technologie de BNP Paribas Personal Finance, sera pilotée conjointement par BNP Paribas Personal Finance et Natixis Financement, les deux entités se partageant à parité les coûts d'investissements et de maintenance. A compter du 1er janvier 2013 elle gèrera informatiquement, la totalité des crédits à la consommation (crédits amortissables et renouvelables) des réseaux Banque Populaire, Caisse d'Epargne et de BNP Paribas.

L'alliance industrielle se formalise par une « joint venture » détenue à parité par les deux spécialistes du crédit, chacun étant copropriétaire de la future plateforme.

Cet accord va permettre la mise en oeuvre de synergies industrielles entre les deux groupes en matière de crédit à la consommation, de la même manière que celle réussie depuis 2004 dans la monétique avec Partecis.

le 14 juin 2010

BNP Paribas Personal Finance, N°1 européen du crédit aux particuliers, et Commerzbank, 1er réseau bancaire privé allemand, ont conclu un accord de coopération majeur pour développer conjointement le crédit à la consommation en Allemagne, 1er marché du financement aux particuliers en Europe Continentale.

Commerz Finanz, la joint venture issue de ce partenariat, est détenue à 50,1% par BNP Paribas Personal Finance et à 49,9% par Commerzbank.

Avec cet accord, BNP Paribas Personal Finance confirme sa stratégie gagnante en termes de partenariats bancaires. En Allemagne, avec Commerzbank, BNP Paribas Personal Finance franchit donc un cap essentiel et se donne les moyens de devenir un acteur majeur du marché à horizon 2012.

Commerz Finanz est le fournisseur exclusif de crédit à la consommation de Commerzbank (prêts personnels et crédits renouvelables), au sein des 1 200 agences bancaires de son réseau et dispose ainsi d'un potentiel de 11 millions de clients privés.

Avant la fusion des réseaux de Commerzbank et Dresdner Bank, BNP Paribas Personal Finance exerçait son activité via la joint venture « Dresdner-Cetelem Kreditbank » (DCKB). Créée en 2005, elle a assuré le développement conjoint du crédit à la consommation au sein du réseau de Dresdner Bank, 700 agences, ainsi que sur les lieux de ventes, distribution et automobile, agréés par DCKB. Après 4 années de croissance forte, DCKB s'est positionné comme un acteur significatif du crédit à la consommation en Allemagne.

Commerz Finanz constitue donc, dès son lancement, avec une équipe de 500 collaborateurs à Munich et Duisbourg, et plus de 2 mds€ d'encours de financements, un acteur complet du crédit à la consommation :

- financement sur le lieu de vente, en partenariat avec 5 500 points de vente et 2 000 concessionnaires automobiles,
- activité en direct auprès du réseau bancaire de Commerzbank, soit 1 200 agences toutes opérationnelles dès le 4ème trimestre 2010,
- partenaire d'Allianz, dans la continuité de l'activité de DCKB, pour la distribution de solutions de financements aux particuliers dans les 5 000 agences allemandes du leader mondial de l'assurance.

Au global la structure ainsi créée peut développer son activité de crédit à la consommation, en multicanalité, via près de 14 000 points de contacts clientèles.

Pour BNP Paribas, cet accord avec Commerzbank constitue une avancée importante et lui permet de renforcer significativement son dispositif de crédit aux particuliers sur ses marchés-clés européens, en complément de Cetelem en France, Alpha Crédit en Belgique et Findomestic en Italie.

Paris, le 3 juin 2010

Le Groupe Colakoglu et BNP Paribas ont signé le 3 juin 2010 un protocole d'accord relatif à la fusion de Türk Ekonomi Bankası A.Ş. (TEB) et de Fortis Bank A.Ş. Ce protocole prévoit, sous réserve de l'approbation des autorités de régulation¹, la fusion des deux banques dans TEB.

Des transferts de participations entre les principaux actionnaires, prévus à la suite de la fusion et soumis à l'accord des autorités de régulation, conduiront TEB Mali Yatırımlar A.Ş. ("TEB Mali") à détenir la majorité du nouvel ensemble fusionné. A l'issue de ces transferts, le Groupe Colakoglu et le Groupe BNP Paribas continueront de détenir chacun 50% de TEB Mali.

Les transactions envisagées sont soumises à l'approbation des différents régulateurs, des organes compétents de chacune des parties et à la signature des accords définitifs. Tant que ces approbations ne seront pas obtenues, les détails techniques de la transaction ne pourront être communiqués. Il est prévu que la fusion soit effective début 2011.

Sur la base des données actuelles, la nouvelle entité fusionnée se positionnera à la 9ème place des banques en Turquie par le montant de ses actifs, avec 630 agences, 10 500 collaborateurs, 3 millions de clients particuliers et 500 000 clients entreprises. Elle accompagnera les projets des clients particuliers et le développement des entreprises turques sur leur marché domestique ainsi qu'à l'international. Tous les clients continueront ainsi de bénéficier de la solidité et de la dimension internationale de BNP Paribas, l'une des rares banques qui soit restée bénéficiaire pendant la crise financière, acteur majeur en Banque de Financement et d'Investissement et bénéficiant d'une large base de dépôts en Europe Continentale.

1.5 Parties liées

Pour BNP Paribas, les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 8.e aux états financiers du 31 décembre 2009

1.6 Facteurs de risques et d'incertitudes

Pour BNP Paribas, les facteurs de risques et d'incertitudes n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 4.b aux états financiers du 31 décembre 2009

2 Information financière au 30 juin 2010

2.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2010

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2010

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

BILAN AU 30 JUIN 2010

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1ER JANVIER 2009 AU 30 JUIN 2010

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2010

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

- 1.a Normes comptables applicables
- 1.b Principes de consolidation
- 1.c Actifs et passifs financiers
- 1.d Normes comptables propres aux activités d'assurance
- 1.e Immobilisations
- 1.f Contrats de location
- 1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 1.h Avantages bénéficiant au personnel
- 1.i Paiement à base d'actions
- 1.j Provisions de passif
- 1.k Impôt courant et différé
- 1.l Tableau des flux de trésorerie
- 1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des Etats Financiers

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2010

- 2.a Marge d'intérêts
- 2.b Commissions
- 2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
- 2.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché
- 2.e Reclassification d'instruments financiers initialement comptabilisés en valeur de marché par résultat à des fins de transaction ou en actifs disponibles à la vente
- 2.f Produits et charges des autres activités
- 2.g Coût du risque
- 2.h Ecarts d'acquisition
- 2.i Impôt sur les bénéfices

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 4.a Evolution du capital et résultat par action
- 4.b Périmètre de consolidation
- 4.c Regroupement d'entreprises

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du groupe BNP Paribas sont présentés au titre des premiers semestres 2010 et 2009. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2009 est consultable dans l'actualisation du 7 août 2009 enregistrée sous le numéro D.09-0114-A02 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2009 sous le numéro D.09-0114.

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2010

En millions d'euros,	Notes	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Intérêts et produits assimilés	2.a	24 107	23 218
Intérêts et charges assimilées	2.a	(12 264)	(13 526)
Commissions (produits)	2.b	8 276	5 876
Commissions (charges)	2.b	(3 970)	(2 423)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2.c	3 103	4 202
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.d	601	(104)
Produits des autres activités	2.f	14 766	13 573
Charges des autres activités	2.f	(11 915)	(11 346)
PRODUIT NET BANCAIRE		22 704	19 470
Charges générales d'exploitation		(12 260)	(10 567)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		(750)	(599)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		9 694	8 304
Coût du risque	2.g	(2 418)	(4 171)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 276	4 133
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		94	43
Gains nets sur autres actifs immobilisés		146	(7)
Ecart d'acquisition	2.h	-	291
RESULTAT AVANT IMPOT		7 516	4 460
Impôt sur les bénéfices	2.i	(2 436)	(1 034)
RESULTAT NET		5 080	3 426
dont intérêts minoritaires		692	264
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		4 388	3 162
Résultat par action	4.a	3,58	2,87
Résultat dilué par action	4.a	3,57	2,87

ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros,	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat net	5 080	3 426
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	210	19
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	2 074	(47)
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(2 067)	119
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, rapportées au résultat de la période	(62)	113
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	291	(165)
- Variations de valeur des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période	(13)	(14)
- Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	(13)	13
Total cumulé	5 290	3 445
- Part du groupe	4 611	3 160
- Part des minoritaires	679	285

BILAN AU 30 JUIN 2010

En millions d'euros	30 juin 2010	31 décembre 2009
ACTIF		
Caisse, banques centrales, CCP	63 471	56 076
Instrument financiers en valeur de marché par résultat	951 646	828 784
Instrument financiers dérivés de couverture	6 482	4 952
Actifs financiers disponibles à la vente	226 130	221 425
Prêts et créances sur les établissements de crédit	80 855	88 920
Prêts et créances sur la clientèle	707 458	678 766
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 887	2 407
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13 874	14 023
Actifs d'impôts courants et différés	11 081	12 117
Comptes de régularisation et actifs divers	123 905	103 361
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4 788	4 761
Immeubles de placement	11 947	11 872
Immobilisations corporelles	17 362	17 056
Immobilisations incorporelles	2 315	2 199
Ecarts d'acquisition	11 833	10 979
TOTAL ACTIF	2 237 034	2 057 698
DETTES		
Banques centrales, CCP	1 297	5 510
Instrument financiers en valeur de marché par résultat	844 094	709 337
Instrument financiers dérivés de couverture	12 061	8 108
Dettes envers les établissements de crédit	218 089	220 696
Dettes envers la clientèle	613 579	604 903
Dettes représentées par un titre	205 221	211 029
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	416	356
Passifs d'impôts courants et différés	4 458	4 762
Comptes de régularisation et passifs divers	105 039	72 425
Provisions techniques des sociétés d'assurance	110 414	101 555
Provisions pour risques et charges	10 571	10 464
Dettes subordonnées	28 300	28 209
Total Dettes	2 153 539	1 977 354
CAPITAUX PROPRES		
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>25 484</i>	<i>25 061</i>
<i>Réserves consolidées</i>	<i>41 351</i>	<i>37 433</i>
<i>Résultat de la période, part du groupe</i>	<i>4 388</i>	<i>5 832</i>
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	71 223	68 326
Pertes et gains latents ou différés	1 398	1 175
Total Part du groupe	72 621	69 501
Réserves et résultat des minoritaires	11 104	11 060
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(230)	(217)
Total intérêts minoritaires	10 874	10 843
Total Capitaux Propres Consolidés	83 495	80 344
TOTAL PASSIF	2 237 034	2 057 698

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1ER JANVIER 2009 AU 30 JUIN 2010

Part du groupe en millions d'euros	Capital et réserves				Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			Total capitaux propres
	Actions ordinaires, actions de préférence et réserves liées nettes de titres autodétenus	Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total Capital et réserves	Parités monétaires	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture	
Capital et réserves au 31 décembre 2008	13 527	10 521	30 710	54 758	(1 680)	(568)	718	53 228
Affectation du résultat de l'exercice 2008			(1 044)	(1 044)				(1 044)
Augmentation de capital liée à l'acquisition de Fortis	6 197			6 197				6 197
Emission des actions de préférences	5 097			5 097				5 097
Augmentation de capital en vue du rachat des actions de préférence				-				-
Remboursement des actions de préférence				-				-
Augmentations de capital et émissions	760			760				760
Remboursement de titres subordonnés à durée indéterminée		(2 550)		(2 550)				(2 550)
Mouvements sur titres propres	124	13	(8)	129				129
Opérations résultant de plans de paiement en actions	78		(31)	47				47
Rémunération des preferred shares et des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée			(145)	(145)				(145)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice				-				-
Autres variations			(18)	(18)				(18)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres				-	48	106	(156)	(2)
Résultat net du premier semestre 2009			3 162	3 162				3 162
Capital et réserves au 30 juin 2009	25 783	7 984	32 626	66 393	(1 632)	(462)	562	64 861
Augmentation de capital liée à l'acquisition de Fortis				-				-
Emission des actions de préférences				-				-
Augmentation de capital en vue du rachat des actions de préférence	4 253			4 253				4 253
Remboursement des actions de préférence	(5 253)			(5 253)				(5 253)
Augmentations de capital et émissions	320	69		389				389
Remboursement de titres subordonnés à durée indéterminée		-		-				-
Mouvements sur titres propres	134	(8)	(64)	62				62
Opérations résultant de plans de paiement en actions	1		45	46				46
Rémunération des preferred shares et des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée			(190)	(190)				(190)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice				-				-
Autres variations	(50)		6	(44)				(44)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres				-	73	2 623	11	2 707
Résultat net du deuxième semestre 2009			2 670	2 670				2 670
Capital et réserves au 31 décembre 2009	25 188	8 045	35 093	68 326	(1 559)	2 161	573	69 501
Affectation du résultat de l'exercice 2009			(1 776)	(1 776)				(1 776)
Augmentation de capital et émissions	445			445				445
Réduction de capital	(40)			(40)				(40)
Incidence du remboursement des actions de préférence	(72)			(72)				(72)
Mouvements sur titres propres	(92)	(15)	53	(54)				(54)
Opérations résultant de plans de paiement en actions	7		(12)	(5)				(5)
Rémunération des preferred shares et des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée			(119)	(119)				(119)
Incidence des opérations de restructuration de Fortis			207	207				207
Autres variations			(77)	(77)				(77)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres				-	2 042	(2 123)	304	223
Résultat du premier semestre 2010			4 388	4 388				4 388
Capital et réserves au 30 juin 2010	25 436	8 030	37 757	71 223	483	38	877	72 621

Intérêts minoritaires

en millions d'euros	Capital et réserves	Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	Total capitaux propres
Capital et réserves au 31 décembre 2008	6 179	(439)	5 740
Affectation du résultat de l'exercice 2008	(230)		(230)
Rémunération des preferred shares	(107)		(107)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	(5)		(5)
Incidence de la prise de contrôle de Fortis	4 203		4 203
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires	176		176
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		21	21
Résultat net du premier semestre 2009	264		264
Capital et réserves au 30 juin 2009	10 480	(418)	10 062
Affectation du résultat de l'exercice 2008	4		4
Rémunération des preferred shares	(42)		(42)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	(39)		(39)
Incidence de la prise de contrôle de Fortis	(116)		(116)
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires	395		395
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		201	201
Résultat net du deuxième semestre 2009	378		378
Capital et réserves au 31 décembre 2009	11 060	(217)	10 843
Affectation du résultat de l'exercice 2009	(345)		(345)
Rémunération des preferred shares	(101)		(101)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	(22)		(22)
Incidence des opérations de restructuration Fortis	(207)		(207)
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires	27		27
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		(13)	(13)
Résultat du premier semestre 2010	692		692
Capital et réserves au 30 juin 2010	11 104	(230)	10 874

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2010

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat avant impôts	7 516	4 460
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat	17 657	26 207
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 624	1 722
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation (produit) des écarts d'acquisition	43	(220)
Dotations nettes aux provisions	8 190	8 923
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(95)	(43)
Produits nets des activités d'investissement	127	(4)
Produits nets des activités de financement	236	720
Autres mouvements	7 532	15 109
Diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(9 369)	(17)
Diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	(11 207)	(38 865)
(Diminution) augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle	(5 842)	17 836
Augmentation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	9 972	23 123
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(1 058)	(1 189)
Impôts versés	(1 234)	(922)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	15 804	30 650
(Diminution) augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	(4 679)	2 908
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(834)	(551)
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(5 513)	2 357
(Diminution) augmentation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(1 815)	5 021
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement	(7 275)	(14 230)
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(9 090)	(9 209)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE	4 499	14
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE	5 700	23 812
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période	54 202	42 961
Comptes actifs de caisse, banques centrales et CCP	56 076	39 219
Comptes passifs de banques centrales et CCP	(5 510)	(1 047)
Prêts à vue aux établissements de crédit	16 379	13 514
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(12 381)	(8 673)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(362)	(52)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période	59 902	66 773
Comptes actifs de caisse, banques centrales et CCP	63 471	50 072
Comptes passifs de banques centrales et CCP	(1 297)	(2 243)
Prêts à vue aux établissements de crédit	15 606	34 479
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(17 690)	(15 185)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(188)	(350)
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE	5 700	23 812

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.a Normes comptables applicables

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2005 (date de première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne⁶, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2010, le Groupe applique les dispositions d' IFRS 3 et IAS 27 révisées relatives respectivement aux regroupements d'entreprises et états financiers consolidés et individuels, publiées le 10 janvier 2008 et adoptées par l'Union Européenne le 3 Juin 2009. L'application de ces normes révisées est prospective et n'a donc aucune incidence sur le traitement comptable des opérations antérieures au 1^{er} janvier 2010.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2010 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2010.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2010 n'est qu'optionnelle.

1.b Principes de consolidation

1.b.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors qu'elle ne dépasse pas en contribution dans les comptes consolidés un des seuils suivants : 8 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat brut d'exploitation ou le résultat net avant impôt, et 40 millions d'euros pour le total du bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;

⁶ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage ; tel peut être le cas si le Groupe reste exposé aux premières pertes du portefeuille d'actifs logé dans l'entité.

1.b.2 Méthodes de consolidation

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Groupe BNP Paribas détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale ; il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou d'aide à la décision, et apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Les transactions aboutissant à une perte de contrôle intervenues antérieurement au 1^{er} janvier 2010 conduisent à la constatation d'un résultat de cession correspondant à la différence entre le prix de cession et la quote-part de capitaux propres cédée. L'application de la norme IAS 27 révisée modifie le traitement des pertes de contrôle intervenant postérieurement au 1^{er} janvier 2010 et conduit à réévaluer la quote-part résiduelle éventuellement conservée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

1.b.3 Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Écarts de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie de la participation détenue dans l'entreprise étrangère, l'écart de conversion qui figure dans les capitaux propres est réintégré au compte de résultat en totalité ou pour la fraction de son montant afférente à la participation cédée, selon que la cession entraîne une perte de contrôle ou non.

1.b.4 Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

- **Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation dans les normes IFRS, sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement sont inclus dans le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition, ou survalueur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), chaque transaction d'échange est traitée séparément en utilisant le coût de la transaction et les informations sur la valeur de marché des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à chaque transaction pour déterminer le montant de l'écart d'acquisition associé à chaque étape. La variation de valeur de marché des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables correspondant à la quote part déjà détenue est enregistrée en contrepartie des réserves.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant à l'époque, n'ont pas été retraités selon les principes exposés ci-dessus.

- **Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010 :**

Les règles décrites ci-dessus ont été modifiées par l'adoption de la norme IFRS 3 révisée. Les principales modifications sont les suivantes :

- les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle (et non plus actuelle ou potentielle comme antérieurement) à la date de prise de contrôle et que leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

- les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

- les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition (et non plus lorsqu'ils sont probables et évaluables de façon fiable comme antérieurement). Postérieurement à la période d'évaluation de 12 mois suivant le regroupement, les variations de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers, sont enregistrées en résultat.

- à la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Dans le cas d'une acquisition par étapes, l'écart d'acquisition est donc déterminé par référence à la valeur de marché en date de prise de contrôle et non plus par référence à celle des actifs et passifs acquis à chaque transaction d'échange.

- **Evaluation des écarts d'acquisition**

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"⁷. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

⁷ Le terme consacré aux ensembles homogènes de métiers par la norme IAS 36 est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

1.c Actifs et passifs financiers

1.c.1 Crédits

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués, et les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

1.c.2 Contrats d'épargne et de prêt réglementés

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération -les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération- sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;

- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits d'assurance vie en euro pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

1.c.3 Titres

- **Catégories de titres**

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en quatre catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et dont les conditions sont rappelées au paragraphe 1.c.10.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

- Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, non cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat. Ils sont comptabilisés et évalués comme précisé au paragraphe 1.c.1.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres (« gains ou pertes latents ou différés »). Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

- **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

- **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées à la juste valeur par le résultat, en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

1.c.4 Opérations en devises

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- Actifs et passifs monétaires⁸ libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

1.c.5 Dépréciation des actifs financiers

• Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions sur engagements de financement et de garantie

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers et les crédits aux collectivités locales).
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A

⁸ Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou encore un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

- **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une provision, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini deux critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, l'autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur cinq années consécutives. Cette durée est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

Une méthode similaire est appliquée pour les titres non cotés à revenu variable.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

1.c.6 Reclassements d'actifs financiers

Les reclassements d'actifs financiers possibles sont les suivants :

- de la catégorie « actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :

- vers la catégorie « prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.
- vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs transférés respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.

- de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » :

- vers la catégorie « prêts et créances » selon les mêmes conditions que celles définies ci-dessus pour les « actifs financiers à la valeur du marché par résultat »,
- vers la catégorie « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance ou « actifs financiers au coût » pour les actifs à revenu variable non cotés.

Les reclassements s'effectuent à la valeur de marché ou de modèle de l'instrument financier à la date du reclassement. Les dérivés incorporés aux actifs financiers transférés sont, le cas échéant, comptabilisés de manière séparée et les variations de valeur portées en résultat.

Postérieurement au reclassement, les actifs sont comptabilisés selon les dispositions applicables au portefeuille d'accueil, le prix de transfert à la date du reclassement constituant le coût initial de l'actif pour la détermination des dépréciations éventuelles.

Dans le cas de reclassement de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » vers une autre catégorie, les profits ou pertes antérieurement constatés en capitaux propres sont amortis par le résultat sur la durée de vie résiduelle de l'instrument en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les révisions à la hausse des flux estimés recouvrables seront comptabilisées en tant qu'ajustement du taux d'intérêt effectif à compter de la date de changement d'estimation. Les révisions à la baisse se traduiront par un ajustement de la valeur comptable de l'actif financier.

1.c.7 Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

1.c.8 Actions propres et dérivés sur actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves

consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués.
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, la valeur présente de la dette est comptabilisée par la contrepartie des capitaux propres.

1.c.9 Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

- **Dérivés détenus à des fins de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

- **Dérivés et comptabilité de couverture**

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue,
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts,
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples,
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres sont transférés en résultat lors de la cession ou de la liquidation de tout ou partie de l'investissement net. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

- **Dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèlent et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

1.c.10 Détermination de la valeur de marche

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « valeur de marché par résultat » et les actifs de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Celle-ci correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation (c'est à dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

Mode de détermination de la valeur de marché

La valeur de marché est déterminée :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à :
 - des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et
 - des paramètres dont la valeur est déterminée, pour certains, à partir des prix d'instruments traités sur des marchés actifs et pour d'autres, à partir d'estimations statistiques ou d'autres méthodes quantitatives.

La distinction entre les deux modes de valorisation est opérée selon que le marché sur lequel est traité l'instrument est actif ou non.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché, s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions pour un instrument identique ou similaire, la raréfaction des valeurs restituées par les sociétés de service, la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

• Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options.

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est traitée sur des marchés actifs. Leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Ainsi, à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses. Le cours acheteur reflète le prix auquel une contrepartie achèterait l'instrument financier, le cours vendeur reflète le prix auquel une contrepartie vendrait le même instrument.

De même, afin de refléter la qualité de crédit des instruments dérivés, un ajustement pour risque de contrepartie est intégré à la valorisation issue des modèles.

• Instruments traités sur des marchés inactifs

- Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré. La valorisation issue de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers est immédiatement comptabilisée en résultat.

- Produits traités sur un marché inactif dont la valorisation est fondée sur des modèles internes dont les paramètres ne sont pas observables ou ne le sont que partiellement.

Certains instruments financiers complexes, peu liquides, sont valorisés avec des techniques développées par l'entreprise et fondées sur des paramètres pour partie non observables sur les marchés actifs.

En l'absence de paramètres observables, ces instruments sont alors valorisés, lors de leur comptabilisation initiale, de manière à refléter le prix de la transaction qui est considéré comme la meilleure indication de la valeur de marché. La valorisation issue de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité, de crédit et de modèle.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers complexes, (« day one profit »), est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

- Cas particulier des actions non cotées

La valeur de marché des actions non cotées est déterminée par comparaison avec une transaction récente portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (multiples d'EBIT ou d'EBITDA), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

1.c.11 Actifs et passifs financiers comptabilisés en valeur de marché par résultat sur option

L'amendement à la norme IAS 39 relatif à la comptabilisation des actifs et passifs financiers dans la catégorie « portefeuille évalué en valeur de marché sur option » a été adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005, avec application à compter du 1er janvier 2005.

Cet amendement permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner des actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

Le Groupe applique cette option principalement aux actifs financiers représentatifs des contrats en unités de compte des activités d'assurance, par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs correspondants, ainsi qu'aux émissions structurées recelant des dérivés incorporés significatifs.

1.c.12 Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément

d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue. Les commissions perçues au titre des engagements de garantie financière sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions au sein du Produit Net Bancaire. Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

1.c.13 Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

1.c.14 Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

1.c.15 Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

1.d Normes comptables propres aux activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

1.d.1 Actifs

Les actifs financiers et les immobilisations suivent les modes de comptabilisation décrits par ailleurs, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou leur équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

1.d.2 Passifs

Les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats figurent dans le poste « Provisions techniques des sociétés d'assurance », et regroupent les passifs des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, invalidité...) et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices, auxquels s'applique la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés.

Les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

Les passifs des contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêté.

Les provisions techniques des filiales d'assurance vie sont principalement constituées des provisions mathématiques, qui correspondent, généralement aux valeurs de rachat des contrats.

Les garanties proposées couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) ainsi qu'en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et la vacance d'emploi. La maîtrise de ces risques est obtenue grâce à l'utilisation de tables de mortalité adaptées (tables certifiées pour les rentiers), à la sélection médicale plus ou moins poussée selon les garanties octroyées, à la bonne connaissance statistique des populations assurées ainsi qu'aux programmes de réassurance.

En assurance non vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période. La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est pour l'essentiel reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe, la partie portée dans les capitaux propres donnant lieu à la constatation d'un impôt différé passif.

Cette provision comprend également la provision pour participation différée, résultant de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, principalement des filiales d'assurance-vie en France, dans les plus et moins values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

En cas d'existence d'un moins value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des

participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût) et de la capacité et de l'intention de l'entreprise de détenir les placements en moins value latente. La participation aux bénéfices différée active est comptabilisée de manière symétrique à celle des actifs correspondants et présentée à l'actif du bilan dans le poste « comptes de régularisation et actifs divers ».

1.d.3 Compte de résultat

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les autres produits et charges sont présentés sous les rubriques qui leur sont relatives. Ainsi, les variations de la provision pour participation aux bénéfices sont présentées dans les mêmes agrégats que les résultats sur les actifs qui les génèrent.

1.e Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

1.f Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

1.f.1 La société du groupe est le bailleur du contrat de location :

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement :**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- **Contrats de location simple :**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.f.2 La société du groupe est le preneur du contrat de location :

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement :**

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat. En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même

méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

- **Contrats de location simple :**

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

1.h Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement tout comme l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. Le Groupe applique la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements. Cette méthode autorise à ne reconnaître, à partir de l'exercice suivant et de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des membres du personnel, que la fraction des écarts actuariels qui excède la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

En date de première application, le Groupe a opté pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

Les conséquences des modifications de régimes relatives aux services passés sont reconnues en résultat sur la durée d'acquisition complète des droits sur lesquels ont porté lesdites modifications.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

1.i Paiement à base d'actions

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise ou en espèces indexées sur la valeur de l'action, et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'inaccessibilité des actions souscrites.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

- **Offre de souscription ou d'achat d'actions proposée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise**

Les souscriptions ou achats d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans dont il est tenu compte dans la valorisation, en diminution de l'avantage accordé aux salariés. Cet avantage est donc mesuré comme la différence, à la date d'annonce du plan aux salariés, entre la valeur de marché de l'action acquise en tenant compte de la condition d'inaccessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié, rapporté au nombre d'actions effectivement acquises.

Le coût d'inaccessibilité pendant 5 ans des actions acquises est équivalent à celui d'une stratégie consistant d'une part à vendre à terme les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés et à acheter d'autre part au comptant sur le marché un nombre équivalent d'actions BNP Paribas en les finançant par un prêt remboursé à l'issue des 5 années par le produit de la vente à terme. Le taux de l'emprunt est celui qui serait consenti, à un acteur du marché sollicitant un prêt personnel ordinaire non affecté remboursable dans 5 ans et présentant un profil de risque moyen. La valorisation du prix de vente à terme de l'action est déterminée sur la base de paramètres de marché.

1.j Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.k Impôt courant et différé

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

1.l Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux

acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des Etats Financiers

La préparation des Etats Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des Etats Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les Etats Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- de l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux Etats Financiers ;
- du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Il en est de même au titre des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de chaque type de risque de marché ainsi que la sensibilité des valorisations aux paramètres non observables.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2010

2.a Marge d'intérêts

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2010			1er semestre 2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 404	(4 177)	10 227	13 157	(3 925)	9 232
Comptes et prêts / emprunts	13 306	(3 837)	9 469	12 243	(3 674)	8 569
Opérations de pensions	81	(124)	(43)	78	(172)	(94)
Opérations de location-financement	1 017	(216)	801	836	(79)	757
Opérations interbancaires	1 170	(1 603)	(433)	1 492	(2 219)	(727)
Comptes et prêts / emprunts	1 028	(1 350)	(322)	1 355	(2 018)	(663)
Opérations de pensions	142	(253)	(111)	137	(201)	(64)
Emprunts émis par le groupe		(1 585)	(1 585)	-	(2 358)	(2 358)
Instruments de couverture de résultats futurs	2 359	(2 162)	197	1 145	(1 104)	41
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	643	(1 579)	(936)	399	(1 283)	(884)
Portefeuille de transactions	2 152	(1 158)	994	4 209	(2 637)	1 572
Titres à revenu fixe	1 256	-	1 256	1 922	-	1 922
Opérations de pensions	601	(565)	36	2 085	(1 912)	173
Prêts / emprunts	295	(362)	(67)	202	(340)	(138)
Dettes représentées par un titre		(231)	(231)	-	(385)	(385)
Actifs disponibles à la vente	2 996	-	2 996	2 472	-	2 472
Actifs détenus jusqu'à échéance	383	-	383	344	-	344
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	24 107	(12 264)	11 843	23 218	(13 526)	9 692

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 340 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 249 millions d'euros au premier semestre 2009.

Le montant relatif aux couvertures de résultats futurs précédemment comptabilisé dans les « Gains ou pertes latents ou différés » et rapporté au résultat est un profit net de 14 millions d'euros, identique à celui de l'exercice 2009.

2.b Commissions

Les produits et charges de commissions liés pour les premiers aux actifs financiers et pour les seconds aux passifs financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 1 685 millions et 176 millions d'euros au premier semestre 2010, contre un produit de 1 466 millions d'euros et une charge de 165 millions d'euros au premier semestre 2009.

En outre, les produits nets de commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite et de prévoyance ou d'autres institutions se sont élevés à 1 198 millions d'euros au premier semestre 2010, contre 872 millions d'euros au premier semestre 2009.

2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « marge d'intérêts » (note 2.a).

En millions d'euros	1er semestre 2010			1er semestre 2009		
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe	1 930	863	2 793	807	(1 138)	(331)
Titres à revenu variable	(5 923)	99	(5 824)	942	44	986
Instruments financiers dérivés	4 308	-	4 308	2 312	-	2 312
Opérations de pension	(17)	(21)	(38)	(117)	43	(74)
Prêts	192	(128)	64	221	(82)	139
Emprunts	60	138	198	(281)	71	(210)
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 350	-	1 350	(145)	-	(145)
Réévaluation des positions de change	252	-	252	1 525	-	1 525
Total	2 152	951	3 103	5 264	(1 062)	4 202

Dans le cadre des couvertures de valeur, la perte nette de la période sur les instruments financiers de couverture compris dans les instruments financiers dérivés s'élève à 2 340 millions d'euros (profit net de 400 millions d'euros au premier semestre 2009), et le profit net sur les composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet de couvertures s'élève à 2 244 millions d'euros (perte nette de 458 millions d'euros au premier semestre 2009).

En outre, les gains nets des portefeuilles de transaction comprennent pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2010 et 2009 l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

2.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Prêts et créances, titres à revenu fixe ⁽¹⁾	149	65
Plus ou moins valeurs de cession	149	65
Actions et autres titres à revenu variable	452	(169)
Produits de dividendes	327	309
Charge de dépréciation	(93)	(1 102)
Plus values nette de cession	218	624
Total	601	(104)

(1) Les produits d'intérêt relatifs aux instruments financiers à revenu fixe sont compris dans la « marge d'intérêts » (note 2.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « coût du risque » (note 2.g).

Les résultats latents, précédemment portés dans la rubrique « gains et pertes latents ou différés » des capitaux propres, et inscrits en résultat représentent un gain net de 47 millions d'euros au cours du premier semestre 2010, contre une perte de 205 millions d'euros au cours du premier semestre 2009.

Le Groupe ne détient pas de participation significative cotée dont la valeur de marché au 30 juin 2010 est inférieure de plus de 50 % à son prix d'acquisition.

2.e Reclassification d'instruments financiers initialement comptabilisés en valeur de marché par résultat à des fins de transaction ou en actifs disponibles à la vente

La crise financière qui a affecté l'ensemble des marchés financiers dans le monde depuis le début du deuxième semestre 2007 a entraîné une évolution du mode de gestion d'instruments initialement détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente car destinés à être cédés et désormais conservés et gérés au sein de portefeuilles de crédit à la clientèle ou de titres disponibles à la vente. Ces instruments ont été reclassés dans les catégories comptables correspondantes conformément à la faculté offerte par les amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 adoptés par l'Union Européenne le 15 octobre 2008.

Ces reclassements ont été réalisés au quatrième trimestre de l'année 2008 et au premier semestre 2009 et sont résumés dans le tableau suivant:

En millions d'euros	Montant à la date du reclassement		30 juin 2010		31 décembre 2009	
	1er semestre 2009	4e trimestre 2008	valeur au bilan	valeur de marché ou de modèle	valeur au bilan	valeur de marché ou de modèle
Actifs financiers extraits du portefeuille de transaction et reclassés	2 760	7 844	6 661	6 628	6 943	6 921
En prêts et créances sur la clientèle	2 760	7 077	6 642	6 609	6 913	6 891
En actifs financiers disponibles à la vente	-	767	19	19	30	30
Actifs financiers extraits du portefeuille des actifs disponibles à la vente et reclassés	1 158	-	697	760	874	977
En prêts et créances sur la clientèle	1 158	-	697	760	874	977

A la date des reclassements opérés, les flux de trésorerie attendus et jugés recouvrables s'élevaient au titre de l'exercice 2009 à 4 824 millions d'euros pour les actifs reclassés en prêts et créances sur la clientèle et, au titre de l'exercice 2008, à 7 904 millions d'euros pour les actifs reclassés en prêts et créances sur la clientèle et à 790 millions d'euros pour ceux reclassés en actifs disponibles à la vente. Les taux moyens d'intérêt effectif déterminés sur ces actifs s'élèvent à 8,4% (au titre du quatrième trimestre 2008, 7,6% pour les actifs reclassés en prêts et créances sur la clientèle et 6,7% pour les actifs reclassés en actifs disponibles à la vente).

Le tableau ci-dessous présente les éléments de résultats afférents à ces actifs reclassés tels que comptabilisés sur la période, ainsi que ceux qui auraient été comptabilisés si ces actifs n'avaient pas été reclassés :

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009 après la date de reclassement	1er semestre 2009 avant la date de reclassement
Éléments de résultats et de capitaux propres des éléments reclassés en 2008 et 2009 (avant impôts)	267	126	(473)
- en résultat	233	100	(218)
<i>en intérêts et produits assimilés</i>	184	167	-
<i>en gains ou pertes sur instruments financiers en valeur de marché par résultat</i>	52	55	(75)
<i>en gains ou pertes sur actifs disponibles à la vente</i>	(11)	(1)	-
<i>en coût du risque</i>	8	(121)	(143)
- en capitaux propres	34	26	(255)
Résultat (avant impôts) qui aurait été celui des instruments reclassés en 2008 et 2009 si le reclassement n'avait pas été effectué	189	188	-
- en résultat	138	188	
<i>en intérêts et produits assimilés</i>	125	118	
<i>en gains ou pertes sur instruments financiers en valeur de marché par résultat</i>	58	31	
<i>en gains ou pertes sur actifs disponibles à la vente</i>	(24)	39	
<i>en coût du risque</i>	(21)	-	
- en capitaux propres	51	-	

2.f Produits et charges des autres activités

En millions d'euros	1er semestre 2010			1er semestre 2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	10 699	(8 985)	1 714	10 338	(8 949)	1 389
Produits nets des immeubles de placement	660	(303)	357	558	(234)	324
Produits nets des immobilisations en location simple	2 422	(1 914)	508	2 237	(1 942)	295
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	75	(11)	64	85	(15)	70
Autres produits	910	(702)	208	355	(206)	149
Total net des produits et charges des autres activités	14 766	(11 915)	2 851	13 573	(11 346)	2 227

- **Produits nets de l'activité d'assurance**

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Primes acquises brutes	10 136	9 027
Variation des provisions techniques	(3 982)	(4 971)
Charges des prestations des contrats	(4 585)	(3 737)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(125)	(74)
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte	109	1 135
Autres produits et charges	161	9
Total des produits nets de l'activité d'assurance	1 714	1 389

La rubrique « Charges des prestations des contrats » comprend la charge liée aux rachats, échéances et sinistres sur les contrats d'assurance. La rubrique « variation des provisions techniques » comprend les variations de valeur des contrats financiers, notamment des contrats en unités de compte. Les intérêts versés sur ces contrats sont comptabilisés dans les charges d'intérêt.

2.g Coût du risque

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers dérivés négociés de gré à gré.

- Coût du risque de la période

Coût du risque de la période en millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Dotations nettes aux dépréciations	(2 388)	(4 161)
Récupérations sur créances amorties	184	232
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(214)	(242)
Total du coût du risque de la période	(2 418)	(4 171)

Coût du risque de la période par nature d'actifs en millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Prêts et créances sur les établissements de crédit	(25)	(147)
Prêts et créances sur la clientèle	(2 379)	(3 592)
Actifs financiers disponibles à la vente	99	(268)
Instruments financiers des activités de marché	(130)	(84)
Autres actifs	35	(3)
Engagements par signature et divers	(18)	(77)
Total du coût du risque de la période	(2 418)	(4 171)

2.h Ecart d'acquisition

En 2009, les effets de la dégradation de l'environnement économique sur plusieurs des activités développées par le Groupe dans un contexte déjà fragilisé par la crise survenue depuis la fin 2007 avait conduit à déprécier les survaleurs de certaines activités de Personal Finance, Arval, UkrSibBank et de la Banque du Sahara. Au cours du premier semestre 2010, aucune dépréciation complémentaire n'a été constatée.

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

En millions d'euros,	Valeur nette comptable de l'écart d'acquisition			Dépréciations comptabilisées au cours du second semestre 2009	Dépréciations comptabilisées au cours du premier semestre 2009
	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009		
Ecarts d'acquisition positifs dépréciés en 2009					
Retail Banking	2 768	2 709	2 396	(58)	(524)
<i>dont Personal Finance</i>	2 300	2 270	1 885		(257)
<i>dont Arval</i>	468	439	451		(105)
<i>dont UkrSibBank</i>	-	-	-		(123)
<i>dont Banque du Sahara</i>	-	-	60	(58)	(39)
Autres écarts d'acquisition positifs					
Retail Banking	6 225	5 606	5 676		
<i>dont BancWest</i>	4 075	3 482	3 553		
<i>dont Banque de détail en Italie (BNL bc)</i>	1 698	1 698	1 698		
Investment Solutions	1 917	1 833	1 832		
<i>dont BNP Paribas Personal Investors</i>	423	418	416		
Corporate and Investment Banking	660	624	628		
Autres activités	263	207	206		
Total des écarts d'acquisition positifs	11 833	10 979	10 738	(58)	(524)
Ecart d'acquisition négatif enregistré sur l'acquisition de Fortis				20	815
Variation des écarts d'acquisition portée en résultat				(38)	291

2.i Impôts sur les bénéfices

- Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Charge des impôts courants de l'exercice	(1 327)	(899)
Charge nette des impôts différés de l'exercice	(1 109)	(135)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(2 436)	(1 034)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de trois domaines d'activité opérationnels :

- Retail banking : ce domaine rassemble les pôles de Banque de Détail en France (BDDF) et en Italie (BNL banca commerciale), ainsi que la nouvelle entité opérationnelle de banque de détail des particuliers et des entreprises en Belgique et au Luxembourg (Belux Retail Banking), nouveaux marchés domestiques du Groupe. Ce domaine comprend également les activités de services financiers regroupées en deux sous-ensembles, Personal Finance pour les crédits aux particuliers et Equipment Solutions pour les crédits et services aux entreprises, ainsi que les activités de banque de détail aux Etats-Unis (BancWest) et dans les Marchés émergents ;
- Investment Solutions (IS) : ce domaine rassemble la Banque Privée, Investment Partners qui regroupe l'ensemble des expertises du métier Gestion d'Actifs, Personal Investors qui propose à une clientèle de particuliers aisés un conseil financier indépendant et des services d'investissements, Securities Services spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises, ainsi que les activités d'Assurance et de Services Immobiliers ;
- Corporate and Investment Banking (CIB) : ce domaine rassemble les activités de « Conseils et marchés de capitaux » (Métiers Actions et Dérivés Actions, Fixed Income pour les activités de taux et de change, et Corporate Finance en charge des opérations de conseil en fusions et acquisitions et des activités de marché primaire actions) et les « Métiers de financement » (Financements spécialisés, Financements Structurés).

Dans le cadre du plan d'intégration des entités acquises du groupe Fortis, les activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas ont été transférées dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas. Pour fournir une référence homogène aux données relatives à 2010, celles relatives à 2009 ont été recomposées comme si l'ensemble de ces transferts était intervenu à la date de prise de contrôle

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Private Equity, de Principal Investments, la foncière immobilière Klépierre ainsi que les fonctions centrales du Groupe.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résulte de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises mises en œuvre dans le cadre de l'acquisition des entités du groupe Fortis et de la prise de contrôle de Findomestic SPA. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, le profit exceptionnel représenté par le badwill constaté en 2009 sur le regroupement d'entreprises Fortis (cf. note 4.c), les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration du Groupe Fortis et de la restructuration du territoire italien ont été affectés au segment Autres Activités.

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

- Informations par pôle d'activité

- Résultats par pôle d'activité

En millions d'euros	1er semestre 2010						1er semestre 2009					
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt
Retail Banking												
Banque de Détail en France ⁽¹⁾	3 350	(2 138)	(236)	976	-	976	3 111	(2 018)	(234)	859	1	860
BNL banca commerciale ⁽¹⁾	1 497	(864)	(405)	228	(2)	226	1 456	(862)	(279)	315	1	316
Belux Retail Banking ⁽¹⁾	1 635	(1 167)	(82)	386	5	391	383	(300)	(111)	(28)	2	(26)
Personal Finance	2 511	(1 168)	(1 012)	331	46	377	2 090	(1 017)	(877)	196	60	256
Autres métiers Retail Banking	2 804	(1 680)	(595)	529	4	533	2 498	(1 494)	(1 082)	(78)	(2)	(80)
Investment Solutions	2 983	(2 111)	1	873	67	940	2 476	(1 761)	(36)	679	(20)	659
Corporate and Investment Banking												
Conseils et marchés de capitaux	4 245	(2 513)	(184)	1 548	20	1 568	5 970	(2 765)	(581)	2 624	5	2 629
Métiers de financement	2 192	(831)	38	1 399	8	1 407	1 609	(642)	(960)	7	2	9
Autres activités ⁽²⁾	1 487	(538)	57	1 006	92	1 098	(123)	(307)	(11)	(441)	278	(163)
Total Groupe	22 704	(13 010)	(2 418)	7 276	240	7 516	19 470	(11 166)	(4 171)	4 133	327	4 460

(1) : Banque de Détail en France, BNL banca commerciale et Belux Retail Banking après réaffectation chez Investment Solution d'un tiers de l'activité Banque Privée France, Banque Privée Italie et Banque Privée Belgique.

(2) : Y compris Klépierre et les entités usuellement dénommées Principal Investment

- Informations par secteur géographique

L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités et ne reflète pas nécessairement la nationalité de la contrepartie ou la localisation des activités opérationnelles.

- Produit net bancaire par secteur géographique

En millions d'euros	1er semestre 2010	1er semestre 2009
France	8 159	6 106
Autres pays européens	9 775	8 316
Amériques	2 955	2 907
Asie - Océanie	992	1 249
Autres pays	823	892
Total Groupe	22 704	19 470

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.a Evolution du capital et résultat par action

4.a.1 Résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires utilisables au cours du premier semestre 2010

Les délégations suivantes en cours de validité au premier semestre 2010, ont été accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration pour procéder à des augmentations ou réductions de capital :

Assemblée Générale au cours de laquelle a été donnée délégation au Conseil d'administration		Utilisation faite au cours du premier semestre 2010
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 (21 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation de procéder à l'attribution d'actions gratuites aux salariés de BNP Paribas et aux salariés et mandataires sociaux des sociétés liées</p> <p><i>Les actions attribuées pourront être existantes ou à émettre et représenteront au maximum 1,5% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 0,5% par an. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois.</i></p>	Attribution de 998 015 actions gratuites ordinaires lors du Conseil d'administration du 5 mars 2010
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 (22 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation de consentir à certains membres du personnel et aux mandataires sociaux des options de souscription ou d'achat d'actions</p> <p><i>Cette autorisation porte sur un nombre de titres représentant au maximum 3% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 1% par an. Ce plafond est global, commun aux 21^{ème} et 22^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois.</i></p>	Attribution de 2 423 700 options de souscription lors du Conseil d'administration du 5 mars 2010
Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2009 (5 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société jusqu'à détenir au maximum 10 % du capital.</p> <p><i>Les dites acquisitions d'actions seraient destinées à remplir plusieurs objectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>L'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation au fruit de l'expansion de l'Entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou épargne d'entreprise, de programmes d'options d'achat d'actions, ainsi que l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel ;</i>- <i>L'annulation des actions après autorisation de l'Assemblée Générale (15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 13 mai 2009) ;</i>- <i>L'échange ou le paiement dans le but de réaliser des opérations de croissance externe ;</i>- <i>La mise en œuvre d'un contrat de liquidité.</i> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et a été privée d'effet par la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i></p>	800 000 actions d'un nominal de 2 euros ont été rachetées en mars 2010

Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2009 (15 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions</p> <p><i>L'autorisation est donnée d'annuler, en une ou plusieurs fois, par voie de réduction du capital social, tout ou partie des actions que BNP Paribas détient et qu'elle pourrait détenir, dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social existant à la date de l'opération, par période de 24 mois.</i></p> <p><i>Délégation de tous pouvoirs pour réaliser cette réduction de capital, et imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris sur la réserve légale à concurrence de 10% du capital annulé.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et a été privée d'effet par la 20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i></p>	600 000 actions d'un nominal de 2 euros ont été annulées le 30 mars 2010
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (3 ^{ème} résolution)	<p>Décision de l'Assemblée Générale de proposer aux actionnaires un dividende payable en numéraire ou en actions nouvelles.</p> <p><i>Le paiement du dividende en actions nouvelles a eu pour conséquence d'augmenter le capital de 18 320 436 euros, soit 9 160 218 actions.</i></p> <p><i>Cette opération a dégagé une prime d'émission de 401 858 763,66 euros.</i></p>	9 160 218 actions nouvelles d'un nominal de 2 euros ont été émises le 15 juin 2010
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (5 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société jusqu'à détenir au maximum 10 % du capital.</p> <p><i>Les dites acquisitions d'actions seraient destinées à remplir plusieurs objectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation au fruit de l'expansion de l'Entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou épargne d'entreprise, de programmes d'options d'achat d'actions, ainsi que l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel ;</i> - <i>L'annulation des actions après autorisation de l'Assemblée Générale (20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010) ;</i> - <i>L'échange ou le paiement dans le but de réaliser des opérations de croissance externe ;</i> - <i>La mise en œuvre d'un contrat de liquidité.</i> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et se substitue à celle accordée par la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2009.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (12 ^{ème} résolution)	<p>Emission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance.</p> <p><i>Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 1 milliard d'euros (soit 500 millions d'actions).</i></p> <p><i>Le montant nominal des titres de créance donnant accès au capital de la société, susceptibles d'être émis en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 10 milliards d'euros.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et prive d'effet l'autorisation conférée par la 13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution

<p>Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (13^{ème} résolution)</p>	<p>Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription et faculté d'octroi d'un délai de priorité, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance.</p> <p><i>Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 350 millions d'euros (soit 175 millions d'actions).</i></p> <p><i>Le montant nominal des titres de créance donnant accès au capital de la société, susceptibles d'être émis en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 7 milliards d'euros.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et prive d'effet l'autorisation conférée par la 14^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008.</i></p>	<p>Il n'a pas été fait usage de cette résolution</p>
<p>Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (14^{ème} résolution)</p>	<p>Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital, destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange.</p> <p><i>Le montant maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, en une ou plusieurs fois, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 350 millions d'euros.</i></p> <p><i>Cette délégation a été donnée pour une durée de 26 mois et prive d'effet la délégation conférée par la 15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008.</i></p>	<p>Il n'a pas été fait usage de cette résolution</p>
<p>Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (15^{ème} résolution)</p>	<p>Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions destinées à rémunérer des apports de titres non cotés dans la limite de 10 % du capital.</p> <p><i>Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, en une ou plusieurs fois, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 10 % du capital social de BNP Paribas.</i></p> <p><i>Cette délégation a été donnée pour une durée de 26 mois et prive d'effet la délégation conférée par la 13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2009.</i></p>	<p>Il n'a pas été fait usage de cette résolution</p>
<p>Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (16^{ème} résolution)</p>	<p>Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription.</p> <p><i>La décision est prise de limiter le montant global des autorisations d'émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'une part, à hauteur de 350 millions d'euros le montant nominal maximal des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les 13^{ème} à 15^{ème} résolutions de la présente l'Assemblée Générale, et d'autre part, à hauteur de 7 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance susceptibles d'être émis dans le cadre des autorisations conférées par les 13^{ème} à 15^{ème} résolutions de la présente l'Assemblée Générale.</i></p>	<p>Sans objet</p>

Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (17 ^{ème} résolution)	Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport. <i>L'autorisation est donnée d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social dans la limite d'un montant nominal de 1 milliard d'euros par l'incorporation, successive ou simultanée, au capital, de tout ou partie des réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion, ou d'apport, à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ou par élévation du nominal des actions ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois et prive d'effet l'autorisation conférée par la 4^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2009.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (18 ^{ème} résolution)	Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription. <i>La décision est prise de limiter le montant global des autorisations d'émissions, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, d'une part, à hauteur de 1 milliard d'euros le montant nominal maximal des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les 12^{ème} à 15^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale, et d'autre part, à hauteur de 10 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance susceptibles d'être émis en vertu des autorisations conférées par les 12^{ème} à 15^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale.</i>	Sans objet
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (19 ^{ème} résolution)	Autorisation donnée au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe de BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservées. <i>L'autorisation est donnée d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social d'un montant nominal maximal de 46 millions d'euros, par l'émission d'actions ordinaires (avec suppression du droit préférentiel de souscription) réservée aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas ou par cession d'actions. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois, et prive d'effet l'autorisation conférée par la 3^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2009.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (20 ^{ème} résolution)	Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions. <i>L'autorisation est donnée d'annuler, en une ou plusieurs fois, par voie de réduction du capital social, tout ou partie des actions que BNP Paribas détient et qu'elle pourrait détenir dans le cadre de l'autorisation donnée par ladite Assemblée, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social existant à la date de l'opération, par période de 24 mois. Délégation de tous pouvoirs, pour réaliser cette réduction de capital, et d'imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et se substitue à celle accordée par la 15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2009.</i>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (21 ^{ème} résolution)	Approbation du projet de fusion-absorption de Fortis Banque France par BNP Paribas ; augmentation corrélative du capital social. <i>Emission de 354 actions ordinaires nouvelles pour un nominal de 2 euros dans le cadre de la fusion absorption de Fortis Banque France constatée le 12 mai 2010.</i>	Emission de 354 actions nouvelles pour un nominal de 2 euros le 12 mai 2010

4.a.2 Opérations réalisées sur le capital

Opérations réalisées sur le capital	en nombre	valeur unitaire en €	en €	Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Date de décision du Conseil d'administration	Date de jouissance
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2008	912 096 107	2	1 824 192 214			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	74 024	2	148 048	(1)	(1)	01-janv-08
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	136 791	2	273 582	(1)	(1)	01-janv-09
Augmentation de capital résultant de l'opération d'acquisition de Fortis	133 435 603	2	266 871 206	(2)	(2)	01-janv-09
Augmentation de capital résultant de l'émission d'actions de préférence	187 224 669	2	374 449 338	27-mars-09	27-mars-09	-
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	21 420 254	2	42 840 508	13-mai-09	13-mai-09	01-janv-09
Nombre d'actions émises au 30 Juin 2009	1 254 387 448	2	2 508 774 896			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	1 687 791	2	3 375 582	(1)	(1)	01-janv-09
Augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise	9 000 000	2	18 000 000	27-mars-09	05-mai-09	01-janv-09
Réduction de capital	(219 294)	2	(438 588)	13-mai-09	03-août-09	01-janv-09
Augmentation de capital	107 650 488	2	215 300 976	21-mai-08	25-sept-09	-
Réduction de capital résultant de l'annulation des actions de préférences	(187 224 669)	2	(374 449 338)	-	04-nov-09	-
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2009	1 185 281 764	2	2 370 563 528			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	595 215	2	1 190 430	(1)	(1)	01-janv-09
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	15 907	2	31 814	(1)	(1)	01-janv-10
Réduction de capital	(600 000)	2	(1 200 000)	13-mai-09	05-mars-10	01-janv-10
Augmentation de capital liée à la fusion de Fortis Banque France	354	2	708	12-mai-10	12-mai-10	01-janv-10
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	9 160 218	2	18 320 436	12-mai-10	12-mai-10	01-janv-10
Nombre d'actions émises au 30 juin 2010	1 194 453 458	2	2 388 906 916			

(1) Diverses résolutions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires et décisions du Conseil d'administration autorisant l'attribution des options de souscription d'actions levées au cours de la période.

(2) Diverses résolutions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires et décisions du Conseil d'administration autorisant les augmentations de capital relatives à l'acquisition de Fortis.

• Augmentations de capital liées à l'acquisition de Fortis Banque SA/NV et BGL SA

BNP Paribas a conclu un accord avec l'Etat Belge et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg portant sur l'acquisition par BNP Paribas de certaines sociétés du groupe Fortis auprès de l'Etat Belge, agissant à travers la SFPI, et de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (ci-après l'opération).

L'opération comprend quatre apports, rémunéré chacun par une augmentation de capital :

- de 88 235 294 actions ordinaires BNP Paribas d'une valeur nominale de 2 euros chacune pour le Premier Apport, lequel consiste en l'apport par la SFPI de 263 586 083 actions de Fortis Banque SA/NV, représentant environ 54,55 % du capital et des droits de vote de cette dernière. Le Conseil d'administration a approuvé le 12 mai 2009 ce Premier Apport en faisant usage de la délégation que lui a conféré l'Assemblée Générale du 21 mai 2008 aux termes de sa 16^{ème} résolution. Les actions émises en rémunération de cet apport sont soumises à un engagement de conservation jusqu'au 10 octobre 2010.

- de 32 982 760 actions ordinaires BNP Paribas d'une valeur nominale de 2 euros chacune pour le Deuxième Apport, lequel consiste en l'apport par la SFPI de 98 529 695 actions supplémentaires de Fortis Banque SA/NV, représentant environ 20,39 % du capital et des droits de vote de cette dernière. L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 13 mai 2009 a, aux termes de sa 11^{ème} résolution, approuvé ce Deuxième Apport, constaté sa réalisation définitive ainsi que celle de l'augmentation de capital corrélative.

- de 11 717 549 actions ordinaires BNP Paribas d'une valeur nominale de 2 euros chacune pour le Troisième Apport, lequel consiste en l'apport par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg de 4 540 798 actions de BGL SA, représentant environ 16,57 % du capital et des droits de vote de cette dernière. L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 13 mai 2009 a, aux termes de sa 12^{ème} résolution, approuvé ce Troisième Apport, constaté sa réalisation définitive ainsi que celle de l'augmentation de capital corrélative. L'Etat du Grand-Duché de Luxembourg s'est engagé à conserver 5 858 774 actions reçues en rémunération de son apport jusqu'au 23 octobre 2009.

- de 500 000 actions ordinaires BNP Paribas d'une valeur nominale de 2 euros chacune pour le Quatrième Apport, lequel consiste en l'apport par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg de 193 760 actions de BGL SA, représentant environ 0,69 % du capital et des droits de vote de cette dernière. Le Conseil d'administration a approuvé le 13 mai 2009 ce Quatrième Apport, sa réalisation définitive ainsi que celle de l'augmentation de capital

corrélative en faisant usage de la délégation que lui a conféré l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 2009 aux termes de sa 13^{ème} résolution. L'Etat du Grand-Duché de Luxembourg s'est engagé à conserver 250 000 actions reçues en rémunération de son apport jusqu'au 23 octobre 2009.

En conséquence de ces quatre apports, le capital de BNP Paribas a été augmenté de 133 435 603 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2 euros.

- **Actions de préférence émises par BNP Paribas**

A la suite de l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mars 2009, BNP Paribas a procédé le 31 mars 2009 à l'émission de 187 224 669 actions de préférence pour un montant de 5,1 milliards d'euros au prix unitaire de 27,24 euros au profit de la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE) dans le cadre du Plan français de soutien à l'économie. Ces actions sont dépourvues de droit de vote, ne sont pas convertibles en actions ordinaires et ont droit à un dividende uniquement si un dividende est payé aux porteurs d'actions ordinaires. Ce dividende s'élève à 105% prorata temporis du dividende payé aux actions ordinaires au titre de 2009 et soumis à un plancher et un plafond exprimés en pourcentage du prix d'émission. Le plancher est un taux fixe de 7,65% pour l'exercice 2009 prorata temporis.

Ces actions de préférence ont fait l'objet d'un rachat le 28 octobre 2009 et ont été annulées le 26 novembre 2009.

- **Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe**

En application de la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 qui annule et remplace la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2009, BNP Paribas a été autorisé à acquérir, pour un prix maximum d'achat de 75 euros par action (contre 68 précédemment), un nombre d'actions n'excédant pas 10% du nombre des actions composant le capital social de BNP Paribas SA en vue de leur annulation dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, dans le but d'honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à des fins de gestion patrimoniale et financière.

Cette autorisation a été consentie pour une durée de dix-huit mois.

En outre, une des filiales du Groupe intervenant sur des opérations de transaction (de négociation et d'arbitrage) sur indices boursiers procède dans le cadre de son activité à des ventes à découvert portant sur des actions émises par BNP Paribas.

Au 30 juin 2010, le Groupe BNP Paribas détenait 415 686 actions BNP Paribas représentant 50 millions d'euros qui ont été portées en diminution des capitaux propres.

Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe	Opérations pour compte propre		Opérations de transaction		Total	
	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros
Actions détenues au 31 décembre 2008	5 448 848	345	(1 450 832)	(44)	3 998 016	301
Acquisitions effectuées	45 550	1			45 550	1
Actions remises au personnel	(920 336)	(72)			(920 336)	(72)
Autres mouvements	(73 779)	(9)	(2 143 946)	(122)	(2 217 725)	(131)
Actions détenues au 30 juin 2009	4 500 283	265	(3 594 778)	(166)	905 505	99
Acquisitions effectuées	81 537	4			81 537	4
Actions remises au personnel	(159 644)	(6)			(159 644)	(6)
Autres mouvements	(773 860)	(52)	(809 531)	(80)	(1 583 391)	(132)
Actions détenues au 31 décembre 2009	3 648 316	211	(4 404 309)	(246)	(755 993)	(35)
Acquisitions effectuées	1 222 580	68			1 222 580	68
Actions remises au personnel	(922 462)	(54)			(922 462)	(54)
Réduction de capital	(600 000)	(40)			(600 000)	(40)
Autres mouvements	(434 325)	(23)	1 905 886	134	1 471 561	111
Actions détenues au 30 juin 2010	2 914 109	162	(2 498 423)	(112)	415 686	50

Dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF conclu avec Exane BNP Paribas, 422 580 actions ont été achetées au cours du premier semestre 2010 au prix moyen de 50,24 euros et 375 524 actions ont été vendues au prix moyen de 50,83 euros.

Au 30 juin 2010, 194 063 titres représentant 9 millions d'euros sont détenus par BNP Paribas SA au titre de ce contrat.

Du 1er janvier au 30 juin 2010, 864 086 actions BNP Paribas ont été livrées à la suite de l'attribution définitive d'actions gratuites à leurs bénéficiaires.

4.a.3 Preferred shares et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)

- Preferred shares émises par les filiales étrangères du Groupe

En octobre 2000, le Groupe a effectué une émission de 500 millions de dollars de preferred shares de droit américain sans droit de vote. Cette émission non dilutive sur les actions ordinaires de BNP Paribas a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Les actions, qui ont la forme de titres perpétuels non cumulatifs, offrent aux souscripteurs un revenu à taux fixe pendant dix ans. A l'issue de cette période, les titres pourront être remboursés au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre civil ; tant que ce remboursement ne sera pas intervenu, le dividende servi sera indexé sur le Libor. Les dividendes sur les preferred shares peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun coupon sur les titres assimilés aux preferred shares (Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée) au cours de l'année précédente. Les dividendes non versés ne sont pas reportés.

En octobre 2001, une émission perpétuelle, de même nature que celle précédemment décrite, de 500 millions d'euros, a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust III contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Elle offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe versée durant 10 ans. Les titres de cette émission pourront être remboursés à l'initiative de l'émetteur à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon, la rémunération devenant indexée sur l'Euribor.

En janvier 2002, une émission perpétuelle, de même nature que celle précédemment décrite, de 660 millions d'euros, a été effectuées par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust IV contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Elle offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe versée respectivement annuellement sur 10 ans. Les titres de cette émission pourront être remboursés à l'initiative de l'émetteur à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon, la rémunération devenant indexée sur l'Euribor.

En janvier 2003, une émission perpétuelle, de même nature que celle précédemment décrite, de 700 millions d'euros a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust VI contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Elle offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2013, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur l'Euribor.

Le sous-groupe LaSer-Cofinoga, consolidé par intégration proportionnelle, a procédé en 2003 et 2004 à trois émissions de preferred shares, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire de structures dédiées de droit anglais contrôlées de façon exclusive par ce sous-groupe. Les actions donnent droit pendant 10 ans à un dividende prioritaire non cumulatif, à taux fixe pour celle émise en 2003 ou indexé pour celles émises en 2004. A l'issue de cette période de 10 ans, les actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre anniversaire du coupon, la rémunération de l'émission réalisée en 2003 devenant alors indexée sur l'Euribor.

Preferred shares émises par les filiales du Groupe

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
BNPP Capital Trust	octobre 2000	USD	500 millions	9,003%	10 ans Libor 3 mois + 3,26%
BNPP Capital Trust III	octobre 2001	EUR	500 millions	6,625%	10 ans Euribor 3 mois + 2,6%
BNPP Capital Trust IV	janvier 2002	EUR	660 millions	6,342%	10 ans Euribor 3 mois + 2,33%
BNPP Capital Trust VI	janvier 2003	EUR	700 millions	5,868%	10 ans Euribor 3 mois + 2,48%
Cofinoga Funding I LP	mars 2003	EUR	100 millions ⁽¹⁾	6,820%	10 ans Euribor 3 mois + 3,75%
Cofinoga Funding II LP	janvier et mai 2004	EUR	80 millions ⁽¹⁾	TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%	10 ans TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%
Total en contrevaaleur euro			2 301 millions ⁽³⁾		

(1) Avant application du pourcentage d'intégration proportionnelle.

(2) TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de dix ans

(3) net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants sont repris dans la rubrique « Intérêts minoritaires » au bilan.

Au 30 juin 2010, le Groupe BNP Paribas détenait 58 millions d'euros de preferred shares qui ont été portés en diminution des intérêts minoritaires.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés émis par BNP Paribas SA

De 2005 à 2010, BNP Paribas SA a procédé à dix-neuf émissions perpétuelles prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, pour un montant global de 10 612 millions en contre-valeur euros. Ces émissions offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe et peuvent être remboursées à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon indexé sur Euribor ou Libor.

L'émission de 2 550 millions d'euros souscrite en décembre 2008 par la Société de Prise de Participation de l'Etat, a été remboursée lors de l'émission des actions de préférence en mars 2009.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont reprises dans le tableau suivant :

Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée

Date d'émission	Devise	Montant	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
juin 2005	USD	1 350 millions	semestrielle	5,186% 10 ans	USD Libor 3 mois + 1,680%
octobre 2005	EUR	1 000 millions	annuelle	4,875% 6 ans	4,875%
octobre 2005	USD	400 millions	annuelle	6,250% 6 ans	6,250%
avril 2006	EUR	750 millions	annuelle	4,730% 10 ans	Euribor 3 mois + 1,690%
avril 2006	GBP	450 millions	annuelle	5,945% 10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,130%
juillet 2006	EUR	150 millions	annuelle	5,450% 20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
juillet 2006	GBP	325 millions	annuelle	5,945% 10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,810%
avril 2007	EUR	750 millions	annuelle	5,019% 10 ans	Euribor 3 mois + 1,720%
juin 2007	USD	600 millions	trimestrielle	6,500% 5 ans	6,50%
juin 2007	USD	1 100 millions	semestrielle	7,195% 30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
octobre 2007	GBP	200 millions	annuelle	7,436% 10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,850%
juin 2008	EUR	500 millions	annuelle	7,781% 10 ans	Euribor 3 mois + 3,750%
septembre 2008	EUR	650 millions	annuelle	8,667% 5 ans	Euribor 3 mois + 4,050%
septembre 2008	EUR	100 millions	annuelle	7,570% 10 ans	Euribor 3 mois + 3,925%
décembre 2009	EUR	2 millions	trimestrielle	Euribor 3 mois + 3,750% 10 ans	Euribor 3 mois + 3,750%
décembre 2009	EUR	17 millions	annuelle	7,028% 10 ans	7,028%
décembre 2009	USD	70 millions	trimestrielle	USD Libor 3 mois + 3,750% 10 ans	USD Libor 3 mois + 3,750%
décembre 2009	USD	0,5 million	annuelle	7,384% 10 ans	7,384%
Total en contrevaieur euro		8 030 millions ⁽¹⁾			

(1) net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun dividende sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient, qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels –non intégralement compensée par une augmentation de capital ou toute autre mesure équivalente – le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué. En cas de liquidation de BNP Paribas et nonobstant toute réduction éventuelle du nominal d'origine des titres émis, les porteurs produiront leurs créances pour leur montant nominal d'origine.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Réserves consolidées » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2010, le Groupe BNP Paribas détenait 32 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

- **Résultat par action ordinaire**

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans la monnaie ainsi que des actions gratuites allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er semestre 2010	1er semestre 2009
Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) ⁽¹⁾	4 228	2 793
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	1 182 626 406	972 139 070
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	2 361 579	460 697
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	1 184 987 985	972 599 767
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	3,58	2,87
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)	3,57	2,87

(1) Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des actions de préférence et des titres super subordonnés à durée indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende.

L'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée le 26 octobre 2009 a conduit, conformément aux prescriptions de la norme IAS 33, à modifier le résultat par action du premier semestre 2009 tel que publié (2,90 euros pour le résultat de base par action et 2,89 euros pour le résultat dilué par action) afin de rendre comparable les résultats par action des deux exercices présentés.

Le dividende par action versé en 2010 au titre du résultat de l'exercice 2009 s'est élevé à 1,5 euros contre 1 euro versé en 2009 au titre du résultat de l'exercice 2008.

4.b Périmètre de consolidation

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt			
Société consolidante								
BNP Paribas SA	France		IG	100.00%	100.00%			
Banque de Détail en France								
Banque de Bretagne	France		IG	100.00%	100.00%			
BNP Paribas Développement SA	France		IG	100.00%	100.00%			
BNP Paribas Factor	France		IG	100.00%	100.00%			
BNP Paribas Factor Portugal	Portugal		IG	100.00%	100.00%			
Compagnie pour le Financement des Loisirs - Cofolis	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME	44,62%	44,62%		
		31/12/2009		ME	33,33%	33,33%		
Fortis Banque France SA	1	France	30/06/2009	Fusion				
			Acquisition	IG	99,98%	74,92%		
Fortis Gestion Privée	1	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	99,99%	99,99%	
			Acquisition	IG	99,99%	74,92%		
Fortis Mediacom Finance	1	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	99,99%	99,98%	
			Acquisition	IG	99,99%	74,91%		
GIE Services Groupe Fortis France	1	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	80,33%	78,24%	
			Acquisition	IG	80,33%	59,51%		
GIE Immobilier Groupe Fortis France	1	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	92,48%	87,85%	
			Acquisition	IG	92,48%	68,10%		
Belux Retail Banking								
Alpha Card SCRLL	1	Belgique	30/06/2010		ME	50,00%	37,47%	
			30/06/2009	Acquisition	ME	50,00%	37,47%	
			30/06/2010		ME	40,68%	21,73%	
Alsabail	1	France	30/06/2009	Acquisition	ME	40,68%	21,73%	
			30/06/2010	< seuls				
Banking Funding Company SA	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	ME	33,47%	25,08%	
			30/06/2010		IP	50,00%	37,47%	
Banque de La Poste SA	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	IP	50,00%	37,47%	
			30/06/2010		ME	2	100,00%	74,93%
Belgoisale SA	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	ME	2	100,00%	74,93%
BCC Corporate	1	Belgique	30/06/2010		ME	49,99%	37,46%	
			30/06/2009	Acquisition	ME	49,99%	37,46%	
BNP Paribas Fortis Factor	1	Belgique	30/06/2010		IG	100,00%	74,92%	
			31/12/2009	Création	IG	100,00%	74,92%	
Brand & Licence Company SA	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	20,00%	14,99%	
Certifimmo V SA	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Comptoir Agricole de Wallonie	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	2	100,00%	74,93%
Credissimo	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	2	100,00%	74,93%
Credissimo Hainaut SA (ex La Maison Sociale de Troumal-Ath SA)	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	2	99,72%	74,72%
			30/06/2010		ME	2	77,56%	61,19%
Credit pour Habitations Sociales	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	ME	2	77,56%	61,19%
			30/06/2010		ME	2	100,00%	74,93%
Demetris NV	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	ME	2	100,00%	74,93%
			30/06/2010	< seuls				
Dikodi BV	1	Pays-Bas	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
			30/06/2010		ME	39,80%	29,88%	
Europay Belgium	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	ME	39,80%	29,88%	
			30/06/2010		IG	74,93%	74,93%	
Fortis Banque SA	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	IG	74,93%	74,93%	
			30/06/2010		IG	100,00%	74,93%	
Fortis Finance Belgium S.C.R.L.	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
FV Holding N.V.	1	Belgique	30/06/2010		ME	40,00%	29,97%	
			30/06/2009	Acquisition	ME	40,00%	29,97%	
Het Werkmanshuis NV	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	41,04%	30,75%	
Immobilier Sauvenire SA	1	Belgique	30/06/2010		ME	2	100,00%	74,93%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Isabel SA	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	25,33%	18,98%	
Landbouwkantoor van Vlaanderen NV	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	2	100,00%	74,93%
La Propriété Sociale de Binche-Morlanwelz SA	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	20,81%	16,09%	
Nieuwe Maatschappij Rond Den Heerd NV	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	23,26%	17,43%	
Société Alsacienne de développement et d'expansion	1	France	30/06/2010		IG	100,00%	53,43%	
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	53,43%	
Sowo Investment SA	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	IG	87,50%	65,57%	
Visa Belgium SRCL	1	Belgique	30/06/2010	< seuls				
			30/06/2009	Acquisition	ME	24,86%	18,84%	
Structures Ad Hoc								
BASS Master Issuer NV	1	Belgique	30/06/2010		IG			
			30/06/2009	Acquisition	IG			
Esmée Master Issuer	1	Belgique	30/06/2010		IG			
			31/12/2009	Création	IG			
Park Mountain SME 2007-BV	1	Pays-Bas	30/06/2010		IG			
			30/06/2009	Acquisition	IG			
Banque de Détail en Italie (BNL Banca Commerciale)								
Artigianassa SPA	Italie			IG	73,86%	73,86%		
Artigianosa - Org. Di Attestazione SPA	Italie			ME	2	80,00%	59,08%	
Banca Nazionale del Lavoro SPA	Italie			IG	100,00%	100,00%		
BNL Broker Assicurazioni SPA	Italie	30/06/2009	Cession					
BNL Edizioni SRL	Italie	30/06/2009	Fusion					
BNL Finance SPA	Italie			IG	100,00%	100,00%		
BNL Partecipazioni SPA	Italie	30/06/2009	Fusion					
BNL Positivity SRL	Italie			IG	51,00%	51,00%		
BNP Paribas Personal Finance SPA	Italie			IG	100,00%	100,00%		

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt		
Banque de Détail en Italie (BNL Banca Commerciale) (suite)							
Creafrespa SPA (Groupe)	Italie	31/12/2009	Cession				
		30/06/2009		ME	2	76,90%	56,80%
International Factors Italia SPA - Ifitalia	Italie			IG		99,64%	99,64%
Serfactoring SPA	Italie			ME		27,00%	26,94%
Structures Ad Hoc							
EMF IT-2008-1 SRL	Italie			IG			
UCB Service SRL	Italie			IG			
Vela ABS	Italie			IG			
Vela Home SRL	Italie			IG			
Vela Public Sector SRL	Italie			IG			
Banque de Détail aux Etats-Unis							
1897 Services Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
521 South Seventh Street LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Création	IG	69,23%	69,23%	
AmerUS Leasing, Inc.	Etats-Unis	30/06/2009	Dissolution				
BancWest Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
BancWest Investment Services, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Bank of the West Business Park Association LLC	Etats-Unis			IG	38,00%	38,00%	
Bank of the West	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Bishop Street Capital Management Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
BW Insurance Agency, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
BW Leasing, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Center Club, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
CFB Community Development Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Class Financial Services LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Cession partielle	IG	75,90%	65,97%	
30/06/2009			IG	100,00%	80,45%		
Commercial Federal Affordable Housing, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Commercial Federal Community Development Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Commercial Federal Insurance Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Commercial Federal Investments Services, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Commercial Federal Realty Investors Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Commercial Federal Service Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Community First Insurance, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Community Service, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Equity Lending Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Essex Credit Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
FHL Lease Holding Company Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
FHL SPC One, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
First Bancorp	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
First Hawaiian Bank	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
First Hawaiian Leasing, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
First National Bancorporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
First Santa Clara Corporation	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
FTS Acquisition LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Création	IG	100,00%	100,00%	
Glendale Corporate Center Acquisition LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Création	IG	100,00%	100,00%	
KIC Technology1, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
KIC Technology2, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
KIC Technology3, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Liberty Leasing Company	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Mountain Fall Acquisition	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Real Estate Delivery 2 Inc.	Etats-Unis	30/06/2010					
		31/12/2009	Création	IG	100,00%	100,00%	
Rhenvalk Village Three Holdings LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Création	IG	100,00%	100,00%	
Roxborough Acquisition Corporation	Etats-Unis	31/12/2009	Dissolution				
Santa Rita Townhomes Acquisition LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Création	IG	100,00%	100,00%	
The Bankers Club, Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Ursus Real estate Inc.	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
Structures Ad Hoc							
Beacon Hill	Etats-Unis	30/06/2010	Création				
CFB Capital 3	Etats-Unis	30/06/2009	Dissolution				
CFB Capital 4	Etats-Unis	30/06/2009	Dissolution				
Commercial Federal Capital Trust 1	Etats-Unis	30/06/2009	Dissolution				
Commercial Federal Capital Trust 2	Etats-Unis			IG			
Commercial Federal Capital Trust 3	Etats-Unis			IG			
C-One Leasing LLC	Etats-Unis			IG			
First Hawaiian Capital 1	Etats-Unis			IG			
BNP Paribas Personal Finance							
Alpha Crédit SA	1	Belgique	30/06/2010		IG	100,00%	74,93%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Axa Banque Financement	France			ME		35,00%	35,00%
Banco BGN SA	Bresil			IG		100,00%	100,00%
Banco BNP Paribas Personal Finance SA (ex Banco Cetelem Portugal)	Portugal			IG		100,00%	100,00%
Banco Cetelem Argentina	Argentine			IG		100,00%	100,00%
Banco Cetelem SA	Espagne			IG		100,00%	100,00%
BGN Holding Financeira Limitada	Bresil	30/06/2010	Fusion				
		30/06/2009		IG		100,00%	100,00%
		30/06/2010		IG		100,00%	75,00%
Bleffo 5 SPA	Italie	31/12/2009	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	75,00%	

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions (suite)					
Captive Finance Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Captive Finance Taiwan Co. Limited	1 Taïwan	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Clas Financial Services	* France	30/06/2009	IG	60,11%	60,11%
Clas Financial Services Inc.	Etats-Unis	30/06/2009	IG	100,00%	60,11%
Clas Financial Services Limited	Royaume-Uni	30/06/2009	IG	51,00%	51,00%
Clas Leasing GmbH	Allemagne	31/12/2009 Fusion 30/06/2009	IG	100,00%	60,11%
CNH Capital Europe	* France	30/06/2010	IG	50,10%	50,10%
CNH Capital Europe GmbH	Autriche	30/06/2009 Franchissement de seuils	IG	100,00%	50,10%
CNH Capital Europe Limited	Royaume-Uni	30/06/2009	IG	100,00%	50,10%
Cofplan	* France	30/06/2009	IG	99,99%	99,99%
Commercial Vehicle Finance Limited	Royaume-Uni	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Dexia Location Longue Durée	France	30/06/2009	ME 2	51,00%	51,00%
Dialcard Fleet Services Limited	Royaume-Uni	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Diamond Finance UK Limited	Royaume-Uni	30/06/2009	IG	60,00%	60,00%
Dreick One Limited	1 Iles Cayman	30/06/2010 Dissolution 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Eifa Auto	1 Luxembourg	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Equipment Lease BV	Pays-Bas	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
ES-Finance	1 Belgique	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Euro-Scribe SAS	1 France	30/06/2010 Changement de méthode 30/06/2009 Acquisition	IP	50,00%	26,71%
F.L. Zeebrugge	1 Belgique	30/06/2010 31/12/2009 Cession partielle	IG	75,00%	40,06%
Folea Grundstücksverwaltungs und Vermietungs GmbH & Co. Objekt Bartenbach KG	1 Allemagne	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Folea Grundstücksverwaltungs und Vermietungs GmbH & Co. Objekt Leverkusen KG	1 Allemagne	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	ME 2	90,00%	3,21%
Folea Grundstücksverwaltungs und Vermietungs GmbH & Co. Objekt Thalingen	1 Allemagne	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Folea Verwaltungs GmbH	1 Allemagne	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Folea II Verwaltungs GmbH	1 Allemagne	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Folea III Verwaltungs GmbH	1 Allemagne	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Energy Leasing X2	1 Pays-Bas	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Energy Leasing X0	1 Pays-Bas	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Energy Leasing X3 BV	1 Pays-Bas	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Energy Leasing XIV BV	1 Pays-Bas	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Finansal Kiralama AS	1 Turquie	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease	1 Belgique	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease (China) Co Limited	1 Chine	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease (France)	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease (Malaysia) Sdn. Bhd	1 Malaisie	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Car & Truck	1 Belgique	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Czech	1 République Tchèque	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Danmark AS	1 Danemark	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Deutschland AG	1 Allemagne	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Finland Oy	1 Finlande	31/12/2009 Dissolution 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Group SA	1 Luxembourg	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Group Services	1 Belgique	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Holding Norge AS	1 Norvege	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Holdings UK Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Hong Kong Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Hungaria Equipment Financing Financial Leasing Company	1 Hongrie	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	ME 2	100,00%	53,43%
Fortis Lease Hungaria Real estate	1 Hongrie	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Hungaria Vehicle Financing Financial Leasing Company	1 Hongrie	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	ME 2	100,00%	53,43%
Fortis Lease Iberia	1 Espagne	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	58,03%
Fortis Lease Immobilier Suisse	1 Suisse	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Nederland NV	1 Pays-Bas	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Norge AS	1 Norvege	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Operatív Lizing Zártkörűen Működő Részvénytársaság	1 Hongrie	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	ME 2	100,00%	53,43%
Fortis Lease Polska Sp.z.o.o.	1 Pologne	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions (suite)					
Fortis Lease Portugal	1 Portugal	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Romania IFN SA	1 Roumanie	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease S.p.A	1 Italie	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Singapore Pte Limited	1 Singapour	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Suisse	1 Suisse	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease Sweden AB	1 Suède	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (1) Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (2) Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (3) Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (4) Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (5) Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	90,00%	48,09%
Fortis Lease UK Retail Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Fortis Vastgoedlease BV	1 Pays-Bas	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Friedland Participation et Gestion	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Gestion et Location Holding	France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Global Management Services	1 Roumanie	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Greenall Insurance Company Limited	Irlande	30/06/2010	IG 4	100,00%	100,00%
H.F.G.L Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Harpur UK Limited	Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009	Dissolution	IG	100,00%
Humbercycle Commercial Investments Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humbercycle Commercial Investments N° 4 Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humbercycle Commercial Investments N°1 Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humbercycle Finance Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humbercycle Industrial Finance Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humbercycle Investments Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
JCB Finance	* France	30/06/2010	IG	100,00%	50,10%
JCB Finance Holdings Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	50,10%	50,10%
Kota Jaya Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Kota Juta Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Leaseco International BV	Pays-Bas	31/12/2009 < seuils 30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Locatrice Italiana SPA	Italie	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Manitou Finance Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	51,00%	51,00%
Marie Lease SARL	1 Luxembourg	30/06/2010 < seuils 30/06/2009 Acquisition	ME	50,00%	26,71%
Nalobal 2	France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Nalocredibank	* France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Nalocredimurs	* France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Naloenergie	* France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Otis Vehicle Rentals Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	ME	40,00%	21,37%
Overdrive Credit Card Limited	Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	ME	40,00%	21,37%
Pad Gas Leasing Monroe LLC	1 Etats-Unis	31/12/2009 30/06/2009 Acquisition	Dissolution	IG	100,00%
Paricomi	* France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
PHH Financial Services Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
PHH Holdings Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Dissolution	IG	100,00%
PHH Investment Services Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
PHH Leasing (N°9) Limited	Royaume-Uni	31/12/2009 30/06/2009 Acquisition	Dissolution	IG	100,00%
PHH Treasury Services Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
PHH Truck Management Services Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Dissolution	IG	100,00%
Pointero Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Dissolution	IG	100,00%
Same Deutz Fahr Finance Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Same Deutz-Fahr Finance	* France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
SAS MFF	* France	30/06/2010	IG	51,00%	51,00%
SCI Champremier	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
SCI FLIF Azur	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
SCI FLIF Chateau London	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
SCI FLIF Evry 2	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
SCI FLIF Le Gallo	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
SCI FLIF Le Port	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
SCI FLIF Sainte Marie	1 France	30/06/2010 30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
SREI Equipment Finance Private Limited	Inde	30/06/2010	IP	50,00%	50,00%
TEB Arval Arac Filo Kiralama	Turquie	31/12/2009 30/06/2009 Acquisition complémentaire	IG	75,00%	75,00%
The Harpur Group UK Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Dissolution	IG	50,00%
UFB Asset Finance Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
United Care (Cheshire) Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
United Care Group Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions (suite)					
Structures Ad Hoc					
Royale Neuve 1 Sarl	Luxembourg		IG		
Vela Lease SRL	Italie		IG		
Europe Méditerranée					
3D Güvenlik Sistemleri ve Org Tic. AS	1 Turquie	30/06/2010 Dissolution			
		30/06/2009 Acquisition	IG	99,00%	69,82%
Banque de Nankin	Chine		ME	12,61%	12,61%
Banque de Wallis et Futuna	France		IG	50,98%	50,98%
Banque du Sahara LSC	Libye	30/06/2010 Perte de contrôle	ME	19,00%	19,00%
		30/06/2009	IG	19,00%	19,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Burkina Faso	Burkina Faso		IG	51,00%	51,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Cote d'Ivoire	Cote d'Ivoire		IG	59,79%	59,79%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Gabon	Gabon	30/06/2010 Perte de contrôle	ME	46,67%	46,67%
		31/12/2009	ME	46,67%	46,67%
		30/06/2009	IG	46,67%	46,67%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Guinée	Guinée		ME	30,83%	30,83%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Mali	Mali		IG	85,00%	85,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Senegal	Sénégal		IG	54,11%	54,11%
Banque Malgache de l'Océan Indien	Madagascar		IG	75,00%	75,00%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie	Maroc		IG	66,74%	66,74%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Credit Conso	Maroc		IG	100,00%	79,74%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Gestion	Maroc		ME 2	100,00%	66,74%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Leasing	Maroc		IG	72,03%	48,07%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Offshore	Maroc		IG	100,00%	66,74%
BNP Intercontinental - BNP	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas BDDI Participations	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas El Djazair	Algérie		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Guadeloupe	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Guyane	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Martinique	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Mauritanie	Mauritanie		ME 2	59,99%	59,99%
BNP Paribas Nouvelle Calédonie	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Réunion	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas SAE	Egypte		IG	95,19%	95,19%
BNP Paribas Vostok LLC	Russie		IG	100,00%	100,00%
Dominet Bank Spolka Akcyjna	1 Pologne	31/12/2009 Fusion			
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Dominet Finanse SA	1 Pologne	30/06/2010 Cession			
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Dominet SA	1 Pologne	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Dominet SPV-II Sp. z o.o.	1 Pologne	30/06/2010 < seuls			
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Bank Anonim Sirketi	1 Turquie	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009	IG	94,11%	70,52%
Fortis Bank Malta Limited	1 Malte	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009	IG	100,00%	70,52%
Fortis Bank Polska SA	1 Pologne	30/06/2010 Acquisition	IG	99,87%	74,84%
		30/06/2009	IG	99,81%	74,79%
Fortis Holding Malta BV	1 Pays-Bas	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009	IG	100,00%	70,52%
Fortis Holding Malta Limited	1 Malte	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009	IG	100,00%	70,52%
Fortis Private Investment Polska	1 Pologne	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,79%
		30/06/2009	IG	100,00%	74,79%
IC Axa Insurance (ex Vesko)	Ukraine		ME 2	49,47%	40,44%
IC Axa Ukraine (ex Ukrainian Insurance Alliance)	Ukraine		ME 2	50,00%	40,71%
		30/06/2010	ME	15,00%	15,00%
Orient Commercial Bank	Vietnam	31/12/2009 Acquisition complémentaire	ME	15,00%	15,00%
		30/06/2009	ME	10,02%	10,02%
TEB Mali Yatirimlar Anonim Sirketi (Groupe)	Turquie		IP	50,00%	50,00%
		30/06/2010	IG	100,00%	81,42%
Ukrainian Leasing Company	Ukraine	31/12/2009 Franchissement de seuls	IG	100,00%	81,42%
		30/06/2009	ME 2	100,00%	81,42%
UkrSib Asset Management	Ukraine		ME 2	99,94%	81,37%
UkrSib Asset Management PI Fund	Ukraine		ME 2	99,94%	81,37%
UkrSibbank	Ukraine		IG	81,42%	81,42%
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie		IG	50,00%	50,00%
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Leasing	Tunisie		IG	75,40%	37,70%
Investment Solutions					
BGL BNP Paribas (ex BGL)	1 Luxembourg	30/06/2010 Acquisition	IG	65,96%	53,43%
		30/06/2009	IG	65,96%	53,43%
Cofitylux SA	1 Luxembourg	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2009	IG	100,00%	53,43%
Fortis Intertrust Group Holding (Groupe)	1 Suisse	31/12/2009 Cession			
		30/06/2010	ME	25,04%	13,38%
		30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
IMS ABS FCP (ex Parvest ABS)	Luxembourg	31/12/2009 Franchissement de seuls	IG	80,74%	80,74%
Assurance					
AG Insurance-Gruppe (ex Fortis Insurance Belgium SA)	1 Belgique	30/06/2010 Acquisition	ME	25,00%	18,73%
		30/06/2009	ME	25,00%	18,73%
Antin Epargne Pension	France	30/06/2010 Acquisition	IG 4	100,00%	100,00%
Assu-Vie SA	France		ME 2	50,00%	50,00%
BNL Vita SPA	Italie		ME	49,00%	49,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Assurance (suite)					
BNP Paribas Assurance	France		IG 4	100,00%	100,00%
BNP Paribas Assurance BV (ex Cardif Nederland Holding BV)	Pays-Bas		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Assicurazioni SPA	Italie		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Assicurazioni Risques Divers	France		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Assurance Vie	France		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Assurance Vie Polska	Pologne		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Biztosito Magyarorszag	Hongrie		ME 2	100,00%	100,00%
Cardif Colombia Seguros Generales	Colombie	30/06/2010	ME 2	100,00%	100,00%
		31/12/2009	Franchissement de seuls		
Cardif Compania de Seguros	Perou		ME 2	100,00%	100,00%
Cardif do Brasil Seguros	Bésil		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif do Brasil Seguros e Garantias	Bésil	30/06/2010	IG 4	100,00%	100,00%
		30/06/2009	Franchissement de seuls		
Cardif Forsaking AB	Suede		ME 2	100,00%	100,00%
Cardif Holdings Incorporation	Etats-Unis		IG 4	99,60%	99,60%
Cardif Insurance Company	Russie		ME 2	100,00%	100,00%
Cardif Life Insurance Company Limited (ex Shian et Life Corée)	Corée du sud	30/06/2010	IG 4	85,00%	85,00%
		30/06/2009	Acquisition complémentaire		
Cardif Leven	Belgique		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Life Insurance Company Corporation	Etats-Unis		IG 4	100,00%	99,60%
Cardif Lux International	Luxembourg		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Mexico Seguros de Vida	Mexique		ME 2	100,00%	100,00%
Cardif Mexico Seguros Generales SA	Mexique		ME 2	100,00%	100,00%
Cardif Nordic AB	Suede		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Pinnacle Insurance Holding Limited	Afrique du Sud	30/06/2009	Cession		
Cardif Pinnacle Insurance Holding PLC	Royaume-Uni		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Retraite Assurance Vie	France		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Schadeverzekeringen NV	Pays-Bas		IG 4	100,00%	100,00%
Cardif Seguros SA	Argentine		IG 4	100,00%	100,00%
Cardifwifa Comedisa de Seguros	Espagne		ME 2	100,00%	100,00%
CB (UK) Limited (Fonds C)	Royaume-Uni		IG 4	100,00%	100,00%
CentroVita Assicurazioni SPA	Italie	30/06/2010	ME	49,00%	49,00%
		30/06/2009	Perte de contrôle		
Closed Joint Insurance Company	Ukraine		ME 2	100,00%	100,00%
Compania de Seguros Generales Cardif SA	Chili		IG 4	100,00%	100,00%
Compania de Seguros de Vida Cardif SA	Chili		IG 4	100,00%	100,00%
Darnell Limited	Irlande		IG 4	100,00%	100,00%
Direct Life & Pensions Services - DLPS	Royaume-Uni		ME 2	100,00%	100,00%
European Reinsurance Limited	Royaume-Uni		ME 2	100,00%	100,00%
F & B Insurance Holdings SA (Groupe)	Belgique	30/06/2010	ME	50,00%	50,00%
		31/12/2009	Creation		
Financial Telemarketing Services	Royaume-Uni		ME 2	100,00%	100,00%
Fonds d'Investissement Immobilier pour le Commerce et la Distribution - Fonds	France		IP 4	25,00%	25,00%
Fortis Luxembourg - Vie SA	1 Luxembourg	30/06/2010	ME	50,00%	26,71%
		30/06/2009	Acquisition		
GIE BNP Paribas Assurance	France		IG 4	100,00%	99,00%
Global Euro	France		IG 4	99,51%	99,51%
Luizaseg	Bésil	30/06/2010	IP 4	50,00%	50,00%
		30/06/2009	Franchissement de seuls		
Natio Assurance	France		ME 2	50,00%	50,00%
Natio Fonds Athènes Investissement 5	France		IP 4	50,00%	50,00%
Natio Fonds Collines Investissement 1	France		IG 4	100,00%	100,00%
Natio Fonds Collines Investissement 3	France		IG 4	100,00%	100,00%
NCVP Participacoes SA	Bésil		IG 4	100,00%	100,00%
Patrimoine Management & Associés	France	30/06/2010	IG 4	56,10%	56,10%
		30/06/2009	Cession partielle		
Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni		IG 4	100,00%	100,00%
Pinnacle Insurance Company Limited	Afrique du Sud	30/06/2009	Cession		
Pinnacle Insurance Life Limited	Afrique du Sud	30/06/2009	Cession		
Pocztylon Arka Powszechna	Pologne		ME	33,33%	33,33%
Pojistovna Cardif Pro Vita	République Tchèque		IG 4	100,00%	100,00%
Pojistovna Cardif Slovakia A.S	Slovaquie		ME 2	100,00%	100,00%
SARL Carma Grand Horizon	France		IG 4	100,00%	100,00%
SARL Reunam Investissements	France		IG 4	100,00%	100,00%
Rubin SARL	Luxembourg		IP 4	50,00%	50,00%
SAS Hibernia France	France		IP 4	60,14%	60,14%
SCA Capital France Hotel	France		IP 4	60,14%	60,14%
SCI 104-106 rue Cambrome	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI 14 rue Wlvenne	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI 100 rue Lauriston	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI 6 Square Foch	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI 8-10 place du Commerce	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Alpha Park	France		IP 4	50,00%	50,00%
SCI Asnières 1	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Beausejour	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI BNP Paribas Pierre 2	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Bobigny Jean Rosland	France	30/06/2010	Creation		
SCI Boulevard Malesherbes	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Boulogne Centre	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Corosa	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Defense Etoile	France	30/06/2009	Cession		
SCI Defense Vendôme	France	30/06/2009	Cession		
SCI Escale	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Immeuble Demours	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Maine 49 (ex SCI Courbovois)	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Maine 50 (ex SCI Boulogne Nungesser)	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Malesherbes Courcelles	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Paris Cours de Vincennes	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Moussorgski	France		IG 4	100,00%	100,00%
SCI Odyssee	France		IG 4	99,90%	99,90%
SCI Pantin les Moulins	France	30/06/2010	IG 4	99,90%	99,90%

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt		
Assurance (suite)							
SCI Porte d'Asnières	France	30/06/2010	Franchissement de seuils	IG 4	99,90%	99,90%	
SCI Rue de l'Ouest (ex SCI Levallois 2)	France			IG 4	100,00%	100,00%	
SCI rue Modéric	France			IG 4	100,00%	100,00%	
SCI Rueil Ariane	France	30/06/2009	Cession				
SCI Rueil Caudron	France			IG 4	100,00%	100,00%	
SCI Suresnes 3	France			IG 4	100,00%	100,00%	
SCI Vendôme Athènes	France			IP 4	50,00%	50,00%	
SCRH Opera Rendement	France			IG 4	99,12%	99,12%	
State Bank of India Life Insurance Company	Inde			ME	26,00%	26,00%	
Thai Cardif Insurance Life Company Limited	Thaïlande			ME	25,00%	25,00%	
Vallitres	France			IG 4	100,00%	100,00%	
		30/06/2010		ME 2	90,29%	90,29%	
Warranty Direct Ltd	Royaume-Uni	31/12/2009	Franchissement de seuils	ME	2		
Wealth Management							
Bank Ininger de Beaufort NV	Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	63,02%	63,02%	
		30/06/2009	Acquisition	IG	58,45%	58,45%	
Bank Ininger de Beaufort Safe Custody	Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%	
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	58,45%	
Bergues Finance Holding	Bahamas			IG	100,00%	99,99%	
BNP Paribas Bahamas Limited	Bahamas			IG	100,00%	99,99%	
BNP Paribas Espana SA	Espagne			IG	99,59%	99,59%	
BNP Paribas Investment Services LLC	Etats-Unis			IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Wealth Management	France			IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Wealth Management Monaco	Monaco			IG	100,00%	99,99%	
Conseil Investissement	France			IG	100,00%	100,00%	
Continuing Care Retirement Community	1	Belgique	30/06/2010	Acquisition	IG	99,96%	74,90%
		31/12/2009	Acquisition	IG	99,96%	74,90%	
Euro Fashion Center SA	1	Belgique	30/06/2010	Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Fortis Banque Monaco	1	Monaco	30/06/2009	Fusion			
		30/06/2009	Acquisition	IG	99,96%	53,40%	
Fortis Direct Real Estate Management	1	Luxembourg	30/06/2010	Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Fortis / KFH SFC Advisor Limited	1	Iles Vierges	30/06/2010	ME	50,00%	37,47%	
		31/12/2009	Acquisition	ME	50,00%	37,47%	
Fortis Private Investment Management Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Fortis Private Real Estate Holding	1	Luxembourg	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%	
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Fortis Wealth Management Hong Kong Limited	1	Hong-Kong	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%	
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Fortis Wealth Management Taiwan Co. Limited	1	Taiwan	30/06/2010	ME 2	100,00%	74,93%	
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
FPRE Management (Belgium) SA	1	Belgique	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%	
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
FPRE Second Residences SA	1	Belgique	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%	
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
FPRE Second Residences SCA	1	Belgique	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%	
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Fynaco	1	Belgique	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%	
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Fundamentum Asset Management (FAM)	1	Luxembourg	30/06/2010	IG	100,00%	53,43%	
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	53,43%	
Ininger de Beaufort Asset Management AG		Suisse	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	31,51%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	29,22%	
Ininger de Beaufort Asset Management NV		Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	58,45%	
Ininger de Beaufort Associates		Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	58,45%	
Ininger de Beaufort Consulting		Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	58,45%	
Klein Haneveld Consulting BV		Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	58,45%	
Mees Pierson Private Belgian Offices	1	Belgique	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%	
		31/12/2009	Acquisition	IG	100,00%	74,93%	
Nachenus, Tjeenk et Co NV		Pays-Bas	30/06/2009	Fusion			
Sodoff Holding AG		Suisse	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	50,00%	31,51%
		30/06/2009	Acquisition	IG	50,00%	29,22%	
Personal Investors							
B'Capital	*	France		IG	99,96%	99,96%	
Cortal Consors	*	France		IG	100,00%	100,00%	
Cortal Consors Select		France		ME 2	85,00%	85,00%	
Geojit BNP Paribas Financial Services Ltd - Groupe		Inde		IP	34,05%	34,05%	
Geojit Technologies Private - ex palier Geojit		Inde	30/06/2010	IG	57,13%	57,13%	
			30/06/2009	Acquisition complémentaire	IG	57,20%	
Portzamparc Gestion		France	30/06/2010	IG	100,00%	50,98%	
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	
Portzamparc société de Bourse		France	30/06/2010	IG	51,00%	50,98%	
			30/06/2009	Acquisition	IG	51,00%	
Investment Partners							
ABN AMRO Asset Management Investments (Asia) Limited	1	Iles Cayman	30/06/2010	Dissolution			
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	
ABN AMRO Asset Management Real Estate (Asia)	1	Iles Cayman	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt	
Investment Partners (suite)						
ABN AMRO Asset Management Real Estate, Korea (Cayman)	1	Iles Cayman	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
ABN AMRO Emerging Europe Private Equity (Curaçao)	1	Antilles Néerlandaises	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
ABN Amro Investment Trust Company	1	Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
ABN Amro Teda Fund Management Co. Ltd	1	Chine	30/06/2010	Cession		
			31/12/2009	Acquisition	ME	49,00%
Alfred Berg Administration A/S	1	Danemark	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Asset Management AB	1	Suede	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Asset Management Finland	1	Finlande	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Asset Management Services	1	Suede	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Fonder AB	1	Suede	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Fondsmæglerskab A/S	1	Danemark	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Forvalning AS	1	Norvege	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Funds	1	Finlande	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Kapitalforvalning AB	1	Suede	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Alfred Berg Kapitalforvalning AS	1	Norvege	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Artin Infrastructure Partners		France	30/06/2010	Cession partielle	ME 2	40,00%
			30/06/2009	ME 2	56,50%	56,50%
Aramea Asset Management AG	1	Allemagne	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME	30,00%
			30/06/2009	Acquisition	ME	30,00%
Anthem Investment Management Pty Limited (ex Fortis Investment Partners Pty Limited)	1	Australie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME	40,00%
			30/06/2009	Acquisition	ME	40,00%
Artemis Asset Management Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Artemis Fund Managers Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Artemis Investment Management Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Artemis Ocean Racing Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Artemis Ocean Racing 2 Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Artemis Strategic Asset Management Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Artemis Unit Trust Managers Limited	1	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Athymis Gestion SA	1	France	30/06/2010	< seuils		
			30/06/2009	Acquisition	ME	34,00%
ASPI International Mutual Funds Management Co.	1	Grèce	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME	45,00%
			30/06/2009	Acquisition	ME	45,00%
Banco Estado Administradora General de Fondos		Chili	30/06/2010	Cession partielle	ME 2	49,99%
			31/12/2009	Franchissement de seuils	ME 2	49,99%
Bergere 2009		France	30/06/2009	Fusion		
Gestion Obligatoire Diversifiée (ex BNP Paribas ABS Euribor)		France	30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%
			30/06/2009	Franchissement de seuils	IG	100,00%
BNP Paribas Asset Management		France	30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%
			30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Uruguay SA		Uruguay	30/06/2010	Cession partielle	ME 2	100,00%
			30/06/2009	ME 2	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Australia Limited		Australie	30/06/2010	< seuils		
			30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Asia		Hong-Kong	30/06/2010	Cession partielle	ME 2	100,00%
			30/06/2009	ME 2	100,00%	100,00%
BNP Paribas Investment Partners BSC (ex BNP Paribas Asset Management BSC)		Bahrein	30/06/2010	Cession partielle	ME 2	100,00%
			31/12/2009	Franchissement de seuils	ME 2	99,58%
BNP Paribas Investment Partners Netherlands NV (ex Fortis Investment Management Netherlands)	1	Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
			30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
BNP Paribas Asset Management GmbH		Allomagne	30/06/2009	< seuils		
BNP Paribas Asset Management Inc.		Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Japan Limited		Japon	30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%
			30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management SGIIC		Espagne		ME 2	100,00%	99,59%
BNP Paribas Asset Management SGR Milan		Italie	30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%
			30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Singapore Limited		Singapour	30/06/2010	Cession partielle	ME 2	100,00%
			30/06/2009	ME 2	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.

2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Investment Partners (suite)					
BNP Paribas Asset Management UK Limited	Royaume-Uni	30/06/2010 30/06/2009	Cession partielle IG	100,00% 100,00%	90,55% 100,00%
BNP Paribas Clean Energy Partners Limited (ex Fortis Clean Energy Fund GP Limited)	1 Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
BNP Paribas Investment Partners	France	30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
		30/06/2010	Cession partielle	100,00%	90,55%
BNP Paribas Investment Partners Asia (ex ABN AMRO Asset Management (Asia) Limited)	1 Hong-Kong	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Limited (ex Fortis Investment Management Australia Limited)	1 Australie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Pty Limited (ex Fortis Investment Management Australia Holdings Pty Limited)	1 Australie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners BE Holding (ex Fortis Investment Management SA)	1 Belgique	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners Belgium (ex Fortis Investment Management Belgium)	1 Belgique	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners Brasil Limitada (ex BNP Paribas Asset Management Brasil Ltda)	Brésil	30/06/2010	Cession partielle	100,00%	97,57%
		30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Investment Partners Canada Limited (ex Fortis Investment Management Canada Limited)	1 Canada	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners Chile SA (ex Fortis Investment Management Chile SA)	1 Chili	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners Funds (Nederland) NV (ex ABN AMRO Investment Management Funds BV)	1 Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners Luxembourg SA (ex BNP Paribas Asset Management Luxemb)	Luxembourg	30/06/2010	Cession partielle	99,66%	90,24%
		30/06/2009	IG	99,66%	99,66%
BNP Paribas Investment Partners Netherlands NV (ex Fortis Investment Management Netherlands NV)	1 Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners NL Holding NV (ex Fortis Investment NL Holding NV)	1 Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners (Suisse) SA (ex Fortis Investment Management (Schweiz) A.G.)	1 Suisse	30/06/2010	< seuls		
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners Taiwan Co. Limited (ex Fortis Sec Investment Consultant Co Limited)	1 Taiwan	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Investment Partners UK Limited (ex Fortis Investment Management UK Limited)	1 Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
BNP Paribas Financière AMS (FinAMS)	France	30/06/2010	Cession partielle	100,00%	90,55%
		30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fund Services France	France	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Equity	France	30/06/2010	Franchissement de seuils	100,00%	100,00%
		30/06/2009	ME 2	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Investment Management Italy	Italie	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Cadogan Associates LLC	1 Etats-Unis	31/12/2009	Cession		53,39%
Cadogan Management (UK) Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2009	Acquisition	100,00%	53,39%
		31/12/2009	Cession		53,39%
Cadogan Management LLC	1 Etats-Unis	31/12/2009	Cession	75,00%	53,39%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	90,55%
CamGestion	France	30/06/2009	Cession partielle	100,00%	100,00%
Cardif Gestion d'Actifs	France	30/06/2009	Fusion	100,00%	100,00%
Charter Atlantic Capital corporation	Etats-Unis	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Charter Atlantic Corporation	Etats-Unis	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
EISR Infrastructure Capital Management Limited (ex ABN AMRO Infrastructure Capital Management Limited)	1 Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fauchier General Partners Ltd	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	79,22%
		30/06/2009	IP	47,61%	75,00%
Fauchier Partners Asset Management Ltd	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	79,22%
		30/06/2009	IP	47,61%	75,00%
Fauchier Partners Corporation	Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	79,22%
		30/06/2009	IP	47,61%	75,00%
Fauchier Partners International Ltd	Bermudes	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	79,22%
		30/06/2009	IP	47,61%	75,00%
Fauchier Partners Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	79,22%
		30/06/2009	IP	47,61%	75,00%
Fauchier Partners LLP	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	61,79%
		30/06/2009	IP	47,61%	48,00%
Fauchier Partners Management Company Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	79,22%
		30/06/2009	IP	47,61%	75,00%
Fauchier Partners Management Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	87,49%	79,22%
		30/06/2009	IP	47,61%	75,00%
Fimapiere	1 France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
Fischer Francis Trees & Watts UK	Royaume-Uni	30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fischer Francis Trees & Watts Incorporation	Etats-Unis	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Investment Partners (suite)					
Fischer Francis Trees & Watts Kabushiki Kaisha	Japon	30/06/2010 30/06/2009	Dissolution IG	100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts Limited	Royaume-Uni	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts Pte Limited	Singapour	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Flexifund Associates	1 Luxembourg	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Asset Management Japan CO Limited	1 Japon	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Bank Suisse SA	1 Suisse	30/06/2010	Fusion		
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	53,43%
Fortis Gesbta SA	1 Espagne	30/06/2010	< seuls	ME 2	100,00%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	74,93%
Fortis Gestao de Investimentos Brasil Limitada	1 Brésil	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Finance	1 France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investments Japan Holding Limited	1 Japon	31/12/2009	Dissolution		
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management (Cayman) Limited	1 Iles Cayman	30/06/2010	Acquisition complémentaire	99,99%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	99,99%	71,18%
Fortis Investment Management (India) Limited	1 Inde	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management Argentina Soc. Gerente de FCI SA	1 Argentine	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management France	1 France	30/06/2010	Fusion		
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management Holdings UK Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management Hong Kong Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management Luxembourg SA	1 Luxembourg	30/06/2010	Fusion		
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management (Singapore) Limited (ex ABN AMRO Asset Management (Singapore) Limited)	1 Singapour	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Investment Management USA Inc.	1 Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fortis Liquidity High Grade USD	1 Luxembourg	31/12/2009	Cession		57,14%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	40,68%
Fortis Portifoy Yonemli AS	1 Turquie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Fund Channel SA	Luxembourg	30/06/2010	Franchissement de seuils	ME 2	49,96%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	90,55%
FundQuest Holdings Limited (Groupe)	Royaume-Uni	31/12/2009	Franchissement de seuils	ME 2	100,00%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	100,00%
FundQuest	France	30/06/2010	Cession partielle	100,00%	90,55%
		30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
FundQuest Incorporation	Etats-Unis	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Groevemoggen NV	1 Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Halting - Fortis Private Equity Fund Management Limited	1 Chine	30/06/2010	Acquisition complémentaire	33,00%	29,88%
		30/06/2009	Acquisition	33,00%	23,49%
HFT Investment Management Co Limited (ex Fortis Halting Invest Managt Co Limited) - Groupe	1 Chine	30/06/2010	Acquisition complémentaire	49,00%	44,37%
		30/06/2009	Acquisition	49,00%	34,88%
HFT Investment Management (HK) Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010	Creation	100,00%	90,55%
Impax Asset Management Group PLL (ex Impax Group PLC)	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession partielle	27,88%	25,24%
		30/06/2009	ME	26,82%	26,82%
Industrifnans Forskningsparken Elendom AS	1 Norvege	30/06/2010	Acquisition complémentaire	100,00%	90,55%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
KIT Fortis Investment Management Consulting LLC	1 Russie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	50,00%	45,27%
		30/06/2009	Acquisition	50,00%	35,60%
KIT Fortis Investment Management Holding BV	1 Pays-Bas	30/06/2010	Acquisition complémentaire	50,00%	45,27%
		30/06/2009	Acquisition	50,00%	35,60%
KIT Fortis Investment Management	1 Kazakhstan	30/06/2010	Acquisition complémentaire	50,00%	45,27%
		30/06/2009	Acquisition	50,00%	35,60%
KIT Fortis Investment Management	1 Russie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	50,00%	45,27%
		30/06/2009	Acquisition	50,00%	35,60%
Malbec Partners Incorporation	Etats-Unis	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Malbec Partners LLC	Royaume-Uni	30/06/2010	Dissolution	100,00%	100,00%
		30/06/2009	Dissolution	100,00%	100,00%
Malbec UK Limited	Royaume-Uni	30/06/2010	Dissolution	100,00%	100,00%
		30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
Merconter SA	1 Argentine	30/06/2010	Acquisition complémentaire	99,00%	89,64%
		30/06/2009	Acquisition	100,00%	71,19%
Ostara Partners Inc.	1 Iles Cayman	30/06/2010	Acquisition complémentaire	50,00%	45,27%
		30/06/2009	Acquisition	50,00%	35,82%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt		
Investment Partners (suite)							
Ostara Partners Inc. Korea	1	Iles Cayman	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME	50,00%	45,27%
Overlay Asset Management	France	30/06/2009	Acquisition	ME	50,00%	35,82%	
		30/06/2010	Cession partielle	ME 2	100,00%	90,55%	
		30/06/2009	ME 2	100,00%	100,00%		
PT ABN AMRO Managemen Investasi	1	Indonésie	30/06/2010	ME 2	84,99%	76,96%	
PT. BNP Paribas Investment Partners (ex PT Fortis Investments)	1	Indonésie	30/06/2009	Acquisition	IG	84,99%	60,50%
			30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	99,00%	89,64%
SAIB BNP Paribas Asset Management Cy Limited	Arabie Saoudite	30/06/2009	Acquisition	IG	99,00%	70,47%	
		30/06/2010	Cession partielle	ME	25,00%	22,64%	
Shenyang & Wanguo BNP Paribas Asset Management Company Limited	Chine	30/06/2010	Franchissement de seuils	ME	25,00%	25,00%	
		30/06/2009	Cession partielle	ME	33,00%	29,88%	
Shinan BNP Paribas Asset Management Co Ltd	Corée du Sud	30/06/2010	Cession partielle	ME	33,00%	33,00%	
		30/06/2009	IP	35,00%	31,69%		
Sundaram BNP Paribas Asset Management Company Limited	Inde	30/06/2010	Cession partielle	IP	35,00%	35,00%	
		30/06/2009	ME	49,90%	45,18%		
Versiko AG	1	Allemagne	30/06/2010	Cession partielle	ME	49,90%	49,90%
			30/06/2009	Acquisition complémentaire	ME	25,10%	22,64%
Securities Services							
BNP Paribas Fund Services Australasia Limited		Australie		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Fund Services Dublin Limited		Irlande		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Fund Services Holdings		Royaume-Uni	30/06/2009	< seuils			
BNP Paribas Fund Services UK Limited		Royaume-Uni	30/06/2009	< seuils			
BNP Paribas Securities Services - BF2S		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Securities Services Fund Administration Limited		Jersey	30/06/2010	Franchissement de seuils	ME 2	100,00%	
BNP Paribas Securities Services Custody bank Ltd		Jersey	30/06/2009	< seuils			
BNP Paribas Securities Services (Holdings) Limited		Jersey		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Trust Company (Guernsey) Limited		Guernsey		ME 2	100,00%	100,00%	
F.A.M. Fund Advisory	1	Luxembourg	30/06/2010	Dissolution			
Fasinet Nederland	1	Pays-Bas	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%	53,43%
			30/06/2010	ME	47,84%	25,55%	
Fund Administration Services & Technology Network Belgium	1	Belgique	30/06/2009	Acquisition	ME	47,84%	25,56%
			30/06/2010	ME	47,80%	25,53%	
Fund Administration Services & Technology Network Luxembourg	1	Luxembourg	30/06/2009	Acquisition	ME	47,80%	25,54%
			30/06/2010	ME	47,79%	25,53%	
Services Immobiliers							
Aberdeen Property Investors Belgium		Belgique	31/12/2009	Fusion			
Asset Partenaires		France	30/06/2009	Création	IG	100,00%	100,00%
Auguste Thourard Expertise		France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%	
		France	31/12/2009	Création	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Immobilier Promotion Immobilier d'Entreprise		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Promotion Sud Ouest		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Promotion Var		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Ile de France		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Méditerranée		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Rhone Alpes		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Residences Services		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Residences Services BSA		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Residences Services Sofiane		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Service Clients		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Transaction & Conseil		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel V2i		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Financial Partner (ex BNP Paribas Participations Financières Immobilières)		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Facilities Management Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Belgium SA		Belgique		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Italy SPA		Italie		IG	100,00%	100,00%	
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Ireland Limited		Irlande		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management International		France	30/06/2010	Fusion	IG	100,00%	
		France	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management LLC		Emirats Arabes Unis	30/06/2010	Création	IG	49,00%	
		Emirats Arabes Unis	31/12/2009	Création	IG	49,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA		Luxembourg		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management UK Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Spain SA		Espagne		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory USA Inc.		Etats-Unis	30/06/2010	< seuils			
		Etats-Unis	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Consult France		France		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Consult GmbH		Allemagne		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate GmbH		Allemagne		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Holding Benelux SA		Belgique		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Holding GmbH		Allemagne		IG	100,00%	100,00%	
BNP Paribas Real Estate Hotels France		France		IG	96,01%	96,01%	
BNP Paribas Real Estate & Infrastructure Advisory Service Private Limited		Inde	30/06/2010	IG	55,00%	55,00%	
		Inde	30/06/2009	Acquisition	IG	55,00%	55,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt	
Services Immobiliers (suite)						
BNP Paribas Real Estate Investment Management		France		IG	96,77%	96,77%
BNP Paribas Real Estate Investment Management Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg SA		Luxembourg	30/06/2010	Création	IG	100,00%
BNP Paribas Real Estate Investment Management UK Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Jersey Limited		Jersey	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Project Solutions GmbH		Allemagne	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management Belgium (ex Alfsreal Property Management Services)		Belgique		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management International		France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Développement Italy SPA		Italie		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management GmbH		Allemagne		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management Italy SRL		Italie		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Services Holding Italy		Italie	30/06/2010	Création	IG	100,00%
BNP Paribas Real Estate Transaction France		France		IG	95,91%	95,91%
BNP Paribas Real Estate Valuation France		France		IG	100,00%	100,00%
Cabinet Claude Sanchez		France	31/12/2009	Cession	IG	100,00%
		France	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
F G Ingenierie et Promotion Immobilière		France		IG	100,00%	100,00%
Immobilier des Bergues		France		IG	100,00%	100,00%
Partner's & Services		France		IG	100,00%	100,00%
SA Gerer		France	30/06/2010	Cession	IG	100,00%
		France	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
SA Meunier Hispania		Espagne		IG	100,00%	100,00%
SARL Pyrolex		Luxembourg	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		Luxembourg	30/06/2009	Franchissement de seuils	IG	100,00%
SAS BNP Paribas Real Estate Investment Services		France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management Spain SA		Espagne		IG	100,00%	100,00%
SAS BNP Paribas Real Estate Property Management France		France		IG	100,00%	100,00%
SAS BRSI		France	31/12/2009	Cession	IG	100,00%
		France	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
SAS Cristellienne de Participations		France		IG	100,00%	100,00%
SAS Multi Vest (France) 4		France	30/06/2010	< seuils		
		France	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
SAS Newport Management		France		IG	100,00%	100,00%
S.C BNP Paribas Real Estate Advisory S.A		Roumanie	30/06/2010	IG	88,00%	88,00%
Sesame Conseil SAS		France	30/06/2009	Création	IG	78,00%
SNC Lot 2 Porte d'Asnières		France	30/06/2010	Acquisition	IG	95,25%
		France	30/06/2009	< seuils		
		France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		France	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
SRL Via Crespi 26		Italie	30/06/2009	Franchissement de seuils	IG	100,00%
Tasaciones Hipotecarias SA		Espagne		IG	100,00%	100,00%
Weatherall's Consultancy Services Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Corporate and Investment Banking						
France						
BNP Paribas Arbitrage		France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Equities France		France		IG	99,96%	99,96%
BNP Paribas Equity Strategies		France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Strategies Actions		France		IG	100,00%	100,00%
Capstar Partners SAS France		France	30/06/2009	Fusion	IG	100,00%
Harwood Asset Management		France		IG	100,00%	100,00%
Lafitte Participation 22		France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		France	30/06/2009	Franchissement de seuils	IG	100,00%
Paribas Derivés Garantit Snc		France		IG 3	100,00%	100,00%
Parifergie		France		IG	100,00%	100,00%
SAS Esomet		France		IG	100,00%	100,00%
SAS Parilease		France		IG	100,00%	100,00%
Talibout Participation 3		France		IG	100,00%	100,00%
Europe						
Alleray	1	Luxembourg	30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
		Luxembourg	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Argance	1	Luxembourg	30/06/2010	< seuils		
		Luxembourg	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Astir BV	1	Pays-Bas	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
		Pays-Bas	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
BNP Paribas Ireland		Irlande		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Bank NV		Pays-Bas		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Investments Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas CMG Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Commodity Futures Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Cygnus Limited		Chypre		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas E & B Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance PLC		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fortis Funding (ex Fortis Luxembourg Finance SA)		Luxembourg	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
		Luxembourg	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
BNP Paribas Luxembourg SA		Luxembourg	30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%
		Luxembourg	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Net Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Suisse SA		Suisse		IG	99,99%	99,99%
BNP Paribas UK Holdings Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP PIUK Holding Limited		Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas ZAO		Russie		IG	100,00%	100,00%

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Europe (suite)					
Callux SARL	Luxembourg	30/06/2010 Cession partielle	IG	60,00%	32,06%
		30/06/2009 < seuils	IG	60,00%	60,00%
Camomile Asset Finance (N°5) Partnership	1 Royaume-Uni	31/12/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Camomile Investments UK Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Capstar Partners Limited	Royaume-Uni	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Dalgarno	1 Luxembourg	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
DBFM Scholen Van Morgan	1 Belgique	30/06/2010 Création	IP	37,50%	35,12%
Delvino	1 Luxembourg	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Eris Investissements	1 Luxembourg	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Euraussie Finance SARL	Luxembourg	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
FB Energy Trading S.a R.L.	1 Luxembourg	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Fidex Holding	Royaume-Uni	31/12/2009 Franchissement de seuils	IG	100,00%	100,00%
Fortis Film Fund SA	1 Belgique	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis International Finance (Dublin)	1 Irlande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis International Finance Luxembourg SARL	1 Luxembourg	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Park Lane Ireland Limited	1 Irlande	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis PF Investments (UK) Limited	1 Royaume-Uni	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Proprietary Investment Ireland Limited	1 Irlande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Yatirim Menkul Degerler AS	1 Turquie	30/06/2010 Acquisition	ME 2	100,00%	70,52%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	70,52%
FScholen - Groupe	1 Belgique	30/06/2010 Création	IP	50,00%	46,83%
G I Finance	1 Irlande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Harwood Holdings Limited	Royaume-Uni	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Landscape Limited	Royaume-Uni	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Mermoz Jet Finance	1 Espagne	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Money Alpha	1 France	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		31/12/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Money Beta	1 France	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		31/12/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Paribas Trust Luxembourg SA	Luxembourg	30/06/2010 Cession partielle	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Pattison	1 Luxembourg	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Prestibel Left Village	1 Belgique	30/06/2010 < seuils	Acquisition	ME 2	70,06%
		30/06/2009 Acquisition	ME 2	70,06%	52,50%
Qualiton Funding SARL	1 Luxembourg	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Tabor Funding	1 Luxembourg	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	53,43%
Upper Hatch Securities Limited	1 Irlande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Utexam Limited	Irlande	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Utexam Logistics Limited	Irlande	30/06/2010 Franchissement de seuils	IG	100,00%	100,00%
Varty Reinsurance Limited	Irlande	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Amériques					
ACG Capital Partners LLC	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition complémentaire	ME	50,00%	50,00%
		30/06/2009 Acquisition	ME	50,00%	37,47%
ACG Investment Capital Partners LLC	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition complémentaire	ME	50,00%	50,00%
		30/06/2009 Acquisition	ME	50,00%	37,47%
Banexi Holding Corporation	Etats-Unis	30/06/2010 Franchissement de seuils	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Brasil SA	Bresil	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Canada	Canada	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capstar Partners Inc.	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Commodities Futures Inc.	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Energy Trading Canada Corp (ex FB Energy Canada Corp)	1 Canada	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
BNP Paribas Energy Trading GP (ex Fortis Energy Marketing & Trading GP)	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
BNP Paribas Leasing Corporation	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Mortgage Corporation	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas North America Inc.	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Prime Brokerage Inc.	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Prime Brokerage International Limited	Iles Cayman	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Principal Inc.	Etats-Unis	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas RCC Inc.	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Corporation	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Camomile Alzette Investments (UK) Limited	1 Iles Cayman	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Camomile Canopia Trading (UK) Limited	1 Iles Cayman	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Camomile Pearl (UK) Limited	1 Iles Cayman	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Camomile Ulster Investments (UK) Limited	1 Iles Cayman	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Capstar Partners LLC	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
CF Leasing Limited	1 Bermudes	30/06/2010 Acquisition	ME 2	50,00%	51,67%
		30/06/2009 Acquisition	ME 2	50,00%	51,97%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Amériques (suite)					
CooperNeff Group Inc.	Etats-Unis	31/12/2009 Dissolution	IG	100,00%	100,00%
Fortis Ifco	1 Iles Cayman	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
FB Energy Holdings LLC	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
FB Funding Company	1 Canada	31/12/2009 Cession	IG	100,00%	74,93%
FB Holdings Canada Corp	1 Canada	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
FB Transportation Capital LLC	1 Etats-Unis	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
FBC Limited	1 Bermudes	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Capital Corporation	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Capital (Canada) Limited	1 Canada	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	89,97%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Clearing Americas LLC	1 Etats-Unis	31/12/2009 Cession	IG	100,00%	74,93%
Fortis (USA) Financial Markets LLC	1 Etats-Unis	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Financial Services LLC	1 Etats-Unis	31/12/2009 Fusion	IG	100,00%	74,93%
Fortis Funding LLC	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Prime Fund Solutions (USA) LLC	1 Etats-Unis	30/06/2010 < seuils	Acquisition	IG	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Proprietary Capital Inc.	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Fortis Securities LLC	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
French American Banking Corporation - F.A.B.C	Etats-Unis	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
FSI Holdings Inc.	1 Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	74,93%
Harwood Asset Management (US) Inc.	Etats-Unis	30/06/2009 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Innocap Investment Management Inc.	Canada	30/06/2009 Acquisition	ME	25,00%	25,00%
Paribas North America	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Petits Champs Participações e Serviços SA	Bresil	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
RFH Limited	1 Bermudes	30/06/2009 Acquisition	ME	50,00%	49,40%
		30/06/2010 Acquisition	ME	49,90%	37,39%
TCG Fund I, L.P	1 Iles Cayman	31/12/2009 Création	IG	99,66%	74,68%
Textainer Marine Containers Limited	1 Bermudes	30/06/2010 Acquisition	ME	25,00%	18,73%
		30/06/2009 Acquisition	ME	25,00%	18,73%
Asie - Océanie					
BNP Equities Asia Limited	Malaisie	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Pacific (Australia) Limited	Australie	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas (China) Limited	Chine	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Arbitrage (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital (Asia Pacific) Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital (Singapore) Limited	Singapour	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Futures (Hong-Kong) Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas India Solutions Private Limited	Inde	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Japan Limited	Japon	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Principal Investments Japan Limited	Japon	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Asia) Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities India Private Limited	Inde	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	67,02%
		30/06/2009 Création	IG	100,00%	67,16%
BNP Paribas Securities (Japan) Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Taiwan) Co Limited	Taiwan	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Korea Company Limited	Corée du Sud	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Singapore) Pte Limited	Singapour	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Services (Hong Kong) Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BPP Holdings Pte Limited	Singapour	31/12/2009 Franchissement de seuils	IG	100,00%	100,00%
Celestial Hong Kong Limited (ex BNP Paribas SCM Asia (Hong Kong) Limited)	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Paribas Asia Equities Limited	Hong-Kong	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
PT Bank BNP Paribas Indonesia	Indonésie	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	99,99%
PT BNP Paribas Securities Indonesia	Indonésie	30/06/2010 Acquisition	IG	99,00%	99,00%
Structures Ad Hoc					
54 Lombard Street Investments Limited	Royaume-Uni	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
2009 Koala Finance - MSN 36742	France	30/06/2009 Création	IG	100,00%	100,00%
Alandes BV	1 Pays-Bas	30/06/2010 Acquisition	IG	3	3
Alcitra Finance PLC	Irlande	30/06/2009 Acquisition	IG	3	3
APAC Finance Limited	Nouvelle Zélande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
APAC Investments Limited	Nouvelle Zélande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
APAC NZ Holdings Limited	Nouvelle Zélande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Aquarius Capital Investments Limited	Irlande	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
ARV International Limited	Iles Cayman	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Austin Finance	France	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
Black Kite Investment Limited	Irlande	31/12/2009 Création	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV	Pays-Bas	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Complex Fundo Investment Multimercado	Bresil	30/06/2010 Franchissement de seuils	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Emissions und Handel GmbH	Allemagne	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance Inc.	Etats-Unis	30/06/2010 Acquisition	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Islamic Issuance BV	Pays-Bas				

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Structures Ad Hoc (suite)					
BNP Paribas Proprietario Fondo de Inversión Multimercado (ex Memphis Multimercado Fondo de Inversión)	Bresil	30/06/2010	IG		
BNP Paribas Singapore Funding Partnership Bougainville BV	Singapour Pays-Bas	30/06/2009	Franchissement de seuils	IG	
Compagnie Financière de la Porte Neuve SA (ex Royal Neuve IV Sarl)	Luxembourg			IG	
Crisps Limited	Iles Cayman	30/06/2010	Dissolution	IG	
Egging Funding Limited	Iles Cayman	30/06/2009	Dissolution	IG	
Egson Funding Limited	Iles Cayman			IG	
Fidix PLC	Royaume-Uni			IG	
Financière Paris Haussmann	France			IG	
Financière Talibout	France			IG	
Fintrack Bayamo	France	30/06/2009	Fusion	IG	
Fintrack Foehn	France	30/06/2009	Fusion	IG	
Fintrack Sirocco	France	30/06/2010		IG	
Global Liberté	Irlande	31/12/2009	Acquisition < seuils	IG	
Grenache et Cie SNC	Luxembourg			IG	
Harewood Investments N°2 à 4 Limited	Royaume-Uni			IG	
Harewood Investments N°5 Limited	Iles Cayman			IG	
Henaross Pty Limited	Australie	30/06/2010	< seuils	IG	
Highbridge Limited	Iles Cayman	30/06/2009	Déconsolidation	IG	
Ilad Investments PLC	Irlande			IG	
Laffitte Participation 2	France	31/12/2009	Fusion	IG	
Laffitte Participation 10	France	30/06/2009	Fusion	IG	
Laffitte Participation 12	France	30/06/2009	Fusion	IG	
Leverage Finance Europe Capital V BV	Pays-Bas			IG	
Liquidity Limited	Iles Cayman	30/06/2010	Franchissement de seuils	IG	
Lisa I Limited	1 Jersey	30/06/2010	Dissolution	IG	
Lock-In Global equity Limited	Iles Cayman	30/06/2009	Acquisition	IG	
Marc Finance Limited	Iles Cayman			IG	
Muscat Investments Limited	Jersey	30/06/2009	Déconsolidation	IG	
Omega Capital Investments Plc	Irlande			IG	
Omega Capital Europe PLC	Irlande			IG	
Omega Capital Funding Limited	Irlande			IG	
Optichamps	France			IG	
Paritay Pty Limited	Australie	30/06/2010	< seuils	IG	
Participations Opéra	France			IG	
Reconfiguration BV	Pays-Bas	30/06/2010	Création	IG	
Renaissance Fund III	Japon	31/12/2009	Franchissement de seuils	IG	
Renaissance Fund IV	Japon	31/12/2009	Franchissement de seuils	IG	
Ribera del Loira Arbitrage SL	Espagne			IG	
Robin Flight Limited	Irlande			IG	
Royale Neuve II Sarl	Luxembourg			IG	
Royale Neuve V Sarl	Luxembourg			IG	
Royale Neuve VI Sarl	Luxembourg			IG	
Royale Neuve Finance SARL	Luxembourg			IG	
Royale Neuve Investments	Luxembourg	30/06/2010	Création	IG	
SAS China Jenna Finance 1 à 3	France	31/12/2009		IG	
SAS China Lucie Finance 1 à 3	France			IG	
SAS China Marie Finance 1 et 2	France			IG	
SAS China Newline Finance 1 à 4	France			IG	
SAS 2007 Panda Finance 2	France			IG	
SAS 2008 Marie Finance	France			IG	
SAS 2008 Newline Finance 5	France			IG	
SAS 2008 Panda Finance 6	France			IG	
SAS 2008 Panda Finance 7	France			IG	
SAS 2008 Panda Finance 11	France			IG	
SAS China Samantha Finance 1 à 10	France			IG	
SAS Esra 1 à 3	France			IG	
SAS Financière des Italiens	France			IG	
SAS Swan 1	France			IG	
SAS Swan 2	France			IG	
SAS Swan 3	France			IG	
Scaldis Capital (Ireland) Limited	1 Irlande	30/06/2010	Acquisition	IG	
Scaldis Capital Limited	1 Jersey	30/06/2010	Acquisition	IG 3	
Scaldis Capital LLC	1 Etats-Unis	30/06/2010	Franchissement de seuils	IG 3	
Singapore Emma Finance 1 SAS	France			IG	
Singapore Emma Finance 2 SAS	France			IG	
SNC Altagalis	France			IG	
SNC Compagnie Investissement Italiens	France			IG	
SNC Compagnie Investissement Opéra	France			IG	
SNC Méditerranée	France			IG	
Sunny Funding Limited	Iles Cayman			IG	
Swallow Flight Limited	Irlande			IG	
Tender Option Bond Municipal program	Etats-Unis			IG	
Thunderbird Investments PLC	Irlande			IG	
Autres Activités					
Private Equity (BNP Paribas Capital)					
Cobema	Belgique			IG	100,00% 100,00%
Compagnie Financière Ottomane SA	Luxembourg			IG	96,85% 96,85%
Erbe	Belgique			ME	47,01% 47,01%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Private Equity (BNP Paribas Capital) (suite)					
FCM Private Equity II SL	1 Espagne	31/12/2009	Cession	IG	71,77% 53,78%
FCM Private Equity SL	1 Espagne	30/06/2009	Acquisition	IG	99,68% 74,70%
Fondo Nazza I FCR	1 Espagne	30/06/2010	Dissolution	IG	100,00% 74,92%
Fondo Nazza II FCR	1 Espagne	31/12/2009	Cession	IG	99,02% 74,20%
Fortis Private Equity Asia Fund SA	1 Belgique	30/06/2010	< seuils	IG	100,00% 74,93%
Fortis Private Equity Belgium NV	1 Belgique	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 74,93%
Fortis Private Equity Expansion Belgium NV	1 Belgique	30/06/2010		IG	100,00% 74,93%
Fortis Private Equity France Fund	1 France	30/06/2009	Acquisition	IG	99,91% 74,87%
Fortis Private Equity France SAS	1 France	30/06/2009	Acquisition	IG	99,91% 74,87%
Fortis Private Equity France SAS	1 France	30/06/2010	< seuils	IG	100,00% 74,93%
Fortis Private Equity Management NV	1 Belgique	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 74,93%
Fortis Private Equity Venture Belgium SA	1 Belgique	30/06/2010	< seuils	IG	100,00% 74,93%
Gepeco	Belgique	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 100,00%
Nazza Capital S.G.E.C.R. SA	1 Espagne	31/12/2009	Cession	IG	70,00% 52,45%
Nazza Directors I, S.L	1 Espagne	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 52,45%
Nazza Directors II, S.L	1 Espagne	31/12/2009	Cession	IG	100,00% 52,45%
Nazza Directors III, S.L	1 Espagne	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 52,45%
Nazza Inversiones SA	1 Espagne	30/06/2010	< seuils	IG	100,00% 74,92%
Paribas Participations Limitée	Canada	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 100,00%
Sociétés Immobilières d'Exploitation					
Ejсур	Espagne			IG	100,00% 100,00%
SAS Foncière de la Compagnie Bancaire	France			IG	100,00% 100,00%
SAS Noria	France			IG	100,00% 100,00%
SCI Immobilière Marché Saint-Honoré	France			IG	100,00% 100,00%
Société d'Etudes Immobilières de Constructions - Selic	France			IG	100,00% 100,00%
Antin Participation 5	France			IG	100,00% 100,00%
Sociétés de portefeuille et autres filiales					
Ardi Immo	Luxembourg			IG 4	100,00% 99,30%
BNL International Investment SA	Luxembourg			IG	100,00% 100,00%
BNL Multiservizi SRL	Italie			ME 2	100,00% 100,00%
BNP Paribas Home Loan Covered Bonds	* France			IG	100,00% 100,00%
BNP Paribas de Réassurance au Luxembourg	Luxembourg	31/12/2009	Cession	IG 4	100,00% 100,00%
BNP Paribas International BV	Pays-Bas	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 100,00%
BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies	Maroc			IG	100,00% 96,67%
BNP Paribas Partners for Innovation (Groupe)	France			ME	50,00% 50,00%
BNP Paribas Public Sector	* France	30/06/2010		IG	100,00% 100,00%
BNP Paribas SB Re	Luxembourg	30/06/2009	Création	IG	100,00% 100,00%
BNP Paribas SB Re	Luxembourg	30/06/2010		IG 4	100,00% 99,30%
BNP Paribas UK Treasury Limited	Royaume-Uni	31/12/2009	Création	IG	100,00% 100,00%
Compagnie d'Investissements de Paris - C.I.P	France			IG	100,00% 100,00%
Fimagen Holding SA	1 France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00% 100,00%
Financière BNP Paribas	France	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 74,93%
Financière du Marché Saint Honoré	France			IG	100,00% 100,00%
Fintrimo SA	1 Belgique	30/06/2010	< seuils	ME	50,00% 46,83%
Fortis Bank Reinsurance SA	1 Luxembourg	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 74,93%
Fortis Bank Reinsurance SA	1 Luxembourg	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00% 74,93%
Fortis Epargne Retraite	1 France	30/06/2009	Acquisition	IG	69,99% 51,45%
Fortis Money Short Term Fund	1 France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	99,77% 98,87%
GeneralCorp 10	1 Luxembourg	31/12/2009	Acquisition	IG 4	100,00% 73,34%
Generale Bank Pref II NV	1 Pays-Bas	30/06/2010	Dissolution	IG 4	100,00% 74,93%
Generale Belgian Finance Cy Limited	1 Hong-Kong	31/12/2009	Acquisition	IG	100,00% 74,93%
Genfinance International SA	1 Belgique	30/06/2010	< seuils	IG	100,00% 74,93%
Groupeement Auxiliaire de Moyens	France			IG	100,00% 100,00%
Internaxx Bank	1 Luxembourg	30/06/2010	Cession	ME	25,00% 13,36%
Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg	30/06/2009	Acquisition	ME 2	100,00% 99,30%
Montag & Caldwell Inc.	1 Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition	IG	100,00% 74,93%
Omniom de Gestion et de Développement Immobilier	France	30/06/2009	Acquisition	IG	100,00% 74,93%
Plagefin - Placement, Gestion, Finance Holding SA	Luxembourg	30/06/2010	Cession partielle	IG	53,43% 53,43%
Postbank Ireland Limited	1 Irlande	30/06/2009	Acquisition	ME	99,99% 99,99%
Sagip	Belgique	30/06/2010		ME	50,00% 26,71%
Société Auxiliaire de Construction Immobilière - SACI	France			IG	100,00% 100,00%
Société Orbitsysteme de Participations	France			IG	100,00% 100,00%
UCB Ball	* France			IG	100,00% 100,00%
UCB Entreprises	* France			IG	100,00% 100,00%
UCB Localball Immobilier	* France			ME 2	100,00% 100,00%
Verner Investissements (Groupe)	France			ME	40,00% 50,00%

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Sociétés de portefeuille et autres filiales (suite)					
Wa Pei Finance Company Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Wa Pei Properties Limited	1 Hong-Kong	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2009	Acquisition	IG	100,00%
Structures Ad Hoc					
BNP Paribas Capital Trust LLC 1 - 3 - 4 - 6	Etats-Unis		IG		
BNP Paribas US Medium Term Notes Program	Etats-Unis		IG		
BNP Paribas US Structured Medium Term Notes LLC	Etats-Unis		IG		
Park Mountain Lease 2008-I BV	1 Pays-Bas	31/12/2009	Dissolution	IG	
		30/06/2009	Acquisition	IG	
Vela Mortgages SRL	Italie		IG		
Kleppere					
Amanda Storsenter AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Anpartsselskabet AF	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Arcol Group AS	Slovaquie		IG	100,00%	51,61%
Arken Drift AS	Norvege		IP	49,90%	14,45%
Arken Holding AS	Norvege	31/12/2009	Fusion	IG	100,00%
		30/06/2009			29,04%
Asane Storsenter DA	Norvege		IP	49,90%	14,45%
Bestes	Republique Tchèque		IG	100,00%	51,61%
BPSA 10	Portugal	30/06/2009	Fusion	IG	
Bruun's Galleri APS	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Bryggen, Vejle AS	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Camato AS	Norvege	30/06/2010	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Capucine BV	Pays-Bas		IG	100,00%	51,61%
Carre Jaude 2	France		IG	100,00%	51,61%
Clivia SPA	Italie		IP	50,00%	25,81%
Corvin Retail	Hongrie		IG	100,00%	51,61%
Detaljhåndthuset i Hyllinge AB	Suede		IG	100,00%	28,95%
Down Town Drift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Duna Plaza Offices z.o.o	Hongrie		IG	100,00%	51,61%
Ejendomselskabet Klampenborgvej I/S	Danemark		IP	50,00%	14,48%
Entertainment Plaza	Republique Tchèque		IG	100,00%	51,61%
Entreprenørselskabet AF	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Allum	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Borlange Kopcentrum	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Centrum Vasterort	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Centruminvest	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Emporia	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Hagaby Centrum	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Lantmateribacken	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Marienberg Centrum	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Motala Centrum	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Overby KalPenrum	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB P Akanten	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB P Brodalen	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB P Porthalla	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Sollentuna Centrum	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Uddevallatorpet	Suede		IG	100,00%	28,95%
Fastighets AB Viskaholm	Suede		IG	100,00%	28,95%
Farmansstredet ANS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Farmansstredet Eiendom AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Farmansstredet Drift AS	Norvege	30/06/2010	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Fayesgate 7 Eiendom AS	Norvege	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Fields Copenhagen I/S	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Fields Eier I APS	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Fields Eier II APS	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Fritze Brygge Drift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Galerijs Dranceennes	France		IG	100,00%	51,61%
Galleria Commerciale Il Destriero SRL	Italie	30/06/2010	IP	50,00%	25,81%
		31/12/2009	Acquisition	IG	50,00%
Gryltingen Nya AB	Suede		IG	64,79%	18,76%
Gulskogen Prospekt & Eiendom AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Gulskogen Senter ANS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Hamar Panama AS	Norvege	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Hamar Storsenter AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Hamar Storsenterdrift AS	Norvege	30/06/2010	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Holmen Senterdrift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Hovlandbanen AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
ICD SPA	Luxembourg	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			51,76%
Immo Dauland	France		IG	100,00%	43,41%
		30/06/2010	IG	71,30%	36,80%
Immobilierie Gallerie Commercial S. p. A.	Italie	31/12/2009	Acquisition complémentaire	IG	71,30%
		30/06/2009			35,61%
K2 Fund	Italie		IP	50,00%	25,88%
			IG	85,00%	43,87%
Karl Johansgate 16 AS	Norvege	30/06/2010	Cession	IG	
		30/06/2009			29,04%
Kleavelo Imobiliaria SA	Portugal	30/06/2010	< seuls	IG	
		30/06/2009			51,76%
Klecar Italia SPA	Italie		IG	100,00%	42,84%
Klementine BV	Pays-Bas	30/06/2010	IG	100,00%	51,61%
Klefin Italia SPA	Italie	31/12/2009	Création	IG	
Kleppere Corvin	Hongrie		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Creteil	France		IG	100,00%	51,61%
Kleppere CZ SRO	Republique Tchèque		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Galeria Krakow	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Galeria Poznan	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Krakow SP z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Larissa Limited	Grèce		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Lublin	Pologne		IG	100,00%	51,61%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1 - Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Denomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Kleppere (suite)					
Kleppere Luxembourg	Luxembourg		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Matera	Italie		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Meleiores	Luxembourg		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Nordica BV	Pays-Bas		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Pizem	Republique Tchèque		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Poznan SP z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Rybnik	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Sadyba SP z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Sosnowiec	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Tourville	France		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Trading Energia Koreskedelmi es Szotgallato KFT	Hongrie		IG	100,00%	51,61%
Kleppere Warsaw Sp z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Krakow Plaza SP z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Krokstadelva Senterdrift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
KS Down Town Senter	Norvege		IG	100,00%	28,95%
KS Down Town Senter II	Norvege		IG	100,00%	28,95%
KS Marketet	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Kvadrat Drift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
La Marquyssonne	France	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			27,76%
Les Boutiques de Saint Maximin	France		ME	42,50%	21,93%
Lilie Eiendom AS	Norvege		IG	66,00%	19,11%
Lokkeltangen Torv AS	Norvege	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Masscenter Torp AB	Suede		IG	100,00%	28,95%
Metro Drift AS	Norvege	30/06/2010	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Metro Senter ANS	Norvege		IP	50,00%	14,48%
Mitt i City i Karlstad FAB	Suede		IG	100,00%	28,95%
Mölnal Centrum Byggnads FAB	Suede		IG	100,00%	28,95%
Mössaporten Drift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Movement Poland SA	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Nerstranda AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Nerstranda Drift AS	Norvege	30/06/2010	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Noblespecialiste	France	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			27,76%
Nordahl ANS	Norvege		IP	50,00%	14,48%
Nordbyen Senterforening AS	Norvege		IG	69,20%	20,04%
Nordica Holdco AB	Suede		IG	56,00%	28,95%
Norsk Automadrift AS	Norvege	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Norsk Kjøpesenterforvaltning AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
North Man Suede AB	Suede		IG	100,00%	28,95%
Novak Eiendom AS	Norvege	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Okem Eiendom ANS	Norvege		IP	50,00%	14,48%
Okem Holding AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Okem Senterum ANS	Norvege		IP	50,00%	14,48%
Okem Senterum AS	Norvege		IP	50,00%	14,48%
Okem Senterum Drift AS	Norvege	30/06/2010	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Os Alle 3 AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Os Alle Drift AS	Norvege	30/06/2010	Fusion	IG	
		30/06/2009			29,04%
Ostfoldhallen Drift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
Parille Lexby AB	Suede		IG	100,00%	28,95%
Pilsen Plaza	Republique Tchèque		IG	100,00%	51,61%
Progest	France		IG	100,00%	51,61%
Prosjektselskabet af 10.04.2001 APS	Danemark		IG	100,00%	28,95%
Restorens	France	31/12/2009	Fusion	IG	
		30/06/2009			27,76%
Ruda Slaska Plaza SP z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Rybnik Plaza SP z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,61%
SA Cinema de l'Esplanade	Belgique		IG	100,00%	51,61%
SA Compagnie Immobilière du Brabant Wallon - Coimbra	Belgique		IG	100,00%	51,61%
SA Finascente	Portugal	31/12/2009	Dissolution	IG	
		30/06/2009			51,76%
SA Foncière de Louvain la Neuve	Belgique		IG	100,00%	51,61%
SA Galeria Parque Nascente - Exploracao de espaços comerciais	Portugal		IG	100,00%	51,61%
SA Gondobrico - Comercio de produtos e artigos de bricolage	Portugal		IG	100,00%	51,61%
SA Klecar Foncier Espana	Espagne		IG	100,00%	42,84%
SA Klecar Foncier Iberica	Espagne		IG	100,00%	42,84%
SA Klege Portugal	Portugal		IP	50,00%	25,81%
SA Klelou Imobiliara	Portugal		IG	100,00%	51,61%
SA Kleminho	Portugal		IG	100,00%	51,61%
SA Klienord Imobiliaria	Portugal		IG	100,00%	51,61%
SA Kleppere	France		IG	55,57%	51,61%
SA Kleppere Athinon AE	Grèce		IG	100,00%	42,84%
SA Kleppere Foncier Makedonia	Grèce		IG	100,00%	42,84%
SA Kleppere NEA Elkarpia AE	Grèce		IG	100,00%	42,84%
SA Kleppere Portobla Patras AE	Grèce		IG	100,00%	42,84%
SA Kleppere Portugal SGPS	Portugal		IG	100,00%	51,61%
SA Kleppere Vallacas	Espagne		IG	100,00%	51,61%
SA Kleppere Vinaza	Espagne		IG	100,00%	51,61%
SA Klepel Imobiliaria	Portugal		IG	100,00%	51,61%
SA Klepe de Jacouill	Belgique		IG	100,00%	51,61%
SA Poznan Plaza	Pologne		IG	100,00%	51,61%
SA Reze Sud	France		ME	15,00%	7,74%
SA Sadyba Center	Pologne		IG	100,00%	51,61%
Sandens Drift AS	Norvege		IG	100,00%	28,95%
SARL Bevedere Invest	France		IG	75,00%	38,71%
SARL Bois des Fenêtres	France		ME	20,00%	10,32%
SARL Csepel 2002	Hongrie		IG	100,00%	51,61%
SARL Debrecen 2002	Hongrie		IG	100,00%	51,61%
SARL Duna Plaza	Hongrie		IG	100,00%	51,61%

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Kleppere (suite)					
SARL Effe Kappa	Italie	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 51,76%
SARL Farning	France			IG	90,00% 46,45%
SARL Galleria Commerciale Assago	Italie			IG	100,00% 51,61%
SARL Galleria Commerciale Cavallino	Italie			IG	100,00% 51,61%
SARL Galleria Commerciale Collegno	Italie			IG	100,00% 51,61%
SARL Galleria Commerciale Kläppere	Italie			IG	100,00% 51,61%
SARL Galleria Commerciale Soravalle	Italie			IG	100,00% 51,61%
SARL Galleria Commerciale Sobiate	Italie			IG	100,00% 51,61%
SARL Gyor 2002	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Holding Klege	Luxembourg			IP	50,00% 25,81%
SARL Immobiliare Magnolia	Luxembourg	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 51,76%
SARL Kanizsa 2002	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Kaposvar 2002	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Miskolc 2002	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Novale	Luxembourg	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 51,76%
SARL Nyregyhaza Plaza	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Prorsal	France			IG	51,00% 26,32%
SARL Szeged Plaza	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Szolnok Plaza	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Uj Alba	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SARL Zalaegerszeg Plaza	Hongrie			IG	100,00% 51,61%
SAS CB Pierre	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Cecobil	France			IP	50,00% 25,81%
SAS Cecoville	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Centre Jauze Clermont	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Holding Gondomar 1	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Holding Gondomar 3	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Holding Gondomar 4	France			IG	100,00% 51,61%
SAS KLE 1	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Kite Projet 1	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Kite Projet 2	France	30/06/2009	Fusion		
SAS Kleppere	France			IG	100,00% 43,41%
SAS Klecar Participations Italie	France			IG	83,00% 42,84%
SAS Klamvan	France			IG	84,00% 43,35%
SAS Kläppere Finance	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Kläppere Participations et Financements	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Kläppere Pologne	Pologne			IG	100,00% 51,61%
SAS LP7	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Odysséum Place de France	France			IP	50,00% 25,81%
SAS Soaval - Société d'aménagement et de valorisation de la Gare Saint-Lazare	France			IG	100,00% 51,61%
SAS Vannes Coutume	France			IG	100,00% 51,61%
SC Centre Bourse	France			IG	100,00% 51,61%
SCI Acheres 2000	France			ME	30,00% 15,48%
SCI Albert 31	France			IG	100,00% 42,84%
SCI Aulnes Développement	France			IP	50,00% 25,81%
SCI Bassin Nord	France			IP	50,00% 25,81%
SCI Beausévan	France			IG	100,00% 42,84%
SCI Begles Papin	France			IG	100,00% 51,61%
SCI Besançon Châtezeule	France			IG	100,00% 51,61%
SCI Champs de Mais	France			ME	40,00% 20,64%
SCI Champs des Haies	France			IG	60,00% 30,97%
SCI Combault	France			IG	100,00% 51,61%
SCI Des Dunes	France			IP	50,00% 25,81%
SCI Des Salines	France			IP	50,00% 25,81%
SCI Du Plateau	France			ME	30,00% 12,52%
SCI Edamarcy	France	31/12/2009	Fusion		
SC Société des Centres d'Oc et d'Oil - SCOO	France			IG	100,00% 74,05%
SCI Girardin	France			IP	33,00% 17,24%
SCI Haies Hautes Pommerale	France			IG	53,00% 27,35%
SCI Immobilière de la Pommerale	France			IP	50,00% 25,81%
SCI La Française	France			IP	50,00% 25,81%
SCI La Plaine du Moulin à vent	France			IP	50,00% 25,81%
SCI La Rive	France			IG	47,30% 24,41%
SCI La Rocade	France			ME	38,00% 19,61%
SCI La Rocade Ouest	France			ME	37,63% 19,42%
SCI La Roche Invest	France			IG	100,00% 51,61%
SCI LC	France			IG	60,00% 30,97%
SCI Le Grand Pré	France			IG	60,00% 30,97%
SCI Le Mais	France			IG	60,00% 30,97%
SCI l'Emperi	France			ME	15,00% 7,74%
SCI Les Bas Champs	France			IP	50,00% 25,81%
SCI Les Boutiques d'Osny	France			IG	67,00% 34,21%
SCI Maximéuble	France			IG	100,00% 51,61%
SCI Nancy Bonsecours	France	30/06/2010 31/12/2009	Franchissement de seuils	IG	100,00% 51,21%
SCI Osny Invest	France			IG	57,12% 29,48%
SCI Plateau des Haies	France			IG	90,00% 46,45%
SCI Pommerale Parc	France			IG	60,00% 30,97%
SCI Rebecca	France			IG	70,00% 36,13%
SCI Saint Maximin Construction	France			IG	55,00% 28,39%
SCI Sandri-Rome	France			ME	15,00% 7,74%
SCI Secovalde	France			IG	55,00% 28,39%
SCI Sogagamar	France			ME	33,12% 17,09%
SCI Valdebac	France	30/06/2010 30/06/2010	Création	IG	55,00% 28,39%
SCS Begles Arcins	France	31/12/2009	Acquisition complémentaire	IG	52,00% 26,84%
SCS Klecar Europe Sud	France			IG	83,00% 42,84%
SCS Ségéoc	France			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc Ceska Republika	Republique Tchèque			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc Espana	Espagne			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc Helias Real Estate Management	Grèce			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc India Private Limited	Inde			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc Italia	Italie			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc Magyarorszag	Hongrie			IG	100,00% 51,61%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

- 1- Ventilation des activités de BNP Paribas Fortis et BGL BNP Paribas dans les métiers et pôles du groupe BNP Paribas.
- 2- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
- 3- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
- 4- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Kleppere (suite)					
Ségéoc Polska	Pologne			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc Portugal	Portugal			IG	100,00% 51,61%
Ségéoc Slovensko sro	Slovaquie			IG	100,00% 51,61%
Senterdrift Asene Senter AS	Norvege			IP	49,90% 14,45%
Sjøsiden AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Sjøsiden Drift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Skarer Stormarked AS	Norvege	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
SNC Angumars	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Foncière Saint Germain	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Galae	France			IG	100,00% 51,61%
SNC General Lederc 11-11bis Levallois	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Jardins des Princes à Boulogne Billancourt	France			IG	100,00% 51,61%
SNC KC 1 à 12	France			IG	100,00% 42,84%
SNC KC20	France			IG	100,00% 42,84%
SNC Kleber la Perouse	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Klecar France	France			IG	83,00% 42,84%
SNC Kleppere Conseil	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Kletansactions	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Le Barjac Victor	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Le Havre Lafayette	France			IP	50,00% 25,81%
SNC Le Havre Vauban	France			IP	50,00% 25,81%
SNC Parc de Coqueltes	France			IP	50,00% 25,81%
SNC Pasteur	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Soccedac	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Sodevac	France			IG	100,00% 51,61%
SNC Sodrev	France	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 27,76%
Société civile pour la location du centre commercial régional de Crestel SOLOREC	France			IG	80,00% 41,29%
Société des Centres Toulousains	France	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 74,12%
Sosnowiec Plaza z.o.o	Pologne			IG	100,00% 51,61%
Stavanger Storsenter AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom ASA	Norvege			IG	100,00% 28,90%
Steen & Strom CenterDrift AS	Danemark			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Centerudvikling IV AS	Danemark			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Centerudvikling V AS	Danemark			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Centerudvikling VI AS	Danemark			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Centerudvikling VII AS	Danemark			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Danmark AS	Danemark			IG	100,00% 28,90%
Steen & Strom Drammen AS	Norvege	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Drift AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Eiendomsforvaltning AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Holding AB	Suede			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Holding AS	Danemark			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Invest Amanda Senterdrift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Invest AS	Norvege	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Invest Gulskogen Senterdrift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Invest Lillestrom Senterdrift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Invest Lillestrom Torv AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Invest Marketed Drift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Narvik AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Cession	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Norge AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Norveges Største Senterkjede AS	Norvege	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom SenterService AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Steen & Strom Stavanger Drift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Steen & Strom Sverige AB	Suede			IG	100,00% 28,95%
Storm Holding Norways AS	Norvege			IG	100,00% 28,90%
Stovner Senter AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Stovner Senter Holding AS	Norvege	31/12/2009 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Stovner Senterdrift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%
Svenor AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Tillertorget Drift AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Torvbyen Drift AS	Norvege			IG	38,00% 11,00%
Torvbyen Senter AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Torvbyen Ulvik AS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Torvhjomet Lillestrom ANS	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Vastra Torp Mark AB	Suede			IG	100,00% 28,95%
Vinlebro Senter DA	Norvege			IG	100,00% 28,95%
Vinlebro Eiendomsdrift AS	Norvege	30/06/2010 30/06/2009	Fusion	IG	100,00% 29,04%

4.c Regroupement d'entreprises

• Regroupement d'entreprise réalisé au premier semestre 2010

- Antin Epargne Pension

Le 30 avril 2010, BNP Paribas Assurance a finalisé le rachat de Dexia Epargne Pension, filiale du groupe Dexia spécialisée dans l'assurance-vie haut de gamme. L'offre de cette société, destinée aux partenaires bancaires et aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants, sera commercialisée sous le nom de "Antin Epargne Pension", qui se substitue à celui de "Dexia Epargne Pension". Consolidée par intégration globale dès le 30 juin 2010, la contribution aux résultats semestriels du Groupe de Antin Epargne Pension n'est pas significative.

Entreprise acquise	Pôle	Pays	Pourcentage acquis	en millions d'euros		
				Prix d'acquisition	Impact sur la trésorerie	Total bilan à la date d'acquisition (1)
Antin Epargne Pension	Investment Solution	France	100%	7	65	4 473

(1) Données provisoires en valeur de marché ou en équivalent

• Regroupements d'entreprises réalisés au premier semestre 2009

- Acquisition de Fortis Banque SA (devenue BNP Paribas Fortis) et de BGL SA (devenue BGL BNP Paribas).

Au terme des protocoles d'accord conclus les 10 octobre 2008 et 8 mars 2009, BNP Paribas a procédé à l'acquisition de Fortis Banque SA et de BGL SA par voie de quatre apports dont deux de la part de l'Etat belge et deux de la part de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg :

Ces apports ont été réalisés les 12 et 13 mai 2009. A l'issue de ces apports :

- BNP Paribas détient 74,93% du capital et des droits de vote de Fortis Banque SA (qui détient elle-même une participation de 50% du capital plus une action dans BGL SA) ainsi qu'une participation directe de 15,96% en capital et droits de vote dans BGL SA.
- L'Etat belge (à travers la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI), société anonyme d'intérêt public de droit belge agissant pour le compte de l'Etat belge) détient une minorité de blocage de 25% plus une action dans Fortis Banque SA et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg détient une minorité de blocage de 34% dans BGL SA.
- L'Etat belge détient (à travers la SFPI) 9,83% du capital et 11,59% des droits de vote de BNP Paribas et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg détient 0,99% du capital et 1,17% des droits de vote de BNP Paribas. L'Etat belge s'est engagé à conserver les 88 235 294 actions BNP Paribas reçues en rémunération du premier des deux apports jusqu'au 10 octobre 2010 et l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg s'est engagé à conserver 50% des actions BNP PARIBAS reçues en rémunération de ses deux apports (soit 6 108 774 actions BNP Paribas) jusqu'au 23 octobre 2009.

Le coût d'acquisition des actions émises par Fortis Banque SA et BGL SA s'est élevé respectivement à 5 703 millions d'euros et 562 millions d'euros, y compris les frais d'acquisition, et a été déterminé sur la base des cours de l'action BNP Paribas à la date des apports soit 46,69 euros pour les titres émis le 12 mai 2009 et

45,98 euros pour les titres émis le 13 mai 2009. La description des augmentations de capital rémunérant chacun des apports figure dans la note 8.a « Evolution du capital et résultat par action ».

L'opération comporte également trois transactions réalisées à la même date que le premier apport :

- l'acquisition par Fortis Banque SA auprès de Fortis Insurance N.V. de 25% du capital plus une action de AG Insurance pour un prix de 1 375 millions d'euros ;
- la prise de participation par BNP Paribas à hauteur de 11,76% en capital (soit 200 millions d'euros) dans une société de défaisance (Royal Park Investments SA/NV, ci-après RPI), qui a procédé à l'acquisition de certains crédits structurés auprès de Fortis Banque SA pour un prix total de 11,8 milliards d'euros. Le solde du capital de RPI est détenu à hauteur de 43,53% par l'Etat belge et de 44,71% par Fortis SA/NV et Fortis N.V. A la date d'acquisition, BNP Paribas participe également à hauteur de 519 millions d'euros (soit 10% de la dette senior) au financement en dette du prix d'acquisition, dont le solde est assuré par Fortis Banque SA à hauteur de 4 891 millions d'euros en dette super senior et de 4 668 millions d'euros en dette senior (cette dernière tranche bénéficiant de la garantie à première demande de l'Etat belge).
- l'octroi par Fortis Banque SA à Fortis SA/NV d'un prêt de 1.000 millions d'euros bénéficiant de la garantie à première demande de l'Etat belge afin notamment de financer sa prise de participation au capital de RPI.

L'acquisition de Fortis Banque SA et de BGL SA permet à BNP Paribas de poursuivre le déploiement en Europe de son modèle de banque intégrée par l'adjonction de deux nouveaux marchés domestiques, la Belgique et le Luxembourg, à ses deux marchés domestiques actuels que sont la France et l'Italie.

Les activités de Fortis Banque SA et de BGL SA s'articulent autour de la banque de détail (« Retail Banking »), de la banque privée (« Private Banking »), de la gestion d'actifs (« Asset Management ») et de la banque d'entreprises (« Merchant Banking »).

- L'activité de banque de détail propose des services financiers aux particuliers, aux travailleurs indépendants, aux professions libérales et aux petites entreprises. Elle comprend un réseau de 1 064 agences et de trois millions de clients en Belgique, de 37 agences pour environ 280 000 clients au Luxembourg, ainsi que des réseaux en Pologne, en Turquie et en France. En outre, les activités postales en Belgique (Banque de La Poste) et en Irlande (Postbank) permettent à Fortis Banque SA et ses filiales de proposer un portefeuille élargi de produits par le biais de leurs réseaux postaux respectifs. Fortis Banque SA et ses filiales disposent de plus de 2000 points de vente en Europe.
- L'activité de banque privée propose des solutions intégrées et internationales de gestion d'actif et de passif à des particuliers fortunés, leurs entreprises et leurs conseillers. Son encours d'actifs sous gestion s'élevait à 43 milliards d'euros au 31 décembre 2008. Fortis Banque SA et BGL SA sont des acteurs de premier plan dans les segments de la banque privée en Belgique et au Luxembourg et ont une position bien établie en Suisse.
- Fortis Banque SA opère essentiellement via sa filiale Fortis Investments des activités de gestion d'actifs, qui s'étendent de la gestion de portefeuille institutionnelle (« mandats ») au développement et à la gestion de fonds communs de placement (« mutual funds »). Son encours d'actifs sous gestion s'élevait à 170 milliards d'euros au 31 décembre 2008. Fortis Investments est le cinquième gestionnaire d'actifs européens, hors marché monétaire.
- L'activité de banque d'entreprises propose un large éventail de produits et services financiers sur mesure aux entreprises de taille moyenne à vocation européenne, ainsi qu'aux grandes entreprises et clients institutionnels avec une attention particulière sur l'Europe et certaines régions d'Amérique du Nord et d'Asie. Fortis Banque SA dispose d'une franchise reconnue et de positions de niche intéressantes sur les marchés. L'apport de ces activités va permettre à BNP Paribas de compléter sa franchise actuelle sur ces métiers. Les activités de banque de financement et d'investissement de Fortis Banque SA se verront appliquer les politiques de gestion du risque en vigueur chez BNP Paribas.

Le groupe BNP Paribas a procédé au retraitement du dernier bilan consolidé établis par Fortis Banque SA et BGL SA et leurs filiales respectives avant la date de leur acquisition, dans le cadre de l'harmonisation des méthodes comptables de ces entités avec celles appliquées par le groupe BNP Paribas, et par application de la méthode de l'acquisition (« purchase accounting ») prescrite par les normes IFRS (cf. note 1.b.4 « regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition »).

Les retraitements opérés, d'un montant de -6 765 millions d'euros après effet d'impôt et en part totale ont principalement porté sur :

- les provisions pour risque de crédit spécifiques et de portefeuille, pour l'essentiel liées à des modalités d'évaluation, et les provisions pour litiges et passifs éventuels, pour un total de -2 715 millions d'euros ;
- l'évaluation des portefeuilles de crédits, de titres et des autres actifs au coût amorti ainsi que des dettes et des autres passifs au coût amorti à leur valeur de marché ou à son équivalent à la date d'acquisition (-3 293 millions d'euros) ;
- l'amortissement des survaleurs préexistantes au regroupement d'entreprises et la dépréciation de certains autres actifs incorporels (-2 526 millions d'euros), ainsi que sur une évaluation de la marque Fortis et BGL (respectivement +50 millions d'euros et +10 millions d'euros), soit au total -2 466 millions d'euros ;
- l'évaluation des opérations de marché et des placements réalisés en titres à revenu variable selon les méthodes prévalant au sein du Groupe BNP Paribas (-767 millions d'euros) ;
- les engagements sociaux (-1 595 millions d'euros), principalement pour tenir compte de la valeur des paramètres actuariels à la date de la prise de contrôle dans la mesure des engagements post emplois, et de passifs éventuels afférents aux plans de départ à la retraite ;
- l'évaluation de certains autres actifs, notamment immobiliers (+193 millions d'euros) ;
- la reconnaissance de créances fiscales notamment liées aux déficits reportables et aux différences temporaires, nette des passifs éventuels (+1 217 millions d'euros), ainsi que les effets nets d'impôts relatifs aux retraitements opérés (+2 661 millions d'euros), soit au total 3 878 millions d'euros.

Les marques Fortis et BGL ont été reconnues comme des actifs incorporels dans le cadre de l'affectation du coût d'acquisition. La valeur de la marque a été déterminée en considérant les pratiques observées pour évaluer ce type d'actif dans le secteur bancaire et par comparaison avec des banques cotées de taille comparable, en tenant compte de l'évolution récente de la notoriété de la marque Fortis et en particulier des conditions ayant conduit à la prise de contrôle de cette banque par le groupe BNP Paribas.

BNP Paribas n'a pas reconnu d'actif incorporel attaché aux relations clientèle en ce qui concerne les conventions de comptes et de dépôts souscrites par la clientèle. En effet, Fortis ne dispose d'aucun droit légal ou contractuel lui permettant de contrôler les fonds mis en dépôt. Le niveau de ces fonds dépend du seul comportement des clients de Fortis : un mouvement de retrait important de fonds a été observé dans la période de crise qui a précédé l'acquisition de Fortis par BNP Paribas. De surcroît, les conditions requises par la norme pour la reconnaissance de tels actifs ne sont pas réunies. Dans le modèle économique des banques européennes, l'avantage qui résulte de ces dépôts est imbriqué dans un ensemble de produits et prestations qui concourent à l'équilibre financier de l'offre clientèle – tels que la tenue de compte non tarifée et les crédits immobiliers faiblement tarifés ; il est résulte que cet avantage n'est pas séparable. En outre, aucune transaction isolée n'a été identifiée sur des actifs similaires. En l'absence de référence de prix sur un marché comparable, un tel actif incorporel ne pourrait donc être évalué de manière fiable.

Ces retraitements ont conduit à réduire de 5 041 millions d'euros les capitaux propres, part du groupe, de Fortis Banque SA, de BGL SA et de leurs filiales à leur date d'acquisition dégageant ainsi un écart d'acquisition négatif de 770 millions d'euros.

Le tableau ci-après présente le bilan consolidé de Fortis Banque SA, de BGL SA et de leurs filiales au 30 avril 2009 établi selon les normes IFRS avant la prise de contrôle de ces deux groupes par le Groupe BNP Paribas, et le bilan consolidé à cette même date tenant compte des retraitements opérés conformément aux règles applicables lors d'une acquisition d'entreprise telles que prescrites par les normes IFRS, et harmonisé aux normes et principes applicables au sein du Groupe BNP Paribas :

En millions d'euros	30 avril 2009	30 avril 2009
	Après ajustements définitifs liés au regroupement	Avant regroupement
ACTIF		
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	107 125	109 366
Actifs disponibles à la vente	69 692	96 526
Prêts et créances sur les établissements de crédit	50 763	39 793
Prêts et créances sur la clientèle	231 786	213 990
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	3 553
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 889	3 657
Ecart d'acquisition	-	1 931
Autres actifs	55 767	51 420
TOTAL ACTIF	519 022	520 236
PASSIF		
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	110 868	111 779
Dettes envers les établissements de crédit	110 550	110 720
Dettes envers la clientèle	203 214	202 616
Dettes représentées par un titre	39 384	39 177
Dettes subordonnées	18 090	18 246
Autres passifs	25 481	19 904
Total Dettes	507 587	502 442
Total Capitaux propres consolidés	11 435	17 794
TOTAL PASSIF	519 022	520 236

Consolidée par intégration globale depuis sa date de prise de contrôle, la contribution des sous-groupes Fortis Banque SA, de BGL SA et de leurs filiales aux résultats du Groupe BNP Paribas s'est élevée au titre du premier semestre 2009 depuis leur date d'acquisition à 945 millions d'euros de résultat net et 682 millions d'euros de résultat net, part du Groupe.

L'impact de cette acquisition a été en 2009 une augmentation de la trésorerie nette du groupe BNP Paribas de 3 470 millions d'euros.

Le tableau ci-après présente la contribution qui aurait été celle de Fortis Banque SA, de BGL SA et de leurs filiales au titre du premier semestre 2009 si leur acquisition avait eu lieu au 1er janvier 2009. Ces éléments ne tiennent compte que de façon estimée des effets qu'auraient eus, sur la période courant du 1er janvier à la date effective de prise de contrôle, les retraitements d'acquisition qui auraient été opérés sur le bilan de ces deux sous groupes à la date du 1er janvier 2009.

En millions d'euros,	1er semestre 2009
Intérêts et produits assimilés	7 269
Intérêts et charges assimilées	(4 710)
Commissions (produits)	1 581
Commissions (charges)	(585)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	510
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	(2)
Produits des autres activités	151
Charges des autres activités	(36)
PRODUIT NET BANCAIRE	4 178
Charges générales d'exploitation	(2 402)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	(186)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 590
Coût du risque	(1 001)
RESULTAT D'EXPLOITATION	589
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	48
Gains nets sur autres actifs immobilisés	24
Ecart d'acquisition	(4)
RESULTAT AVANT IMPOT	657
Impôt sur les bénéfices	(158)
RESULTAT NET	499
dont intérêts minoritaires	173
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	326

Ce tableau, publié avec les états financiers consolidés au 30 juin 2009, a été modifié pour tenir compte des retraitements opérés depuis lors sur l'évaluation initiale des actifs, passifs, éléments de hors bilan et passifs éventuels identifiables des sociétés acquises.

Les retraitements réalisés sur le résultat de Fortis Banque SA, BGL SA et de leurs filiales sur la période précédant la date effective de prise de contrôle sont les suivants :

- Mise au format des comptes de résultats des sous-groupes selon le mode de présentation adopté par le groupe BNP Paribas.
- Identification dans les contributions des sous-groupes des éléments significatifs exceptionnels qui n'auraient pas été comptabilisés si l'acquisition avait eu lieu au 1er janvier 2009 ; à ce titre, les résultats générés par le portefeuille des crédits structurés cédé à la société de defaisance Royal Park Investments SA/NV jusqu'à leur date de cession, ainsi que le résultat de cession de ce portefeuille, n'ont pas été retenus dans le résultat pro-forma.
- Simulation des effets de retournement des ajustements du bilan d'ouverture des sous-groupes en application de la méthode de l'acquisition préconisée par IFRS 3. Ces ajustements portent essentiellement sur l'évaluation à leur valeur de marché à la date d'acquisition des portefeuilles relatifs aux activités d'intermédiation bancaire. L'exercice d'évaluation du bilan d'ouverture n'ayant pas été effectuée en date du 1er janvier 2009, l'information pro-forma a été retraitée afin de simuler, sur la période du 1er janvier à la date

effective de prise de contrôle, les effets de ces retournements sur la base des ajustements du bilan d'ouverture à la date effective d'acquisition.

Il a également été tenu compte dans l'établissement du résultat pro-forma des effets de ces retraitements sur la charge d'impôt et sur la part du résultat revenant aux intérêts minoritaires.

Par convention, il est réputé que le compte de résultat de Fortis Banque SA, de BGL SA et de leurs filiales reflète les évolutions des conditions de marché de la période précédant la prise de contrôle. A ce titre, les effets de la convergence des méthodes comptables de ces entités vers les méthodes du groupe BNPP Paribas relatifs aux ajustements liés aux activités de marché n'ont pas fait l'objet de retraitement particulier dans la détermination de l'information pro-forma.

Enfin, aucun retraitement n'a été effectué au titre des transactions réciproques. Un tel retraitement n'aurait pas d'impact sur le résultat net ni sur la présentation des soldes intermédiaires de gestion, mais pourrait avoir une incidence sur la présentation individuelle des produits et des charges composant le produit net bancaire.

▪ **Autres regroupements d'entreprises réalisés au premier semestre 2009**

Entreprise acquise	Pôle	Pays	Pourcentage acquis	en millions d'euros						
				Prix d'acquisition	Ecart d'acquisition ⁽¹⁾	Impact sur la Trésorerie	Chiffres clé du bilan à la date d'acquisition			
							Actif	Passif		
Groupe Bank Insinger de Beaufort	Investment Solution	Pays-Bas	58%	158	103	5	Prêts aux établissements de crédit	176	Dettes envers la clientèle	352
Prêts à la clientèle							111			
Credifin Banco SA	Retail Banking	Portugal	50%	148 ⁽³⁾	93 ⁽³⁾	(146) ⁽³⁾	Prêts à la clientèle	597	Dettes envers les établissements de crédit ⁽²⁾	526

(1) En contrevaaleur euro à la date de clôture

(2) Dette essentiellement souscrite par BNP Paribas SA

(3) Donnée correspondant à la part complémentaire acquise

- **Groupe Bank Insinger de Beaufort**

En avril 2009, BNP Paribas Wealth Management International Paris a acquis 58% du Groupe Insinger de Beaufort, composé de sociétés situées aux Pays-Bas, au Royaume Uni et en Suisse, spécialisées dans la gestion de fortune, et qui gèrent 6.4 milliards d'euros d'actifs pour le compte de particuliers fortunés.

Neuf sociétés du groupe Insinger de Beaufort sont entrées dans le périmètre de consolidation par intégration globale dès la date d'acquisition. Sa contribution au résultat net du Groupe BNP Paribas n'est pas significative sur le premier semestre 2009.

A la suite de cette acquisition la société Bank Insinger de Beaufort N.V. a absorbé la société Nachenius Tjeenk & Co N.V., entité déjà détenue par BNP Paribas Wealth Management International Paris et ayant une activité au Pays-Bas similaire à celle de Bank Insinger de Beaufort.

- **Credifin Banco SA**

Fin mai 2009, Banco Cetelem Portugal a acquis auprès du groupe Laser la totalité des actions de la société Credifin Banco SA, conduisant ainsi à sa prise de contrôle par le Groupe BNP Paribas. Credifin Banco S.A. a été consolidée en intégration globale à compter de cette date. Sa contribution au résultat net de BNP Paribas n'est pas significative sur le premier semestre 2009.

2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Aux actionnaires
BNP Paribas
16, Boulevard des Italiens
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, dans le contexte de conditions de marché volatiles et d'un environnement économique dégradé qui s'est poursuivi au cours du 1er semestre 2010. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 3 août 2010

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Pascal Colin

Gérard Hautefeuille

Guillaume Potel

3 Gouvernement d'entreprise

Composition du Conseil d'administration jusqu'au 17 juillet 2010

- Michel PEBEREAU
- Baudouin PROT
- Jean-Louis BEFFA *
- Patrick AUGUSTE
- *Claude BEBEAR*
- *Suzanne BERGER*
- Jean-Laurent BONNAFE
- Jean-Marie GIANNO
- *François GRAPPOTTE*
- *Denis KESSLER*
- *Meglèna KUNEVA*
- *Jean-François LEPETIT*
- *Laurence PARISOT*
- *Hélène PLOIX*
- *Louis SCHWEITZER*
- *Daniela WEBER-REY*
- *Emiel VAN BROEKHOVEN*
- *Michel TILMANT*

(en italique : administrateurs répondant aux critères d'indépendance formulés par le Conseil d'administration conformément aux dispositions du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF)

* Jean-Louis BEFFA a démissionné du Conseil d'administration de BNP Paribas en date du 17 juillet 2010.

4 Informations complémentaires

4.1 Composition de l'actionnariat au 30 juin 2010

	Capital
SFPI ⁽¹⁾	10,70%
AXA	5,16%
Grand Duché de Luxembourg	1,08%
Actionnaires individuels	5,41%
Salariés	5,77%
- dont FCPE Groupe	- 4,17%
- dont détention directe	- 1,60%
Institutionnels	68,89%
- dont Europe	- 43,45%
- dont hors d'Europe	- 25,44%
Divers et non identifiés	2,99%

Société Fédérale de Participation et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge.

4.2 Evolution du capital

Le capital social de BNP Paribas (SA) a été augmenté le 16 juillet 2010 par souscription de 4.311.198 actions nouvelles, dans le cadre de Plans d'Options et de l'augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne d'Entreprise de Groupe.

En conséquence, le capital social de BNP Paribas (SA) est augmenté de 8.622.396 euros et s'élève donc actuellement à 2.396.307.068 euros, divisé en 1.198.153.534 actions de 2 euros nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces actions.

4.3 Statuts

TITRE I

FORME – DENOMINATION – SIEGE SOCIAL - OBJET

Article 1

La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1er) relatives aux établissements du secteur bancaire.

La Société a été fondée suivant un décret du 26 mai 1966, sa durée est portée à quatre-vingt dix neuf années à compter du 17 septembre 1993.

Outre les règles particulières liées à son statut d'établissement du secteur bancaire (Livre V, Titre 1er du Code Monétaire et Financier), BNP PARIBAS est régie par les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales, ainsi que par les présents Statuts.

Article 2

Le siège de BNP PARIBAS est établi à PARIS (9^{ème} arrondissement) 16, Boulevard des Italiens.

Article 3

BNP PARIBAS a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicable aux établissements de crédit ayant reçu l'agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement en tant qu'établissement de crédit, de fournir ou d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- tous services d'investissement,
- tous services connexes aux services d'investissement,
- toutes opérations de banque,
- toutes opérations connexes aux opérations de banque,
- toutes prises de participations,

au sens du Livre III, Titre 1er relatif aux opérations de banque, et Titre II relatif aux services d'investissement et leurs services connexes, du Code Monétaire et Financier.

BNP PARIBAS peut également à titre habituel, dans les conditions définies par la réglementation bancaire, exercer toute autre activité ou effectuer toutes autres opérations que celles visées ci-dessus et notamment toutes opérations d'arbitrage, de courtage et de commission.

D'une façon générale, BNP PARIBAS peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

TITRE II

CAPITAL SOCIAL – ACTIONS

Article 4

Le capital social est fixé à 2.396.307.068 euros ; il est divisé en 1.198.153.534 actions de 2 euros nominal chacune entièrement libérées.

Article 5

Les actions entièrement libérées sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions donnent lieu à inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

La Société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionariat conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de Commerce.

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7, alinéa 1, du Code de Commerce, venant à détenir directement ou indirectement 0,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage inférieur à 5 % est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Au-delà de 5 %, l'obligation de déclaration prévue à l'alinéa précédent porte sur des fractions du capital ou des droits de vote de 1 %.

Les déclarations mentionnées aux deux alinéas précédents sont également faites lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 2 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Article 6

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, qu'elles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer leurs droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

TITRE III

ADMINISTRATION

Article 7

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé :

1/ D'administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires.

Leur nombre est de neuf au moins et de dix-huit au plus. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et maximal d'administrateurs.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

Chaque administrateur, y compris les administrateurs élus par les salariés, doit être propriétaire de 10 actions au moins.

2/ D'administrateurs élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA

Le statut et les modalités d'élection de ces administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de Commerce, ainsi que par les présents Statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et l'autre les techniciens des Métiers de la banque.

Ils sont élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA.

La durée de leurs mandats est de trois années.

Les élections sont organisées par la Direction Générale. Le calendrier et les modalités des opérations électorales sont établis par elle en concertation avec les organisations syndicales représentatives sur le plan national dans l'entreprise de telle manière que le second tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant la fin du mandat des administrateurs sortants.

L'élection a lieu dans chacun des collèges au scrutin majoritaire à deux tours.

Chaque candidature présentée lors du premier tour des élections doit comporter outre le nom du candidat celui de son remplaçant éventuel.

Aucune modification des candidatures ne peut intervenir à l'occasion du second tour.

Les candidats doivent appartenir au collège dans lequel ils sont présentés.

Les candidatures autres que celles présentées par une organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures de cent électeurs appartenant au collège dont elles dépendent.

Article 8

Le Président du Conseil d'administration est nommé parmi les membres du Conseil d'administration.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs vice-Présidents.

Article 9

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit sur convocation de son Président. Le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par tout moyen et même verbalement.

Le Conseil peut toujours valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

Article 10

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, un administrateur proposé par le Président pour ce faire, ou à défaut par l'administrateur le plus âgé.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'administration par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Tout administrateur empêché d'assister à une réunion du Conseil peut mandater, par écrit, un de ses collègues à l'effet de le représenter, mais chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas de vacance pour quelque raison que ce soit d'un ou des sièges d'administrateurs élus par les salariés, ne pouvant donner lieu au remplacement prévu à l'article L. 225-34 du Code de Commerce, le Conseil d'administration est régulièrement composé des administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires et peut se réunir et délibérer valablement.

Des membres de la direction peuvent assister, avec voix consultative, aux réunions du Conseil à la demande du Président.

Un membre titulaire du comité central d'entreprise, désigné par ce dernier, assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante, sauf lorsqu'il s'agit de la proposition de la nomination du Président du Conseil d'administration.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, établi conformément à la législation en vigueur et signés par le Président de séance, ainsi que par l'un des membres du Conseil ayant pris part à la délibération.

Le Président désigne le secrétaire du Conseil qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement signés par le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux délégués ou l'un des fondés de pouvoirs spécialement habilité à cet effet.

Article 11

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Le Conseil peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs dans les conditions applicables aux conventions sujettes à autorisation, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de Commerce. Il peut aussi autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société.

TITRE IV

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRESIDENT, DE LA DIRECTION GENERALE ET DES CENSEURS

Article 12

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP PARIBAS et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de BNP PARIBAS et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration reçoit du Président ou du Directeur Général de la Société tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux délégués, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration peut décider la création de comités chargés de missions spécifiques.

Article 13

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de BNP PARIBAS et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président est fixée librement par le Conseil d'administration.

Article 14

Au choix du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur Général.

Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'administration aura la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait que la Direction Générale est assurée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des présents Statuts relatives au Directeur Général s'appliqueront au Président du Conseil d'administration qui prendra dans ce cas le titre de Président Directeur Général. Il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 65 ans.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait de la dissociation des fonctions, le Président est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 68 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 69 ans. Le Directeur Général est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 63 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Directeur Général jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 64 ans.

Article 15

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de BNP PARIBAS. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente BNP PARIBAS dans ses rapports avec les tiers. BNP PARIBAS est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des Statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directeur Général est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du rapport sur le contrôle interne.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs, de façon temporaire ou permanente, autant de mandataires qu'il avisera, avec ou sans la faculté de substituer.

La rémunération du Directeur Général est fixée librement par le Conseil d'administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions du Président du Conseil d'administration.

Lorsque le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Article 16

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer, dans les limites légales, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ces derniers disposent toutefois à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Les rémunérations des Directeurs Généraux délégués sont fixées librement par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les Directeurs Généraux délégués sont révocables à tout moment, sur proposition du Directeur Général, par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsqu'un Directeur Général délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les fonctions des Directeurs Généraux délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

Article 17

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour six ans et peuvent être renouvelés dans leurs fonctions, de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci dans les mêmes conditions.

Ils sont choisis parmi les actionnaires et peuvent recevoir une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

TITRE V

ASSEMBLEES DES ACTIONNAIRES

Article 18

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'Assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Cette participation est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

La date ultime du retour des bulletins de vote par correspondance est fixée par le Conseil d'administration et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer au vote par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. En cas d'utilisation d'un formulaire électronique, la signature de l'actionnaire pourra prendre la forme soit d'une signature sécurisée soit d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

TITRE VI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Article 19

Au moins deux commissaires aux comptes titulaires et au moins deux commissaires aux comptes suppléants sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour six exercices, leurs fonctions expirant après approbation des comptes du sixième exercice.

TITRE VII

COMPTES ANNUELS

Article 20

L'exercice commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

A la fin de chaque exercice, le Conseil d'administration établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

Article 21

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges, amortissements et provisions constituent le résultat.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, l'Assemblée générale a la faculté de prélever toutes sommes pour les affecter à la dotation de toutes réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou pour les reporter à nouveau.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut, conformément aux dispositions de l'article L. 232-18 du Code de Commerce, proposer aux actionnaires une option du paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la Société.

TITRE VIII

DISSOLUTION

Article 22

En cas de dissolution de BNP PARIBAS, les actionnaires déterminent le mode de liquidation, nomment les liquidateurs sur la proposition du Conseil d'administration et, généralement, assument toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée générale des actionnaires d'une société anonyme pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

TITRE IX

CONTESTATIONS

Article 23

Toutes les contestations qui peuvent s'élever au cours de l'existence de BNP PARIBAS ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre eux et BNP PARIBAS, à raison des présents Statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

4.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Les litiges suivants ont été ajoutés ou ont fait l'objet d'une actualisation par rapport à ceux figurant dans les états financiers du 31 décembre 2009 :

Le 27 juin 2008, la République d'Irak a intenté une action en justice à New York à l'encontre de 92 sociétés internationales ayant participé au programme « pétrole contre nourriture », dont BNP Paribas. La plainte soutient, notamment, que les défendeurs ont comploté afin de détourner frauduleusement les biens soumis au programme « pétrole contre nourriture », privant ainsi le peuple irakien de plus de 10 milliards de dollars d'aliments, de médicaments et d'autres biens pouvant être fournis à des fins humanitaires. La plainte soutient également que BNP Paribas aurait agi en violation de ses devoirs fiduciaires et de ses obligations contractuelles découlant des accords bancaires entre BNP Paribas et l'Organisation des Nations Unies. La plainte est fondée en partie sur la loi américaine RICO (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act) laquelle prévoit le triplement des dommages et intérêts. Conformément au calendrier imposé par la juridiction, les fins de non-recevoir ont été invoquées le 15 janvier 2010, et les dossiers complets ont été déposés. Aucune audience n'a pour l'instant été programmée. La banque considère qu'il n'existe aucun fondement au soutien d'une quelconque accusation ou allégation à son encontre au regard du programme « pétrole contre nourriture » et entend se défendre énergiquement contre cette plainte.

Le 26 juillet 2010, les personnes ayant été prétendument maltraitées, ou dont les membres de la famille auraient été maltraités sous le régime de Saddam Hussein ont engagé une action de groupe à New York à l'encontre de la Banque et de Chevron Corporation. Les demandeurs tentent d'affirmer leurs droits à l'encontre de Chevron et de la Banque en se fondant sur leurs prétendus rôles au sein du programme pétrole contre nourriture. Les plaignants ont fondé leur accusation sur des crimes de guerre, de génocide, de torture et d'autres maltraitances perpétrés par le régime de Saddam Hussein. Ils s'appuient sur l'Alien Tort Statute et d'autres lois américaines afin de justifier la compétence du tribunal fédéral de New York. La plainte, qui ne quantifie pas le montant des préjudices demandés, fait valoir des demandes substantiellement similaires à celles soutenues dans une plainte qui avait été déposée en 2007 par deux des mêmes demandeurs à l'encontre de la Banque et du Australian Wheat Board et que le tribunal fédéral avait rejetée en 2008. La Banque entend se défendre fermement contre cette nouvelle plainte.

4.5 Tendances

Se reporter à la rubrique 12 de la table de concordance figurant au chapitre 7 du présent document.

4.6 Changement significatif

Aucun changement significatif de la situation financière du groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin de la dernière période pour laquelle des états financiers intermédiaires ont été publiés.

4.7 Accessibilité du Document de référence au public

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas :
16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés Financiers : (www.amf-france.org) et,
- de BNP Paribas (www.invest.bnpparibas.com).

5 Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

- Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deloitte & Associés est représenté par M. Pascal Colin.

Suppléant :

Société BEAS, 7-9 Villa Houssay, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS NANTERRE.

- PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Gérard Hautefeuille.

Suppléant :

Pierre Coll, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- Mazars a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par M. Guillaume Potel.

Suppléant :

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux Comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du «Haut Conseil du Commissariat aux Comptes».

6 Responsable du document d'actualisation et du rapport financier semestriel

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

M. Baudouin Prot, Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Fait à Paris, le 6 août 2010,

Le Directeur Général

Baudouin PROT

7 Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 6 août 2010	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 11 mai 2010	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2010
<u>1. PERSONNES RESPONSABLES</u>	145	89	370
<u>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</u>	144	88	368
<u>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</u>			
3.1. Informations historiques	3-61	4-61	4
3.2. Informations intermédiaires	3-55	4-56	NA
<u>4. FACTEURS DE RISQUE</u>	64		133-172 ; 252-274
<u>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</u>			
5.1. Histoire et évolution de la société	3	3	5
5.2. Investissements			225-231 ; 317 ; 355
<u>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</u>			
6.1. Principales activités	3 ; 101-102	3	6-17 ; 130-132
6.2. Principaux marchés	3 ; 101-102		6-17 ; 130-132
6.3. Événements exceptionnels			NA
6.4. Dépendance éventuelle			354
6.5. Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle			6-17
<u>7. ORGANIGRAMME</u>			
7.1. Description sommaire	3	3	4
7.2. Liste des filiales importantes	113-123		209-224 ; 314 ; 316
<u>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u>			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée			187 ; 299
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles			346-351
<u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u>			
9.1. Situation financière	3-55	4-56	106-108 ; 282-283
9.2. Résultat d'exploitation	10-12 ; 56-60	4 ; 13-14	106-107 ; 282
<u>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u>			
10.1. Capitaux de l'émetteur	103-111 ; 133 ; 135	67-76	109-110 ; 309
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	71 ; 93-94		111
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière			239-240
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influé sensiblement sur les opérations de l'émetteur			NA
10.5. Sources de financement attendues			NA
<u>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u>			NA
<u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u>	62-63 ; 143		101-102
<u>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</u>			NA
<u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</u>			
14.1. Organes d'administration et de direction	132		32-42 ; 74
14.2. Conflit d'intérêt au niveau de organes d'administration et de direction			52 ; 231-237
<u>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</u>			

15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature		65-67	43 ; 231-237
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		65-67	231-237
<u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u>			
16.1. Date d'expiration des mandats actuels			32-42
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration			NA
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations			54-56 ; 59-60
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur			45
<u>17. SALARIÉS</u>			
17.1. Nombre de salariés	3		323-324
17.2. Participation et stock options			195-200 ; 231-237 ; 329
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur			329
<u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u>			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	133		19-20
18.2. Existence de droits de vote différents			18
18.3. Contrôle de l'émetteur			19
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle			19-20
<u>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</u>			
<u>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</u>			
20.1. Informations financières historiques			4 ; 106-243 ; 282-317
20.2. Informations financières pro forma			NA
20.3. Etats financiers			106-243 ; 282-311
20.4. Vérification des informations historiques annuelles			244-246 ; 318-319
20.5. Date des dernières informations financières			103-105 ; 281
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	3-61 ; 65-131	4-61	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes			26
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	143		241-242
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	143	87	354
<u>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</u>			
21.1. Capital social	133 ; 135	67-76	18 ; 200-208 ; 305-308 ; 356
21.2. Acte constitutif et statuts	134-142	68-86	355-363
<u>22. CONTRATS IMPORTANTS</u>			
<u>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u>			
<u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>			
<u>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u>			
	143	87	354
	113-123		186 ; 314-316

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

<u>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</u>	N° de page
<u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT</u>	145
<u>RAPPORT D'ACTIVITE</u>	
• Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	3-9 ; 62-63
• Principaux risques et incertitudes	64
• Principales transactions entre parties liées	64
<u>COMPTES CONSOLIDES</u>	65-129
<u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010</u>	130-131